"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."
(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

MERCEDI, 7 AOUT 1946
VOLUME XXXVII — No 180
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL
ELEPHONE : *BElair 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BE. 3361
Rédaction : BE. 3366
Gérant : BE. 3363

# Le compromis anglais adopté par la conférence de paix

## M. Brooke Claxton et l'étiquetage des médicaments brevetés

### Singulière et très étrange théorie que le ministre de la "Santé nationale" a avancée à la Chambre des Communes — Affaire à débattre simplement entre fabricants ou vendeurs et acheteurs — Qu'est-ce que le ministre du Revenu national, le Dr McCann, peut bien penser de cela en tant que médecin?

*Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint!*

Ce mot que Beaumarchais met dans la bouche de son spirituel barbier, Figaro, reste toujours de grands actualité et de grande vérité dans le monde des hommes qui cherchent à se gouverner, plus exactement à gouverner les autres. Mot qui s'applique encore aujourd'hui à maintes circonstances nouvelles dans le perpétuel recommencement des choses de la vie publique.

Le gouvernement canadien d'aujourd'hui, aux destinées duquel préside M. Mackenzie King, comprend un médecin, le Dr James J. McCann, député de la circonscription ontarienne de Pembrooké.

Le Dr McCann est ministre du *Revenu national*. On l'a induit, en ayant sans doute en vue le plus grand bien du pays, à ne se plus préoccuper au premier chef des thérapies diverses et nombreuses que la science moderne peut offrir: à négliger les questions d'hygiène individuelle et sociale pour se livrer à l'examen, à l'étude et à la solution, si possible, des problèmes compliqués qui résultent de la feuille d'impôt, sous ses diverses formes, de sa préparation et de son acquittement. L'un des aspects principaux du problème de la santé et de l'hygiène, n'est-ce point celui de l'alimentation? En fait d'alimentation, le Dr McCann a pour mission ministérielle de voir à celle, en beaux et bons deniers, des coffres de l'Etat, du fisc.

Quant au ministre de la *Santé nationale*, le ministre qui doit voir aux choses de l'hygiène, c'est un avocat, un juriste de grande réputation sans doute, mais simplement avocat, Me Brooke Claxton, du Barreau de Montréal, député de la circonscription montréalaise de Saint-Laurent et Saint-Georges.

Ce qui explique sans doute que, la grâce d'état ou d'Etat aidant, il ait pu, l'autre jour, (23 juillet) de façon aperte et diserte, prendre part à un débat sur la question des médicaments brevetés, débat qu'avait soulevé un autre avocat, du Barreau de Québec, Me Louis-Philippe Picard, député libéral de la circonscription de Bellechasse.

Du même coup, de façon aperte diserte, le ministre de la *Santé nationale* écartait pour le pays tout entier, dans l'étendue du territoire de chacune des neuf provinces et des territoires du Nord-Ouest, le danger grave d'un étiquetage bilingue sur les fioles, les bouteilles et les paquets de remèdes brevetés.

M. Picard proposait la modification de certaines lois relatives à l'étiquetage et au marquage des aliments et de certaines drogues, de façon que, dans l'avenir, à propos des drogues et médicaments brevetés, marquage et étiquetage fussent obligatoires dans les deux langues officielles du pays; il a expliqué que, fils de médecin, il avait eu l'occasion dans sa jeunesse de se rendre compte du danger que comporte un étiquetage ou un marquage dans une seule langue et non comprise par des usagers éventuels; il a de plus fait observer qu'une disposition de la loi des aliments et drogues autorise déjà *le gouverneur en conseil* à prendre diverses mesures pour la protection du public, notamment à *déterminer l'empaquetage et l'étiquetage de tout aliment ou drogue, ainsi que la forme ou le dessin du paquet ou colis, en vue d'empêcher le public ou l'acheteur d'être trompé ou induit en erreur quant à la nature, à la force, à la qualité ou à la quantité de l'aliment ou de la drogue.*

Le projet de M. Picard, s'il eût été adopté, aurait simplement donné effet, et selon le bon sens, à cette disposition de la loi existante. Ainsi que l'a précisé M. Picard dans son discours: *Si ceux qui ne savent que l'anglais sont protégés par la loi, pourquoi ceux qui ne savent que le français ne seraient-ils pas également protégés? Pareille protection ne nuirait à personne et contribuerait à la santé d'un grand nombre de gens du pays.*

Le ministre de la *Santé nationale* a vu cela sous un autre angle, sous beaucoup d'autres angles, en commençant par celui du coût, à son sens injustifié, que représenterait un étiquetage dans les deux langues officielles du pays.

Et fort des connaissances qu'il a sans doute acquises depuis son accession à la *Santé nationale*, M. Brooke Claxton faisait cette observation:

*On prétend à ce sujet que nous pouvons bien laisser le choix de la langue au fabricant ou au producteur qui cherche à vendre le médicament. S'il veut s'assurer la clientèle de langue française, il étiquetera son produit en français sous peine de perdre la vente. De même, il rédigera ses étiquettes en anglais s'il veut pénétrer dans le monde anglophone. Le cas est sensiblement celui des vivres. On peut s'inspirer des relations ordinaires entre clients et vendeurs pour compter que l'acheteur obtiendra ce qu'il désire.*

Ce qui revient à dire, en somme, que le ministre de la *Santé nationale*, M. Brooke Claxton, avocat de sa profession, considère la question pourtant assez grave de l'utilisation dans le public canadien des médicaments brevetés comme une simple transaction commerciale, une affaire à débattre et à régler entre vendeurs et acheteurs.

A quoi bon avoir alors une loi fédérale des aliments et des drogues?

Les dispositions de nos lois ordinaires de droit commercial devraient suffire, amplement suffire.

Il reste quand même que beaucoup de drogues et de médicaments brevetés, offerts sur le marché canadien, d'un bout à l'autre du pays, dans les neuf provinces, sont de fabrication torontoise ou ontarienne, sans porter d'étiquettes dans les deux langues officielles du pays. Les Canadiens de langue française, ne connaissant pas l'anglais, — il s'en trouve encore quelques-uns — et de passage dans une province où l'anglais est la langue de la majorité, ne reçoivent pas, du fait des lois canadiennes, la protection à laquelle ils ont droit, à titre de citoyens canadiens, dans toute l'étendue du Canada.

M. Brooke Claxton n'a pas été jusqu'à invoquer l'article 98 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, que d'aucuns, adversaires acharnés du bilinguisme canadien, interprètent dans un sens restrictif des droits du français. Il a parlé de libre jeu du commerce.

A son avis, l'étiquetage des remèdes brevetés est affaire à débattre et à régler entre fabricants ou vendeurs et acheteurs. Simple affaire de commerce que celle des médicaments brevetés. La proposition paraît pour le moins singulière.

Qu'est-ce que le Dr McCann, ministre du *Revenu national*, pense de cela, en tant que médecin?

Accepterait-il les vues et serait-il prêt à entériner la théorie commerciale de son collègue de la *Santé nationale*, M. Brooke Claxton, avocat?

Nous nous permettons d'en douter.

Par malheur, le Dr McCann, médecin, n'a pas à voir, dans le gouvernement, aux choses de la médecine, de la santé et de l'hygiène.

M. Brooke Claxton, ministre de la Santé, semble être resté, lui, ce qu'il était du temps qu'il ne s'affairait encore que comme simple député: l'homme des étiquettes qui ne disent pas ce qu'elles devraient dire.

Pourquoi ne pas le rappeler dans les présentes conjonctures?

C'était dans les derniers jours de 1941 ou les premiers jours de 1942. A l'occasion d'un discours devant le *Canadian Club* de la ville ontarienne de London, M. Brooke Claxton proclamait qu'il ne fallait plus parler de conscription sous cette désignation, que le mot conscription devait être banni de notre vocabulaire.

M. Claxton laissait alors voir nettement qu'il voulait de la conscription, mais pas sous ce nom. L'étiquette lui faisait peur.

Une étiquette bilingue sur des médicaments brevetés, étiquette qui permettrait aux usagers de langue française aussi bien que de langue anglaise de savoir exactement ce qu'ils achètent, une telle étiquette effarouche M. Brooke Claxton, lui inspire de la répulsion, tout comme autrefois le mot conscription pour désigner la conscription.

Serait-ce un cas de phobie, phobie de la désignation juste et adéquate? On le dirait.

7-VIII-46

Emile BENOIST

## Deux B-7 sans équipage volent d'Hawaii jusqu'en Californie

### Le vote des trois groupes à Paris — Défaite du bloc soviétique et des petites puissances

Le comité des règlements à la conférence de paix a adopté le compromis britannique par un vote de 15 à 6, vers 2 h. 30 ce matin. Cette solution comporte qu'une majorité des deux tiers sera requise pour les décisions de la conférence, mais que les propositions adoptées par une majorité simple seront soumises au Conseil des Quatre comme recommandations. Le comité s'est réuni cet après-midi pour compléter son travail sur les règlements de la conférence.

La Russie a combattu la formule britannique jusqu'à la fin, et dans le dernier vote les six membres du bloc soviétique se sont opposés à l'ensemble des autres pays alliés qui siègent à la conférence. Le compromis a été adopté en trois étapes. D'abord les délégués ont décidé par un vote de 14 à 6 que les mesures adoptées par la majorité simple seraient soumises aux ministres comme recommandations. Ensuite ils ont adopté à l'unanimité l'article exigeant une majorité des deux tiers pour les décisions officielles de la conférence. Enfin, la formule complète a été approuvée par le vote de 15 à 6.

Avant cette triple décision, le comité a rejeté par un vote de 11 à 9 un amendement proposé par la Nouvelle-Zélande et selon lequel toutes les décisions de la conférence auraient été adoptées par la majorité simple. Cette séance a duré de 4 heures à 7 h. 15 hier après-midi, puis de 9 h. 45 hier soir à 2 h. 30 ce matin. La France qui s'était abstenue dans les premiers votes et était demeurée à l'écart du débat, s'est prononcée pour le compromis anglais dans le vote final.

#### DEFAITE SOVIETIQUE

Pendant tout ce long débat, MM. Molotov et Vichinsky ont multiplié les discours et amendements, afin de retarder le plus possible le vote sur la proposition britannique. M. Molotov a répété que vu l'accord des Quatre pour une majorité des deux tiers, il refuserait d'accepter la formule anglaise à moins qu'elle soit adoptée par cette majorité, et il s'est efforcé de rallier des votes pour empêcher une telle majorité; mais il a échoué puisque le projet a été adopté par 15 voix, soit une de plus que les deux tiers.

Dans la discussion sur la portée de l'accord des Quatre en faveur de la majorité des deux tiers, M. Byrnes a nié avoir pris un engagement à ce sujet. A un moment donné M. Byrnes a acusé M. Molotov de vouloir dicter ses volontés à la conférence. Le ministre soviétique a répondu qu'il était seul à défendre les décisions des Quatre. Quelque temps après le chef de la délégation anglaise, M. Alexander, a dit que la délégation soviétique faisait de l'obstruction, et M. Molotov a protesté contre "des déclarations aussi peu fondées".

Cette décision, la première que prend un comité plénier de la conférence, est une défaite pour la Russie et ses cinq satellites, qui voulaient que les Quatre ne soient saisis que des propositions adoptées par les deux tiers de la conférence. Mais c'est aussi une défaite pour les neuf petites puissances qui voulaient que toutes les décisions fussent adoptées par la majorité simple, et qui ont appuyé l'amendement de la Nouvelle-Zélande à cet effet. Le compromis est donc une victoire seulement pour les six autres pays dont quatre sont de grandes puissances. Il existe trois groupes à la conférence: 1o. le bloc soviétique, qui soutient la thèse de Moscou sur la domination du monde par les grandes puissances, et le système d'unanimité obligatoire qui comporte le droit de veto et assure la dictature absolue des communistes dans toute la zone soviétique; 2o. les neuf petites puissances qui défendent les principes proclamés dans la Charte des Nations Unies et sans lesquels la paix est impossible; 3o. un groupe qui veut apaiser les Soviets en faisant la part du feu.

Ce troisième groupe, dont font partie les trois grandes puissances d'Occident, estime que la paix est impossible sans la participation de l'Union soviétique à l'O.N.U., et que cette nécessité rend inévitable l'abandon du joug communiste de onze pays européens. Il est bien difficile dans ces conditions que des clauses auxquelles s'opposent les Russes remportent une majorité des deux tiers à la conférence, et encore plus difficile que ces décisions triomphent au Conseil des Quatre.

Cette politique n'a pas seulement pour résultat de livrer à la persécution religieuse, aux purges politiques, à la ruine économique ces onze pays: Pologne, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Lituanie, Estonie, Lettonie, Finlande et Albanie. Elle permet aux Soviets d'étendre encore le champ de leur influence. La faiblesse des grandes puissancs d'Occident devant l'agression russe fait que maints autres pays vont juger plus sage de ne pas risquer la colère de Moscou; c'est manifestement le cas pour la Chine, la Norvège et l'Iran, trois voisins des Soviets.

#### LES OFFENSIVES DE MOSCOU

C'est aussi grâce à cette politique que les Russes peuvent ehtreprendre en Allemagne un mouvement qui paraît orienté non seulement vers la domination du communisme dans le pays vaincu, mais aussi vers une nouvelle alliance germano-russe. D'ailleurs il y a toujours eu dans l'élite dirigeante de l'Allemagne, et particulièrement chez ses chefs militaires, une école influente en faveur de l'alliance russe.

Les événements des dernières semaines ont accentué les dangers de cette situation. Le compromis de Trieste a été une victoire pour les Soviets, et tout de suite après on en a constaté les résultats en Iran.

Le gouvernement de Londres a aujourd'hui averti le gouvernement de Téhéran qu'il considère que les autorités iraniennes ont l'obligation d'assurer la sécurité à l'intérieur du pays, afin que le pétrole qui s'y trouve puisse jouer tout son rôle dans l'économie iranienne et mondiale. "Le pétrole persan, dit la note de Londres, a un rôle vital à jouer dans le bien-être futur des peuples du monde, et il est de l'intérêt non seulement de la Perse mais de la Grande-Bretagne qu'il en soit ainsi".

Cette note a été provoquée par de récents conflits ouvriers qui se sont produits dans les gisements pétrolifères du sud de l'Iran, et qui ont eu comme résultat que l'"Anglo-Iranian Oil Company" a été privée d'une production de 360,000 tonnes de pétrole. Le gouvernement anglais détient une forte tranche du capital-actions de cette compagnie: £11,250,000 sur un total de £32,843,752.

Ces jours derniers les Anglais ont envoyé de nouvelles troupes à Basrah, port d'Iraq sur le golfe Persique, pour remplacer la garnison qui s'y trouvait déjà. La radio de Moscou a vivement protesté contre ces mouvements militaires, et ce matin la presse iranienne à son tour critique cette décision anglaise où elle voit une menace pour l'indépendance et la souveraineté de l'Iran. Tout cela indique que l'influence soviétique grandit en Iran.

Une autre manoeuvre attendue depuis longtemps et qui peut provoquer de graves perturbations dans l'Empire britannique, paraît s'esquisser. Moscou se rangerait du côté des Arabes contre les Juifs sur le problème palestinien. Les Anglais ont proposé une division de la Palestine en quatre provinces, mais ne procéderont à ce plan qu'avec l'approbation et le concours des Etats-Unis; ce projet comporterait l'immigration de 100,000 fugitifs juifs en Palestine.

En attendant la décision des Etats-Unis là-dessus, le gouvernement anglais exercerait un blocus rigoureux contre toute immigration clandestine en Palestine; cela comporterait non seulement une surveillance de la côte et des eaux palestiniennes par des vaisseaux anglais, mais aussi un contrôle en Italie, en Autriche et dans les camps de réfugiés d'Allemagne d'où partent ces immigrants.

Les Soviets attendent peut-être que Washington et Londres s'engagent dans une solution de compromis entre les thèses juives et arabes pour tenter de se concilier tout le monde musulman en dénonçant le sionisme. Cela aurait des répercussions non seulement dans le Proche-Orient mais jusque dans l'Inde. Au cours de récentes élections indiennes, on a vu les communistes se ranger avec la Ligue musulmane contre le Congrès panindien.

#### ARMES NOUVELLES

Pendant que les Soviets poursuivent cette politique agressive, la course aux armements continue. A la commission de l'énergie atomique à New-York hier, M. Gromyko a repris sa thèse que le contrôle de la bombe atomique doit être effectué dans le cadre du Conseil de Sécurité et avec le droit de veto, que le projet des Etats-Unis avec l'inspection internationale est contraire au droit de souveraineté des nations. Plusieurs délégués lui ont demandé de dire comment un contrôle efficace serait possible avec le droit de veto. Finalement la commission a suspendu son travail en attendant un rapport de son comité scientifique et technique sur la façon dont on pourrait contrôler l'énergie atomique.

Ce débat n'arrête pas les travaux des savants pour la découverte de nouvelles armes. Une expérience réalisée hier avec succès par l'aviation de l'armée des Etats-Unis révèle que les projectiles dirigés ne sont plus une probabilité mais une réalité. Deux avions B-17, sans équipages, ont été conduits de Hilo, Hawaii, jusqu'à l'aéroport de Muroc, en Californie. L'essai a démontré que par contrôle à distance l'on peut conduire jusqu'à une cible donnée et sur une distance de 2,500 milles, des bombardiers lourds portant de fortes charges d'explosifs, et que le mécanisme de contrôle peut fonctionner à la perfection pendant au moins 15 heures.

Le directeur de l'expérience, le général Richardson, a dit que les deux avions auraient pu être chargés de 5,000 livres de T.N.T. ou d'autre explosif, et que l'avion conducteur peut les diriger avec précision ou tout en restant 50 milles en arrière. En utilisant des B-32 ou des B-35 au lieu de B-17, le rayon d'action serait de 10,000 milles ou plus. L'un des avions a jeté une bombe de fumée de 100 livres au large de l'île de Santa-Rosa; l'autre n'a pas jeté sa bombe parce que l'avion conducteur n'a pas trouvé d'éclaircie à travers les nuages; au lieu de risquer d'atteindre un navire invisible, l'avion a été conduit à destination avec sa bombe.

Les appareils ont atteint une altitude de 7,000 pieds, volé à travers les nuages, contre des vents contraires ou latéraux, ils ont rencontré des averses et du soleil; pendant l'envolée, l'essence a été transférée d'un réservoir à un autre. Toutes ces opérations ont été effectuées à distance, et l'avion conducteur ne voyait son appareil-projectile que par radar. De tels projectiles pourront être munis de charges atomiques. La souveraineté, que M. Gromyko invoque contre le projet d'inspection internationale, ne résisterait pas longtemps dans une guerre livrée avec de telles armes.

Paul SAURIOL

## Bloc-notes

### Au "Nouveau-Québec"

Les dépêches nous apportent des nouvelles du "Nouveau-Québec". Cette immense contrée de notre province, jusqu'ici inexploitée, a été particulièrement mise en lumière par la loi Robinson de la dernière session provinciale. Cette loi ratifiait un arrangement conclu entre la *Hollinger North Shore Exploration* et la Province pour l'exploration et l'exploitation minière d'un quadrilatère de l'Ungava, à proximité de la frontière du Labrador terre-neuvien, aux sources de la rivière Hamilton.

Pour se conformer à son permis, la *Hollinger* doit commencer ses fouilles sans tarder, à travers les 3,900 milles carrés qu'elle a obtenus de prospecter en vue de choisir définitivement une superficie de terrain de 300 milles carrés, prise à même les 3,900 milles où elle cherche des gisements ferreux.

Le sous-ministre des Mines, M. Dufresne, est allé se rendre compte des travaux entrepris par la concessionnaire. A son retour, il a confié aux journalistes que la *Hollinger* n'a guère avancé son travail au cours des derniers mois, à cause des difficultés du transport et de la brièveté de la saison propice. Toutefois, il reste à la compagnie encore jusqu'au mois de janvier 1858 pour accomplir des recherches préliminaires, tout en continuant de jouir d'une priorité sur ses *claims*, moyennant certaines obligations.

### Une émule: la "Norancon"

Mais la *Hollinger* ne sera pas seule à faire de la *prospection* dans le "Nouveau-Québec". Le gouvernement provincial vient d'accorder une autorisation de recherches minières à une émule: la *Norancon Exploration Company*. Suivant le premier ministre intérimaire, M. Onésime Gagnon, les principaux actionnaires de la *Norancon* sont tous des Canadiens; ils se recrutent surtout chez des gens intéressés dans des compagnies de mines de l'Abitibi et du Témiscamingue.

(suite à la page 2)

## *Le carnet du grincheux*

Disait M. Mackenzie King, chef de l'opposition, en 1933:

"Un ordre social basé sur des distinctions nobiliaires, est non seulement illogique et imprudent, mais injuste et fou". Ainsi il dénonçait le gouvernement Bennett qui voulait des décorations. Car en 1919, le Parlement fédéral avait adopté une résolution où Sa Majesté était priée de ne plus conférer de titres nobiliaires aux sujets du Canada.

* * *

Depuis, M. King s'est largement rattrapé. Tout l'alphabet décoratif y a passé. Mais on a surtout décoré ceux qui avaient sauvé la civilisation, sur les champs de bataille du Canada.

* * *

L'un des principaux titres est l'*O.B.E. OBE...ir* caractérise sans doute le service colonial.

* * *

Le gouvernement des 150,000 fonctionnaires a décidé d'augmenter le boni de vie chère de ses employés, tout comme il s'était lui-même voté un boni annuel de $2,000, libre d'impôts, pour chaque député.

C'est le même gouvernement qui crie à l'inflation, qui supplie les ouvriers de ne pas réclamer d'augmentations de salaires, enjoint aux marchands de ne pas augmenter les prix, etc. C'est pousser le cynisme un peu loin.

* * *

Il est vrai qu'il n'a pas d'inquiétude à entretenir. Les bonis de $2,000 et ceux des 150,000 fonctionnaires sont pris à même les enveloppes de paie de chacun des travailleurs. C'est pourquoi il ne se gêne pas.

* * *

Quelque conférencier à Radio-Canada, nous expliquera sans doute qu'il faut continuer à sauver la civilisation et la démocratie contre "les forces aveugles du mal", à raison de tant, par conférence.

* * *

Payons, mes frères!

Le Grincheux

7-VIII-46

## *Choses d'hier et d'aujourd'hui*

Ne prenez pas l'envie de manger pour mesure de votre appétit.

FRANKLYN

La session fédérale

## La Chambre des communes ratifie quatre ententes internationales

### Deux traités de commerce et les constitutions de deux nouveaux organismes des Nations Unies

Ottawa, 7 (D.N.C.) — M. Louis Saint-Laurent, qui remplace M. King à la fois comme premier ministre et ministre des affaires extérieures en son absence, a fait rapidement ratifier par la Chambre des Communes hier quatre ententes internationales — deux traités de commerce et les constitutions de deux nouveaux organismes des Nations Unies. Ces quatre accords n'ont pas soulevé d'opposition et n'ont pas donné lieu à un grand débat sur la politique étrangère.

M. Saint-Laurent a soumis à la fois les traités de commerce conclus par le Canada avec le Mexique et avec la Colombie. Il a expliqué que depuis 1937 le Canada avait conclu 7 autres de ces ententes commerciales en vertu desquelles les parties contractantes se garantissent mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée et il a insisté sur la cordialité croissante de nos relations avec les pays de l'Amérique latine. Il a ajouté que ces traités signés en février dernier étaient entrés provisoirement en vigueur en attendant la ratification

(suite à la page deux)

## Notes de voyage

### Détroit, Jackson, Michigan City

*Détroit, ville merveilleuse, même pour celui qui n'aime pas la mécanique, car nous trouvons dans cette cité des musées, des parcs qui peuvent satisfaire même les plus difficiles. Rappelons que notre silencieux, qui ne l'était pas du tout, nous obligea à garer notre automobile pour quelques heures afin de subir une réparation appropriée. Durant ce temps, nous nous dirigeons tout d'abord au* Belcrest Hotel *où nous prenons le lunch. Cet hôtel est situé rue Cass, près de la rue York, et son restaurant porte un nom invitant: le* Fireside. *Après avoir franchi les quelques pieds qui séparent ce restaurant de la voie publique, nous apercevions une grande salle aux murs bleu Alice dont la partie inférieure était recouverte de cuir de couleur ivoire.*

(suite à la page deux)

# LE DRAPEAU CANADIEN:

Samedi, 10 août, le "Devoir" publiera une reproduction photographique, en même temps que le texte anglais, avec en regard une traduction française, des articles de "Maple Leaf", organe officiel des soldats canadiens, à la suite d'une enquête faite en décembre dernier, auprès des soldats canadiens alors en Angleterre. L'immense majorité, la quasi-totalité des interrogés de "Maple Leaf" s'est prononcée contre l'insertion de l'Union Jack, de la fleur de lis ou de n'importe quel autre emblème étranger sur un drapeau canadien. Que nos lecteurs avertissent leurs amis de langue anglaise.

# La session fédérale

(suite de la première page)

formelle. Il a fait l'éloge des hommes d'affaires canadiens qui assurent notre réputation à l'étranger en servant bien leurs clients et il a affirmé que les traités de commerce facilitent entre les hommes une meilleure compréhension qui est le seul fondement véritable de la paix et de la sécurité.

Les deux résolutions à l'effet de ratifier ces traités de commerce avec le Mexique et la Colombie ont été adoptées à l'unanimité et sans discussion. M. G. K. Fraser, député de Peterborough-ouest, a exprimé en quatre phrases l'approbation des conservateurs.

M. Saint-Laurent a ensuite soumis la constitution de l'organisation internationale de la santé qui a été signée à New-York le 22 juillet dernier. Après avoir rappelé que c'était sur proposition du Brésil que l'on avait inscrit dans la charte des Nations Unies à la conférence de San-Francisco, après avoir rappelé qu'un délégué du Canada, le Dr Brock Chisholm, avait été rapporteur du comité technique qui a préparé la constitution du nouvel organisme, il a exposé les grandes lignes de cette constitution et il a exprimé l'avis que cet office de la santé serait l'un des plus utiles de tous les organismes internationaux.

### Approbation des conservateurs

Au nom des conservateurs, M. le Dr W. G. Blair, député de Lanark, a approuvé la participation du Canada à cet organisme international en affirmant que sa fondation constitue l'un des événements importants de l'histoire du monde. Il a déploré que cette collaboration ne se soit pas établie plus tôt pour combattre la maladie dans le monde et il a réclamé l'égalité pour tous les humains du point de vue médical. Pour illustrer l'influence des épidémies sur le cours de l'histoire, il s'est demandé si le Canada serait devenu une possession britannique si les colons de la Nouvelle-France n'avaient été constamment décimés par les épidémies. Il a réclamé une vigoureuse campagne au Canada même contre les fléaux de la tuberculose, du cancer et des maladies vénériennes. Il a conclu en disant que l'organisation de la santé contribuera plus que toute autre chose au maintien de la paix.

Au nom de la C.C.F., Mme Gladys Strum, d-putée de Qu'appelle, a également approuvé la résolution, mais en insistant sur les conditions de vie qui influent si puissamment sur la santé des gens comme le logement et l'alimentation. Elle a réclamé une campagne contre l'ignorance et la pauvreté en insistant plus particulièrement sur l'amélioration du logement. Elle a demandé au gouvernement fédéral d'en revenir à ses premières offres aux provinces pour ce qui est des services de santé.

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, a réclamé une politique nationale de la santé, et déploré que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'ait pas fait de la santé une juridiction concurrente. M. Gordon Graydon, député de Peel, et spécialiste de l'opposition en matière de politique étrangère, a parlé d'une attitude plus progressive dans les relations internationales et d'une grande épreuve de collaboration internationale, qui devrait faciliter l'action en commun dans tous les domaines. M. John Blackmore, député créditiste de Lethbridge, a exprimé un certain scepticisme sur l'efficacité de ces organismes internationaux en exprimant l'opinion qu'elles détournent l'attention de nos difficultés immédiates. Il a soutenu que la cause réelle du mauvais état de santé de nos gens, il faut la chercher dans le niveau de vie qui est trop bas parce que les salaires sont insuffisants.

La résolution approuvant la constitution de l'organisation internationale de santé a été approuvée à l'unanimité.

### L'O.I.E.S.C.

En soumettant la résolution qui approuve la constitution de l'organisation internationale d'éducation, de science et de culture, M. Saint-Laurent a déclaré que le monde s'est rendu compte de l'importance de la collaboration intellectuelle pendant la première grande guerre et surtout pendant la guerre qui vient de se terminer. Il a rappelé que le Canada était représenté à la conférence internationale de la culture, en novembre 1945, par M. Vincent Massey, haut-commissaire du Canada à Londres, le principal de l'Université Queen, M. R.-C. Wallace, et M. Edmond Turcotte, journaliste. Il a annoncé que 17 nations ont déjà approuvé la constitution du nouvel organisme international de culture qui tiendra sa première réunion à Paris en novembre prochain. Il a dit que le gouvernement canadien n'avait pas encore déterminé quelle formule il adopterait pour mettre les divers corps canadiens qui s'intéressent à l'enseignement, à la science et à la culture en contact avec l'organisme international. Aux Etats-Unis, dit-il, on a décidé de former une commission nationale de 100 membres, mais il faut procéder avec précaution au Canada en raison de la juridiction des provinces en matière d'éducation.

Cette quatrième résolution a donné lieu à un débat beaucoup plus prolongé que les trois précédentes. M. Donald-M. Fleming, député conservateur de Toronto-Eglinton, a dit qu'il ne suffisait pas d'une constitution parfaite et d'un idéal élevé, mais qu'il fallait une ferme détermination de la part des gouvernements du monde pour obtenir des résultats. Il ne croit pas que le Canada doive retirer des avantages immédiats de cet organisme, mais il estime que notre pays est aussi intéressé que tout autre au maintien de la paix et qu'il ne saurait se désintéresser du mouvement des idées dans les autres pays du monde après l'expérience naziste. Le Canada, dit M. Fleming, est fier de la part qu'il a prise à la victoire, mais il doit fournir une contribution aussi forte dans le domaine culturel et cette contribution peut être d'autant plus précieuse qu'il peut puiser dans deux grandes cultures sans parler de l'apport des Néo-Canadiens. Faisant allusion à la commission nationale de la culture, le député de Toronto-Eglinton a insisté sur le respect de l'autonomie provinciale en matière d'éducation.

M. R. R. Knight, député coopératiste de Saskatoon, a parlé de l'échange de connaissances dans le domaine médical et il a dit que les domaine médicale et il a dit que les associations d'instituteurs réclament depuis longtemps une initiative de ce genre. Il voudrait un ministre, un ministère et un corps consultatif des affaires d'éducation et de culture.

M. T. L. Church a déclaré que la charte de San-Francisco n'est déjà plus qu'un chiffon de papier et que les grands principes que l'on invoque aujourd'hui étaient invoqués au lendemain de la bataille de Waterloo quand on parlait de changer le coeur des hommes. Ce sont des missionnaires, dit-il, qu'il faudrait envoyer pour changer le coeur des hommes si l'on veut éviter de nouvelles guerres. La seule société des nations qui ait jamais obtenu de résultats dans le domaine culturel est l'Empire britannique. Toutes ces organisations sur papier ne sont que du gaspillage.

M. F. S. Zaplitny, député coopératiste de Dauphin, estime que les nations doivent sacrifier une partie de leur souveraineté en matière d'éducation comme elles consentent à sacrifier une partie de leur souveraineté en se soumettant d'avance à l'intervention physique des Nations unies pour éviter la guerre. Il n'hésiterait pas à accorder au nouvel organisme international le pouvoir d'établir un programme minimum d'enseignement pour toutes les écoles du monde.

M. William Irvine, député coopératiste de Caribou, soutient, comme M. Zaplitny avant lui, que les guerres ne prennent pas naissance dans l'esprit des hommes, mais qu'elles sont la conséquence de la concurrence économique. Il faut, dit-il, remplacer l'économie de concurrence par l'économie de coopération.

M. Gordon Graydon, député conservateur de Peel, a déclaré que les organismes internationaux que l'on vient d'établir ont sans doute leurs faiblesses, mais qu'ils peuvent quand même fournir aux représentants des divers pays l'occasion de se rencontrer et de se comprendre et qu'ils constituent donc un pas dans la bonne voie. Il regrette que la Russie soviétique ait décidé de s'abstenir de participer aux travaux de cet organisme de culture. Il insiste sur l'importance d'une presse libre en affirmant que la liberté de la presse doit être l'un des fondements du gouvernement mondial qu'il désire.

M. Norman Jaques, député créditiste de Wetaskiwin, a demandé si l'enseignement que cet organisme dispenserait au monde s'inspirerait de la propagande de la Grande-Bretagne ou de celle des Etats-Unis. Il a demandé si le docteur Chisholm qui s'est moqué du christianisme et qui a obtenu un poste-clef dans le nouvel organisme international, serait chargé d'éduquer le monde. Il s'est prononcé contre l'internationalisme et le communisme ainsi que contre le projet d'organisation internationale de culture et les autres organismes du même genre.

La résolution approuvant l'organisme international d'éducation, de science et de culture, a été adoptée sans dissidence après cette protestation de M. Jaques.

# Nécrologie

AUBERTIN — A Boucherville, 5 août, à 65 ans, Mme veuve Joseph Aubertin, née Carina Lasonde.

BARBE — A St-Eustache, 2 août, à 75 ans, Ferdinand Barbe, époux en 1ères noces d'Alphonsine Corbeil, en 2èmes noces, de feu Victoria Bigras, en 3èmes noces, de Berthe Bigras.

BERTRAND — A Pte-Claire, 6 août, 92 ans, Mme veuve Alfred Bertrand, née Virginie Séguin.

BIGRAS — A Montréal, 2 août, à 23 ans 11 mois, Suzanne Labranche, épouse de Roland Bigras.

BOIVIN — A Montréal, 5 août, à 85 ans, Mme Edouard Boivin, épouse en 1ères noces de feu Edouard Ouellette, et en 2èmes noces de feu Edouard Boivin.

BOUCHARD — A Montréal, 1er août, à 38 ans, Paul-Emile Bouchard, époux de Rita Sabourin, 2328 est, Ontario.

BOURQUE — A Montréal, 2 août, à 41 ans, Mme Jean Bourque, née Léonora Latendresse.

BOURGEAULT — A Montréal, 6 août, à 21 ans, Mlle Madeleine Bourgeault, fille de Roméo Bourgeault et de Jeanne Lessard.

BRIAND — A Montréal, le 5 août, à 86 ans, Jean-Baptiste Collette, époux de feu Marie-Louise Dansereau, 2544, rue Châteauguay.

CADIEUX — A Montréal, 1er août, à 56 ans, Mme Vve Albert Cadieux, née Aurette Cotnoir, 4632, Christophe-Colomb.

CERINO — A Montréal, 1er août, à 24 ans, Mlle Bruna Cerino, institutrice, 6662, Marquette.

CHANTRE — A Montréal, le 4 août, à 58 ans, Emmanuel Chantre, époux de Louise Andruet.

CUERRIER — A Montréal, 1er août, 67 ans, Alexandre Cuerrier, époux de Georgianna Monette, 3268, Ste-Zilarie.

DESJARDINS — A Montréal, 5 août, 41 ans, Henri Desjardins, époux d'Anna Lelièvre, 2116, rue Champlain.

FLEURY — A Montréal, 1er août, à 68 ans, Albert Fleury, époux d'Antoinette Nailles, 4633, Marquette.

FORTIN — A Montréal, le 5 août, à 51 ans Oscar "Pitou" Fortin, fils de feu Adélard Fortin et de feu Octavie Tessier.

GAUDREAU — A Montréal, 5 août, à 76 ans, Phillias Gaudreau, époux de Williamine Lord, 5014, Marquette.

GENDRON — A Montréal, 2 août, 75 ans, Léonie Dugas, épouse de feu Albini Gendron, 2592 Manufacture.

GOULET — A Verdun, 2 août, 59 ans, M. Joseph Goulet, époux d'Hélène Leduc, 941, de l'Eglise.

JODOIN — A Montréal, 2 août, à 69 ans, Georges Jodoin, 1190, Visitation.

LALANDE — A Montréal, 2 août, à 66 ans, Mme Victor Lalande, née Malvina Groulx, 6396, 2e avenue Rosemont.

LACROIX — A Montréal, 5 août, 48 ans, M. Wilfrid Lacroix, époux d'Aline Lamer, 7214, avenue Querbes.

LAMOTHE — A Montréal, 5 août, à 78 ans, Anthime Lamothe, époux d'Augustine Plante.

LESSARD — A St-Donat, 2 août, à 63 ans, J.-A. Lessard, importateur de soieries, époux de Juliette Cayer.

MARCOUX — A Montréal, 2 août 1946, 13 ans, Jeannette Marcoux, fille d'Henri Marcoux et d'Antoinette Sigouin.

MONETTE — A Montréal, 2 août, à 76 ans, Mme Vve Omer Monette, née Rose-Anne Couture, 4533 St-Laurent.

PARE — A Montréal, 2 août, à 85 ans, Mme Joseph Paré, née Georgianna Lebel.

PERRAULT — A Montréal, 5 août, à 60 ans, William Perreault, époux de Blanche Jubinville.

PICHE — A Montréal, 4 août 1946, à 69 ans, est décédé Isidore Piché, époux de Maria Smith.

PLANTE — A Montréal, 2 août, à 55 ans, Frédéric Plante, époux de feu Alice Fortier, 6674, Lacroix.

TROTTIER — A l'hôpital Notre-Dame, 5 août, à 21 ans, M. Charles-A. Trottier, fils de M. Charles-Edouard Trottier et d'Aurélie Coderre.

VERONNEAU — A Montréal, 1er août, 70 ans, Adolphe Véronneau.

VILLENEUVE — A Montréal, 5 août, à 67 ans, M. Ferdinand Villeneuvie, frère de M. l'abbé Omer Villeneuve, vicaire à St-Ambroise, époux en 1ères noces d'Emilia Lafrance, en 2èmes noces de Donalda Fleurant, en 3èmes noces de Florida Poulin.

### A L'ETRANGER

New-York. — Le Dr Charles Lee Hoagland est décédé vendredi dernier à l'âge de 39 ans. Il avait trouvé une nouvelle technique pour traiter la cirrhose du foie et la jaunisse infectieuse. Il était l'un des quinze membres seniors du Rockefeller Institute.

New-York. — Le révérend Robert Holland, S.J., directeur de l'Université Fordham, depuis les dernières dix années, et auteur de nombreux ouvrages, est décédé vendredi, à l'âge de 54 ans. Son dernier ouvrage de poésie était intitulé: "Le chant de Tekakwitha". Il avait écrit aussi "La vie de saint François Régis", et plusieurs ouvrages pour la population enfantine.

Il avait été également missionnaire aux Phillipines.

Détroit. — M. William Baird Lowe, ancien directeur gérant du journal "Detroit Free Press" est décédé dimanche, à l'âge de 75 ans.

New-York. — M. Ignacy Matuszewski, diplomate, journaliste et soldat, qui réussit à transférer les réserves-or du gouvernement polonais, soit une somme de $75,000,000 au nez des nazis lors de l'invasion allemande en 1939, est décédé samedi. Il était âgé de 56 ans.

Il était un ami du maréchal Pilsudzki. EnE 1925, il avait été nommé attaché militaire à Rome, et en 1928 ministre de Pologne en Hongrie. En 1930 il devint ministre des finances de Pologne sous le ministère Moscicki. EnE 1932, il démissionna et fit du journalisme.

Il avait sauvé les réserves d'or de Pologne, en les chargeant dans quinze camions qui finirent par arriver en Syrie. De là l'or fut transporté en France, et de là, lors de la chute de la France, à un autre endroit. Matuszewski passa alors en Espagne, puis au Portugal et enfin en Amérique où il arriva en septembre 1941.

Son unique fille fut tuée dans la tentative de soulèvement de Varsovie en 1944, alors qu'elle combattait avec les forces de la résistance.

Washington. — Le Dr Alfredo Machado Hernandez, ambassadeur du Venezuela aux Etats-Unis, est mort dimanche, âgé de 58 ans. Il avait été précédemment ambassadeur auprès de l'Argentine, et du Pérou. Il avait été ministre des finances de son pays en 1941.

# Avis de décès

COLLETTE. — A Montréal, le 5 août 1946, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Collette, époux de feu Marie-Louise Dansereau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence, no 2544 rue Châteauguay, à 8 h., pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST. — A Montréal, le 7 août 1946, à l'âge de 81 ans, 6 mois, est décédé, Joseph Daoust, président de Daoust-Lalonde & Cie Ltée, époux de Marie. Louise Raby. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 302 rue Ste-Catherine est, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le ralliement aura lieu, angle boulevard St-Joseph et Hutchison, à 8 h. 45.

MARTEL. — A St-Hyacinthe, le 6 août, est décédé M. Zéphirin Martel, veuf de Victoire Laflamme. Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 août, à 10 hres, à la Cathédrale de St-Hyacinthe. L'inhumation aura lieu à St-Pie de Bagot. M. Martel était le père de M. le curé H.-G. Martel, de St-Joseph-de-Sorel, de M. le curé Eucher Martel, de La Providence de St-Hyacinthe, et de M. le curé Joseph Martel, de Richelieu. Parenté et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUET. — A Bonaventure, le 4 août 1946, à l'âge de 52 ans, est décédé Raoul Paquet, organiste à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, époux de Marie-Anne Giguère. Un service funèbre sera chanté jeudi le 8 août, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

# CALENDRIER

8e mois AOUT 31 jours
Demain: JEUDI 8 AOUT 1946
SS. CYRIAQUE et ses comp., martyrs.
Lever du soleil, 4 h. 51.
Coucher du soleil, 7 h. 19.
Lever de la lune, 4 h. 42.
Coucher de la lune, 0 h. 36.
Premier Quartier, le 4, à 3h. 55m. du soir.
Pleine Lune, le 12, à 5h. 26m. du soir.
Dernier Quartier, le 19, à 8h. 17m. du soir.
Nouvelle Lune, le 26, à 4h. 7m. du soir.

| AOUT 1946 | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Dim. | Lun | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| PQ 4 | PL 12 | DQ 19 | NL 26 | | | |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

EN VACANCES

Faites-vous suivre par
LE DEVOIR

Canada
1 semaine ..... .20
2 semaines ..... .35
3 semaines ..... .50
1 mois ..... .65
2 mois ..... 1.15
3 mois ..... 1.65

Etats-Unis
1 semaine ..... .25
1 mois ..... .75
3 mois ..... 2.25

Strictement payable d'avance par mandat-poste ou chèque au pair, sinon ajouter 15 sous pour frais d'échange, au "Devoir", Boîte Postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

Nul abonnement accepté par téléphone.

# Notes de voyage

(Suite de la première)

*Les plafonds étaient blancs et le tout était rehaussé par un superbe tapis rouge des plus moelleux et garni de dessins gris représentant de superbes fougères. Au fond un bar avec force miroirs donnait une impression d'immensité à cette salle, et dans un demi-ton, par un haut-parleur invisible, nous parvenaient des airs de valses de Strauss. Et tout ça, tout, tout, avec un repas complet, nous coûtait 75 cents chacun. Et n'oublions pas d'ajouter immédiatement que nous avions sur la table un sucrier bien plein. Nous dûmes regarder deux fois, croyant que le voyage avait affecté notre vue et même goûter le contenu de ce bocal pour savoir si ce n'était pas du sel. C'était bien du sucre! Et ceci, ce sucrier sur la table, nous l'avons vu partout aux Etats-Unis. Le beurre, cependant, comme chez nous, est rare, mais nous y sommes bien habitués.*

*Après ce copieux repas, nous visitons un peu la ville et nous nous arrêtons au musée d'art. Tout en marchant, nous remarquons de nombreux noms de rues de consonance canadienne-française, telles que les rues Jos. Campeau, Rivard, Beaubien, Riopel, Saint-Antoine, Dubois. La population noire nous a semblé fort considérable et s'il faut la juger par sa tenue et son vêtement, elle vit certainement avec aisance monétaire. Au musée d'art deux immenses peintures murales de style cubiste nous décrivent fort consciencieusement les différentes phases de l'industrie automobile et entre ces deux tableaux, se trouve un jardin intérieur avec une magnifique fontaine. Dans des salles spacieuses, nous pouvons admirer, en plus, des tableaux de maîtres tels que l'*Immaculée-Conception, *de Murillo,* Saint François en Extase, *d'El Greco, un* Portrait de Femme, *de Franz Hals,* Le Flûtiste, *du Titien,* Guerriers Romains, *de Louis David,* Madame Vigée-Lebrun, *par elle-même,* La mort de Lucrèce, *de Rembrandt. La bibliothèque publique de Détroit est superbe et on ne semble pas porter d'objection ni même d'être surpris du costume des gens qui vont là pour s'instruire. Ainsi dans la* Technology Library *nous avons vu un brave mécanicien, vêtu de sa salopette de travail et casquette sur la tête, demander un livre concernant le chauffage de locomotives et l'obtenir aussitôt. On peut se demander si la même chose se serait produite chez nous. Tout d'abord, notre technicien aurait-il eu le courage d'affronter le regard soi-disant savant de trop d'employés de bibliothèques? Et ces employés auraient-ils remis dans des mains un peu huileuses un livre qu'il faut garder apparemment prisonnier à moins qu'il ne soit confié à un monsieur bien propre et bien connu? Pour ma part, on fut à mon égard des plus gentils et comme les livres que je voulais consulter étaient sortis et qu'on possédait les doubles, on me permit de rentrer dans le "sanctuaire" et d'y consulter tous les documents concernant l'industrie qui m'intéressait.*

*3 mai 1946. Jackson, Michigan. Entre cette ville, où nous sommes arrivés hier soir, et Détroit, il y a un chemin à 8 voies en droite ligne qui peut accommoder un trafic routier considérable. A Jackson nous avons eu un désappointement car les ouvriers de la fabrique où nous voulions nous procurer certaines marchandises étaient en grève. Les abords de cette industrie nous semblèrent étranges. Pas de bruit, pas de lumière, pas de fenêtre ouverte. Cependant tout près de la porte de l'entrée principale, sur le trottoir, autour d'un baril vide utilisé en guise de fournaise, quatre hommes de forte taille causaient ensemble. En les apercevant, nous arrêtâmes notre véhicule et aussitôt ces hommes se dirigèrent vers nous et nous demandèrent sur un ton brutal: "Que voulez-vous?" Sans attendre notre réponse, ils nous dirent aussitôt: "Si vous cherchez du travail, allez ailleurs. Nous sommes en grève".*

*Comme nous nous attendions très peu à ces interpellations, nous sommes demeurés un peu surpris mais nous nous empressâmes aussitôt d'expliquer à ces hommes que nous désirions tout simplement acheter des outils. On nous crut à peine mais après avoir constaté que nous avions une plaque d'enregistrement de la province de Québec sur notre véhicule, on baissa le ton. On nous expliqua alors que malheureusement la grève sévissait depuis trois semaines et qu'on ne savait pas encore quand reprendrait le travail. A l'hôtel, au retour, nous trouvons une petite carte sur laquelle on nous demandait de faire nos suggestions et nos critiques. Une enveloppe affranchie pour la compagnie des hôtels dont faisait partie le nôtre accompagnait cette carte. Voilà quelque chose qu'il serait bon d'imiter dans notre province.*

*4 mai, Michigan City. 957.2 m. Nous arrivons dans cette ville durant la* Semaine de la Sécurité Urbaine. *Le piéton doit être sur ses gardes car s'il traverse la rue sur un feu rouge, même s'il n'y a personne en vue, il est sujet à l'amende. Nous avons été surpris de voir combien les piétons respectaient les feux de circulation. Il est vrai que la crainte est le commencement de la sagesse et comme ces piétons, s'ils ne respectent pas la loi, s'exposent à payer une amende de $5, ils y pensent deux fois avant de passer outre aux règlements.—Nous savons tous que le charbon joue un grand rôle dans le chauffage des habitations et des locomotives, mais pour nous qui sommes habitués à la houille blanche, nous oublions trop facilement qu'il peut servir à la production de l'électricité. Or, dans cette ville comme dans bien d'autres, à cause de la pénurie de ce combustible due à la grève, on en était réduit à un véritable* black-out *de temps de guerre. A Michigan City, nous constatons, comme dans trop de villes américaines, hélas! que le chemin de fer est situé trop au centre de la ville et occasionne ainsi pour les citadins un bruit intense et beaucoup de fumée. Le dimanche, entre les cinq églises catholiques romaines, les heures des messes varient comme suit: 5 h., 6 h., 7 h. 30, 8 h. 45, 10 h. (grand-messe) suivie de basses messes à 11 h. et 11 h. 45. On n'a donc pas de raison de manquer la messe. A l'église, le lendemain matin, nous constatons que les gens arrivent avant la messe commencée et sont très respectueux. Ainsi au moment de la distribution de la sainte Communion, entre l'espace de temps qui s'écoule où le prêtre officiant se retourne vers la foule et descend à la sainte Table, tout le monde se met à genoux, même ceux qui sont debout dans la grande allée en attendant leur tour pour communier. Dans le choeur, à côté du cierge pascal, nous pouvons voir le drapeau étoilé. Heureux peuple qui a son drapeau bien à lui et qui en est fier, quelle que soit son origine raciale! Pour la quête, les systèmes varient. Ainsi l'on utilise soit un panier joint à un long manche, soit encore un panier rond mais que chaque fidèle se passe de main à main dans les bancs. Toute la foule se lève en même temps et s'assoit de même et partout, même dans les plus petites églises, il y a des placiers.*

Raymond HURTUBISE

N. B. — La prochaine fois: Chicago, Dubuque, Rapid City.

# Bloc-notes

(suite de la première page)

La *Norancon* opérera à proximité de la *Hollinger;* elle a jeté son dévolu sur une étendue de 1,500 milles carrés.

Nous n'avons pas encore pu prendre connaissance de l'arrêté-en-conseil relatif à la nouvelle compagnie de recherches minières, pour en juger toute la portée.

### L'"évêque" du Nouveau-Québec

En même temps, on annonce, chez les Pères Oblats, le départ d'un nouveau missionnaire pour le vicariat apostolique du Labrador, récemment institué et détaché du vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent. Le vicariat du Golfe est élevé au rang d'évêché. Mgr Labrie, Eudiste, en est le premier titulaire. Le nouvel évêque possède juridiction sur tout le territoire situé au nord du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Saguenay jusqu'à Natasquan, avec siège à la Baie-Comeau.

L'autorité de Mgr Scheffer, Oblat, premier vicaire apostolique du Labrador, s'étendra sur l'immensité territoriale qui couvre le nord de la province, depuis Natasquan, sur le Golfe, jusqu'à Grande-Baleine, Baie d'Hudson. En réalité, Mgr Scheffer est "l'évêque du "Nouveau-Québec", région présentement désertique et ingrate, de 350,000 milles carrés, mais promise à une grande expansion minière et industrielle, si les voeux des promoteurs et des milieux ministériels s'accomplissent.

Des paroisses surgiraient et une organisation civile régulière viendrait compléter les organismes de la vie catholique.

Louis ROBILLARD

7-VIII-46

# La température

7, (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval: Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Québec et Baie Comeau: Beau, peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal, 59 et 84; Ottawa, 55 et 86; Québec, 54 et 83; Laurentides, 49 et 85; Rivière-du-Loup, 52 et 83. Humidité inchangée.

* * *

Région des Cantons de l'Est: Beau, puis nuageux dans la partie sud-est ce soir. Nuageux demain avec averses dans la région de Mégantic. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke, 56 et 79. Humidité légèrement à la hausse.

* * *

Régions du St-Maurice et du lac St-Jean: Beau, sauf dans la partie nord, ce soir: nuageux avec averses ou orages. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain dans St-Maurice, 48 et 82; à Chicoutimi, 52 et 81. Humidité inchangée.

* * *

Bais des Chaleurs, Gaspé et Côte nord: Nuageux avec averses et orages aujourd'hui. Plus clair ce soir. Nuageux avec averses demain après-midi avec brouillard près de la côte, demain soir. Peu de changement dans la température.

# Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique

## M. Beaudoin n'est pas candidat

*Chambres des Communes*
*Canada*
Ottawa, 5 août 1946.

Messieurs,

On a attiré mon attention sur une dépêche de la Presse Canadienne, parue dans le journal "The Globe and Mail", de Toronto, le lundi 5 août 1946, à la page 3, sous le titre "Two MP's train their sights on Quebec Liberal leadership" (Deux députés fédéraux s'alignent pour devenir chef du parti libéral de Québec).

Dans cette nouvelle, on laisse entendre que j'envisage la possibilité de décrocher le poste de chef du parti libéral provincial dans Québec, et que je prête l'oreille à ceux qui suggèrent que je devrai être candidat à toute convention convoquée pour le choix d'un nouveau chef du Parti libéral. Je tiens à déclarer que je suis un franc partisan de l'Honorable Adélard Godbout, Chef du Parti Libéral dans la Province de Québec, et que si le poste qu'il occupe avec tant d'éclat devenait libre, je n'ai pas l'intention de quitter le domaine fédéral où je suis entré le 11 juin 1945, de par le vouloir des électeurs de Vaudreuil-Soulanges à qui je conserve une vive reconnaissance.

L.-R. BEAUDOIN, M.P.
Vaudreuil-Soulanges

## Démissions à la banque Barclay

En un geste qui est regardé comme d'une signification financière très importante, les cinq directeurs canadiens de la banque Barclay, y compris M. Allan-A. Magee, C.R., président, ont démissionné, hier à la suite d'un "différend d'opinions avec les institutions parentes d'Angleterre, sur une politique fondamentale". Ces directeurs sont: le colonel J.-A. Ralston; M. L.-A Taschereau; M. J.-C. Cushing et M. Henry Borden

L'on rapportait, hier soir, dans les cercles financiers que M. H.-A Stevenson, représentant des institutions bancaires britanniques, au bureau des directeurs, serait ou aurait été nommé président.

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT
OUVERT JOUR & NUIT
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251

Maintenant...
en vente chez votre fournisseur un célèbre produit français
L'EAU DES CARMES BOYER
facilite la digestion, apaise les nerfs, dissipe tous malaises, réconforte. 10
Sur du sucre ou dans une infusion. Toutes pharmacies.
Agent général: J. Alfred Ouimet, Montréal

MEUBLES EXCLUSIFS
faits sur commandes
REMBOURRAGE - TENTURES
DECORATION INTERIEURE
MARCEL G. COUTLÉE
EBENISTE - DECORATEUR
Diplômé de l'Ecole du Meuble
5126 av. Papineau - CH. 1868

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1786-1787.
Ecoutez le jeudi C.H.L.P 12 h 15 12 h 30

Voyages organisés
Tour de la Gaspésie
Voyage en autobus spécial
8 à 10 JOURS
New-York — Fête du Travail
TRAINS - AUTOBUS - BATEAUX
$29.00 - $32.00 - $36.50
Hôtels - Visites - Accommodations, etc.
Toronto — Chute Niagara
(FIN DE SEMAINE)
Informations et réservations
Association Voyages Historiques
5302 AV. DU PARC - CA. 0793

NOUVELLES D'EMPLOI
Le Service national de Placement
présente un tableau partiel des occasions d'embauchage que son bureau local met à votre disposition.

Les positions ci-dessous mentionnées sont disponibles à la Division des Emplois ADMINISTRATIFS et PROFESSIONNELS, 10 EST RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Les résidents d'en dehors de la ville peuvent faire application au bureau du Service National de Placement le plus rapproché.

BIOLOGISTE —
Pour B.C. — Doit avoir un grade universitaire en bio-chimie ou équivalent, et avoir eu de l'expérience en biologie appliquée. Doit connaître l'angais — Saaire selon la compétence —

2 DESSINATEURS EN BATIMENT —
Pour préparer les plans dans la construction générale. Parfaite expérience. Doit connaître l'anglais à fond, et avoir des connaissances générales dans le génie. — Salaire jusqu'à $300. par mois —

PREMIERS DESSINATEURS EN MACHINERIE —
Doit être compétent et être un dessinateur de premier ordre — Doit aussi être capable de faire ses propres calculs — Salaires de $150. à $300. par mois —

INGENIEUR AERONAUTIQUE —
Doit avoir au moins six ans d'expérience dans l'essai, l'assemblage et le dessin aéronautique — Doit connaître parfaitement l'angais — Salaire de $59. à $74. par semaine —

TECHNICIENS-CHIMISTES —
Diplômés d'école supérieure et connaissance de la chimie — Moins de 35 ans — Bilingues de préférence — Pour être employés à Valleyfield — Salaire à discuter —

SURINTENDANT —
Pour l'Alberta — Doit avoir une parfaite connaissance de l'équipement lourd de construction de routes et savoir mener des hommes — Pour diriger des sous-contremaitres et des mécaniciens de machinerie lourde — Salaire $300. par mois —

VENDEUR —
Pour vendre des agences d'extraits de liqueurs douces aux distributeurs — Doit être bilingue et connaître l'industrie des liqueurs douces dans la province de Québec — Doit avoir plus de 30 ans — Salaire de $50. à $65. par semaine, plus frais et commissions —

AVIS AUX EMPLOYEURS
Parmi les nombreuses demandes d'emploi que nous avons en main à la division des Administrateurs et des Professionnels se trouvent: des jeunes dessinateurs avec expérience dans les usines de guerre; des ingénieurs en construction et en dessin de structure; des ingénieurs chimistes avec expérience dans l'industrie lourde, des directeurs de personnel et de publicité, des spécialistes en "Time Study" connaissant les systèmes de "Cost analysis" et de "Wage incentive".
Notre officier de relations patronales se fera un devoir de passer à vos bureaux pour vous expliquer le but de nos services et pour discuter avec vous des qualifications de nos candidats.

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL
Humphrey Mitchell, MINISTRE DU TRAVAIL
A. MacNamara, SOUS-MINISTRE

3 SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

| | |
|---|---|
| CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) | $6.00 |
| Etats-Unis et Empire britannique | 8.00 |
| UNION POSTALE | 10.00 |

EDITION HEBDOMADAIRE

| | |
|---|---|
| CANADA | 2.00 |
| Etats-Unis et UNION POSTALE | 3.00 |

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 7 AOUT 1946

Demain : BEAU

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 80.
Même date l'an dernier, 64.
Minimum aujourd'hui, 70.
Même date l'an dernier, 56.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.60; 11 h. a.m., 29.65; midi, 29.70.

## Le gouvernement n'a pas agi lorsqu'il le fallait

### Rapport du Congrès canadien au comité des relations industrielles — Une augmentation de dix cents de l'heure n'est plus suffisante

Ottawa, 7 (C.P.) — Le comité des salaires du Congrès canadien du travail a présenté aujourd'hui au comité parlementaire des relations industrielles ses recommandations pour l'amélioration des relations ouvrières et industrielles.

Le Congrès propose l'établissement d'un code national de travail de temps de paix et la création de bureaux industriels pour les principales industries, bureaux qui auront juridiction sur les profits, les prix, la production et les salaires.

Ce rapport, de 9,000 mots, présenté au comité par M. Pat Conroy, président du comité des salaires du Congrès canadien du travail, passe en revue la situation actuelle dans le travail organisé au Canada et demande expressément la reconnaissance de la place du travail dans l'industrie.

Le rapport critique aussi la position prise par M. Donald Gordon, président de la Commission des prix pour ce qui est des salaires, devant le comité du Congrès. Une autre critique du rapport du juge W.D. Roach sur la querelle de l'acier et une autre critique enfin de l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la régie des salaires sont exprimées dans le rapport.

Les propositions du Congrès se résument à ces trois item principaux:

1 — L'établissement d'un code de travail national, uniforme de temps de paix par la coopération des provinces ou, si cette coopération est impossible pour des raisons quelconques, par un amendement constitutionnel.

2 — La formation de conseils industriels pour chaque industrie et ce, sur une base tripartite, comprenant des représentants des employés, des employeurs et du public. Les conseils industriels devront avoir juridiction sur "tous les problèmes de chaque industrie, y compris ceux des profits, des salaires, de la production et des prix."

3 — Une expansion considérable des recherches actuelles de la possibilité du ministère du Travail et du Bureau fédéral des statistiques, de procurer de l'aide à chaque industrie, aide pour l'employeur et pour l'ouvrier.

"L'impasse actuelle de l'industrie à travers le pays est, dans notre opinion, inévitable; c'est le résultat automatique du manque de considération du rôle joué par les salaires et les relations industrielles dans les affaires de notre pays", a dit M. Conroy.

Les unions ouvrières ont déjà été acceptées par les employeurs comme une institution. L'industrie canadienne et les unions s'engagent dans une période semblable à celle qui a sévit en Grande-Bretagne, il y a une génération et comme résultat, les unions, surtout dans les grandes industries, ne sont plus considérées que comme "des forces d'agitation".

Le rapport du Congrès canadien du travail passe ensuite en revue la législation de la régie des salaires durant la guerre. M. Conroy dit qu'en janvier 1946, le gouvernement a consulté les chefs ouvriers sur un plan, alors à l'étude, pour permettre une revaluation des salaires sur un taux de cinq cents. Le Congrès canadien du travail a proposé un taux de dix cents, mais rien n'a encore été fait pour ces deux suggestions.

M. Conroy se réfère aux témoignages entendus devant le comité qu'il préside, témoignages qui démontrent que les bureaux du travail de temps de guerre ont approuvé des augmentations se totalisant à quelque $282,000,000 par année, soit, d'après M. Conroy, $113 par année pour chaque ouvrier canadien ou bien cinq cents de l'heure.

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a été inconsistent en s'élevant contre l'augmentation de plus de dix cents quand il a déjà, à plusieurs occasions, favorisé l'augmentation de 15 cents de l'heure, augmentation qui a été accordée aux bûcherons de la Colombie canadienne.

Quand une augmentation de dix cents aurait été suffisante en janvier, le gouvernement a refusé d'agir et maintenant que le prix de la vie a été haussé, cette augmentation de dix cents de l'heure est insuffisante.

"Nous croyons que le geste qui aurait empêché l'impasse actuelle n'a pas été fait par le gouvernement et que la continuation de son contrôle rigide des prix est responsable de la situation déplorable actuelle".

Les arguments de M. Gordon à l'égard des augmentations de salaire de plus de dix cents de l'heure sont basés sur deux présomptions qui ne peuvent être justifiées — celle que chaque augmentation de salaire signifie une augmentation semblable du coût de la vie et que l'effet d'une telle augmentation serait uniforme dans chaque industrie. M. Gordon a oublié de considérer le résultat d'une production accrue et la possibilité de rencontrer les augmentations de salaires en dehors des profits.

"Notre Congrès ne peut accepter que les profits soient considérés avant les salaires et encore moins que l'employeur seul décidât des profits".

"Si le profit doit être le début et la fin de la production, le résultat n'en peut être qu'une dépression et ce, dans un avenir très prochain."

Le Congrès canadien reconnaît la nécessité de la stabilité des salaires et il n'ignore pas que des salaires trop élevés peuvent détruire cette stabilité. "Mais nous ne sommes pas prêts à accepter le jugement de l'employeur, même s'il est approuvé par le président de la Commission des prix et par le ministre du Travail."

"Les ouvriers sont prêts à modeler leurs exigences sur les faits réels de la situation et sur l'intérêt du public. Mais ils ne veulent prendre cette responsabilité que si les employeurs veulent bien eux aussi la revêtir et que si les faits réels leur sont communiqués.

## La grève de Valleyfield

### Le ministre du travail, M. Barrette renouvelle aux ouvriers de la Montreal Cottons la recommandation de mettre un terme à leur grève illégale

Québec, 7 (D.N.C.) — Dans un télégramme qu'il a envoyé, hier après-midi, à M. Trefflé Leduc, président du comité de grève des tisserands de la Montreal Cottons, de Valleyfield, M. Antonio Barrette, ministre du Travail, déclare que le ministre du Travail ne peut rien faire de plus que renouveler aux ouvriers de la compagnie la recommandation de mettre un terme à leur grève illégale.

Le ministre rappelle que la Montreal Cottons a retiré toute offre de discussion ou de négociations parce que le président du comité de grève n'a pas tenu son engagement de recommander aux employés de retourner au travail si la compagnie s'engageait, de son côté, à discuter toute la situation de la grève de Valleyfield avec les membres du comité de cordination de la Fédération provinciale du Travail.

* * *

Valleyfield, 7 — Les rumeurs voulant qu'une nouvelle union soit à se former parmi les employés de la Montreal Cottons se sont confirmées, ce soir, par la distribution de feuillets parmi les habitants de Valleyfield par le conseil administratif de l'Association des employés du textile de Salaberry de Valleyfield.

Les circulaires disent que la nouvelle union est une union locale ouverte à tous les sujets canadiens de l'industrie du textile. Les circulaires ajoutent que cette nouvelle union ne sera affiliée à aucune autre union nationale ou internationale. Cette union n'aurait d'autres buts que ceux de servir les intérêts des employés et de maintenir la charité dans les relations des employés avec les employeurs.

Le même soir, dans une assemblée des grévistes, M. Trefflé Leduc, président du local 200, a flagellé la nouvelle union dont il a accusé les membres d'être des formentateurs de trouble.

## Un relevé national pour le placement

### Pour les personnes qui reçoivent une formation universitaire au Canada

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Le ministère fédéral du Travail a entrepris un relevé national afin de réunir les renseignements authentiques sur les occasions de placement futur des personnes qui reçoivent une formation universitaire au Canada. C'est ce qu'annonce aujourd'hui M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail.

Une récente décision du cabinet a confié au ministère du Travail la responsabilité du projet, après une étude du besoin de renseignements qui serviront à concilier les nombreux anciens combattants qui suivent des cours universitaires ou qui sont sur le point de suivre des cours, comme partie de leur réintégration. En plus de répondre aux besoins des consulteurs, on prévoit que les résultats du relevé aideront à traiter du sujet des perspectives quant au futur placement des exmliitaires et des étudiants civils plus jeunes.

Ils aideront également à répondre aux besoins de renseignements plus complets à l'usage des autorités en enseignement et autres qui s'intéressent à l'orientation professionnelle des personnes qui ont reçu une formation universitaire.

Afin d'aider à cette enquête, une Commission consultative et interministérielle a été établie sous la présidence de M. Arthur MacNamara, sous-ministre du Travail. Des représentants des ministères du Travail, des Affaires des Anciens Combattants, de la Reconstruction, de la Défense Nationale, de la Santé Nationale et du Bien-Etre social, de la Commission du Service civil et le Conseil des Recherches Nationales font partie de la Commission. Vu le problème particulier que comporte l'étude des possibilités de placement des étudiants-vétérans, on se propose de concentrer d'abord sur les besoins du personnel qui terminera sa formation universitaire de 1947 à 1951 inclusivement.

Le projet embrassera l'étude de l'information obtenue des employeurs du personnel avec formation universitaire, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux et de diverses associations professionnelles relativement aux groupes qui sont surtout placés d'eux-mêmes. On réunira des faits qui comprendront les besoins actuels de personnel professionnel et technique, les exigences prévues pour le remplacement du personnel mis à la retraite et les besoins aux fins d'expansion et de nouveaux projets.

Le ministre du Travail, dans sa déclaration, appuie sur le fait que tous les renseignements donnés par les employeurs seront considérés comme strictement confidentiels. On prendra soin de ne pas révéler les chiffres des maisons et entreprises privées.

## Mort tragique de M. Raoul Paquet

### Il était organiste à St-Jean-Baptiste depuis près de 25 ans — Lourde perte pour le monde musical

M. Raoul Paquet, docteur en musique de l'Université de Montréal, organiste à l'église St-Jean-Baptiste, de Montréal, directeur de l'enseignement du solfège à la Commission scolaire de Montréal, et professeur à l'Ecole Supérieur de Musique d'Outremont, est décédé dimanche soir, à l'âge de 52 ans.

M. Paquet était en vacances à Bonaventure, dans le comté de Gaspé, et dimanche dernier, il se rendait à une excursion de pêche, en bateau, avec le Dr Alfred Le Roy. Peu après le souper, M. Paquet se sentit indisposé, et monta sur le pont pour prendre l'air. Ses compagnons de voyage s'empressèrent auprès de lui, pour lui procurer les premiers soins. Quelques instants plus tard, M. Paquet fut frappé d'une syncope, et comme il se trouvait sur le bord de l'embarcation, il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. On a tenté vainement de repêcher le corps. Les recherches se sont continuées jusqu'au lendemain, sans plus de succès. L'accident s'est produit à environ quatre milles du rivage. Le coroner de la région s'est rendu sur les lieux, hier, et a rendu un verdict de mort accidentelle. Un service funèbre sera chanté demain matin à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

M. Paquet laisse dans le deuil, outre sa femme, (Marie-Anne Giguère), un fils: Abel-Marie; trois filles: Mlles Madeleine et Jacqueline, ainsi que Mme Bernard Lavallée, (Fernande); un frère: Alphonse; deux soeurs : Traxèle et Graziella.

En la personne de M. Raoul Paquet, le monde musical perd l'une de ses figures les plus distinguées. Organiste-compositeur, professeur, il s'était surtout signalé par le culte presque religieux qu'il vouait à la musique de Jean-Sébastien Bach, musique qu'il a d'ailleurs largement fait connaître à Montréal, depuis 1920.

M. Paquet avait fait ses études au collège de l'Assomption.

Après son cours classique, il entra à l'Université, mais décida, quelque temps plus tard, de se consacrer à la musique. Il fit un séjour assez prolongé, en France, en 1920, où il étudia sous la direction des maîtres Abel-Marie Ducau, organiste à la basilique du Sacré-Coeur, à Montmartre, et Marc Delmas, Grand Prix de Rome.

A son retour au pays, il obtenait le poste d'organiste à l'église St-Jean-Baptiste de Montréal, poste qu'il a occupé pendant près de 25 ans. M. Paquet était reconnu comme un maître de l'orgue. Il a donné, à Montréal, plusieurs récitals, tant sur les grandes orgues de St-Jean-Baptiste, qu'à la Société Casavant, dont il fut aussi président de la section française, et membre du conseil d'administration pendant plusieurs années. Il a aussi été invité à plusieurs reprises à l'inauguration d'orgues, dans nombre de paroisses de Montréal et d'ailleurs. On l'a surnommé, à juste titre, "l'organiste chrétien".

Il était remarquable aussi par ses improvisations à l'orgue.

Comme professeur, M. Paquet faisait école. Il a enseigné à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont; il était directeur de l'enseignement du solfège à la Commission scolaire de Montréal; il donnait aussi des cours privés à la Congrégation Notre-Dame, sans compter les nombreux élèves qui se rendaient à sa demeure. Une de ses élèves, Mlle Georgette Tremblay, a décroché le Prix d'Europe, il y a quelques années. Mlle Madeleine Paquet, sa fille, à qui il prodiguait ses enseignements, est elle-même une pianiste remarquable. Elle s'est fait entendre à plusieurs reprises en récitals, à Montréal. Il y a quelque temps, l'Université de Montréal décernait à M. Paquet, le grade de Docteur en musique, en reconnaissance des services rendus à la cause musicale et artistique en notre ville et province.

M. Paquet était aussi compositeur. Plusieurs de ses oeuvres ont été exécutées à plusieurs reprises en notre ville, notamment "La Croix Douloureuse", chantée par M. Raoul Jobin, l'an dernier; la "Messe de Requiem", ainsi que d'autres oeuvres, tant religieuses que profanes.

A la famille éprouvée, le "Devoir" offre l'expression de sa profonde sympathie.

## Rapport sur les fléaux agricoles

Québec, 7 (D.N.C.) — Le ministère de l'Agriculture nous communique le rapport suivant sur les fléaux agricoles pour la période finissant le 1er août. La grande sécheresse qui a sévi durant les trois dernières semaines a permis le développement de plusieurs insectes et celui de quelques maladies végétales. Cependant, les choses sont à peu près normales pour la date, et l'on ne signale aucune épidémie inquiétante. La mouche de la pomme vient d'être capturée dans une couple d'endroits du voisinage de Québec et va nécessiter des arrosages supplémentaires que nous avons dû omettre jusqu'ici. Presque tous nos correspondants se plaignent de la sécheresse excessive qui, durant cette période, a fait plus de tort que la plupart des insectes observés. La situation s'est heureusement corrigée à la fin de la quinzaine.

## Départ pour la Gaspésie du Dr Pouliot

Québec, 7. (D.N.C.) — Le Dr C.-E. Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, qui a passé quelques jours au Parlement et participé, hier, à une séance du cabinet, est parti dans la soirée pour la Gaspésie où il séjournera une huitaine de jours.

## Le cabinet provincial a siégé hier

Québec, 7. (D.N.C.) — M. Onésime Gagnon, premier ministre intérimaire, a présidé hier après-midi une séance du cabinet. Les ministres ont délibéré durant deux heures et disposé d'une foule de questions d'administration. A l'issue de la réunion, M. Gagnon a déclaré aux journalistes qu'il aurait peut-être quelques nouvelles à annoncer ces jours-ci.

Nos entrevues

## M. W. Streep parle de la Hollande

M. W. Streep, négociant en diamants, qui fut choisi en 1943-44 par le gouvernement des Pays-Bas comme vice-consul de ce pays à Montréal, a accordé une entrevue aux journalistes ce matin, au bureau d'information des Pays-Bas, à la suite d'un voyage en Hollande.

M. Streep est le secrétaire de la Société Hollando-Canadienne de Montréal. Cette société vient en aide aux quelque 200 familles d'origine hollandaise établies à Montréal, ainsi qu'aux épouses de guerre hollandaises. Ainsi, il est possible qu'elle institue bientôt des cours de conversation anglaise et française pour les Hollandais.

Au sujet de la spécialité qui l'occupe, M. Streep nous dit que la formation technique des apprentis destinés à travailler le diamant est particulièrement bonne à Amsterdam. D'ailleurs, ajoute-t-il d'une façon générale, la Hollande dépend économiquement de l'habileté artisanale de ses ouvriers bien plus que des pays comme le Canada ou les Etats-Unis.

Pendant la guerre, dit-il, à New-York, à Rio-de-Janeiro, à Cuba, en Palestine, on s'est mis à travailler le diamant; aujourd'hui on se plaint en ces pays de ne pas decevoir assez de matière première pour soutenir la nouvelle industrie. Mais, dit M. Streep, ces pays ont bien d'autres ressources. Plutôt que sur les produits ouvrés, leur commerce repose sur l'exportation de matières premières lourdes. Leur économie est conditionnée par les plantations, les mines, les bois, les céréales, etc. La Hollande, tout comme la Belgique d'ailleurs, dont la prospérité s'appuie sur la qualité artisanale de ses produits ouvrés, croit qu'il n'est qu'équitable qu'on lui laisse la priorité qui est la sienne, dans le travail diamantaire par exemple.

M. Streep vit au Canada depuis huit ans. Il a été choisi pendant la guerre comme vice-consul à un moment où le gouvernement de son pays fit parfois appel à des hommes d'affaires pour remplacer les diplomates de carrière. Au sujet de son commerce, M. Streep nous dit encore que la plupart des diamants vendus dans l'ouest du pays sont livrés sertis dans des bagues. A Montréal et à Toronto, l'on vend cependant à certains grands établissements des diamants non sertis.

M. Streep dit trouver une ressemblance frappante entre une foule canadienne et une foule de Hollande. Le motif de cette similarité de la psychologie collective de nos deux peuples résiderait selon lui dans la disproportion entre la population et le territoire, proportion inverse pour chacun des deux pays, mais qui se traduit peut-être moralement par les mêmes phénomènes chez les Hollandais et les Canadiens.

Du voyage en Hollande dont il revient, M. Streep rapporte l'impression que les conditions de vie s'y améliorent à un rythme incomparable. Quelques détails de la vie pratique: on trouve maintenant de la peinture, des pneus de bicyclette, les vieux tramways transportés en Allemagne sont de nouveau utilisés en Hollande, les services d'hôtel sont bien améliorés: on trouve des serviettes, des draps; les touristes étrangers n'ont plus à se procurer de coupons pour leur nourriture; les autobus, les trains, les bateaux, les avions, les stations balnéaires, tout est réorganisé et la Hollande est redevenue un pays calme, ordonné, invitant.

Pierre de GRANDPRE

## Les coupons "Q" valides après le 22 août

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Les coupons "Q" supplémentaires dans le carnet de rationnement actuel du consommateur seront valides pour l'achat de viande après le 22 août lorsque les coupons "M" seront épuisés, a déclaré aujourd'hui, le service du rationnement de la commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Au moment où le coupon "M50" deviendra valide le jeudi 15 août, on aura utilisé le dernier coupon brun du carnet de rationnement no 5. En vue de munir les consommateurs de coupons de viande jusqu'au moment où les coupons du nouveau carnet de rationnement no 6 deviendront valides le 19 septembre, les coupons gris marqués de lettre "Q" serviront à cet usage. Le coupon "Q1" premier de ces coupons, deviendra valide le jeudi 22 août.

## Chute mortelle

Ottawa, 7 (D.N.C.) — M. Benoit Dubois, 32 ans, de Gatineau, est décédé vers 2 h. ce matin, à l'hôpital du Sacré-Coeur, des suites de blessures subies alors qu'il est tombé d'une échelle d'une hauteur de 15 à 20 pieds et se fractura le crâne. L'accident est survenu à l'usine Plywood, actuellement en construction. Le Dr Jean Cousineau, médecin de l'usine, fut appelé immédiatement sur les lieux et fit transporter le blessé à l'hôpital. Le coroner, le Dr Gérald Brisson, a déclaré la mort accidentelle.

## La paralysie infantile

Le nombre des malades de paralysie infantile est actuellement de 98, comparativement à 84 hier dans la région de Montréal. Ces chiffres nous ont été fournis ce matin par le service de santé, qui demande encore une fois à la population de faire tout en son possible pour que l'épidémie ne prenne pas de proportions alarmantes.

Hier il y avait 51 citoyens de Montréal atteints de cette maladie; aujourd'hui, il y en a 61. La région de Montréal nous avait envoyé hier 33 malades et ce chiffre a été porté à 37 aujourd'hui.

L'augmentation totale du nombre des malades depuis hier est de 14.

L'espionnage

## Le Dr David Shugar comparaît de nouveau

### Il avait été acquitté de l'accusation d'espionnage une première fois — Cautionnement de $3,000

Ottawa, 7. (C.P.) — Le Dr David Shugar, âgé de 30 ans, ancien expert dans la détection sous-marine, a choisi un procès devant jury, aujourd'hui, au cours de sa deuxième comparution en cour, à Ottawa, sur une accusation de conspiration pour communiquer des informations confidentielles à la Russie. Il n'a pas enregistré de plaidoyer.

Me A.-W. Beament, son procureur, a dit au sous-magistrat M.-J. Sauvé, qu'il croyait que la seconde accusation, — "précisément la même" que celle à laquelle Shugar a dû répondre déjà, alors qu'il avait été acquitté, — avait été portée à la suite de la demande faite au ministère de la justice, le 1er août dernier "afin de nos accuser ou de nous exonérer".

La déclaration de l'avocat s'appuyait sur le fait que le Dr Shugar avait été relevé de ses fonctions au ministère de la Santé, depuis la publication du rapport final de l'enquête royale sur l'espionnage. Le rapport soulignait le refus du magistrat Glenn Strike de faire comparaître l'accusé sous une accusation de conspiration, et citait une nouvelle preuve pour prouver la culpabilité de l'accusé.

Le sous-magistrat a ajourné l'affaire au 16 septembre, et a fixé un cautionnement de $3,000.

La nouvelle accusation dit que Shugar, au cours des années 194[illegible] et 1945, il a conspiré avec Sam Carr, présumé agent russe qui a disparu, et d'autres personnes "inconnues" pour obtenir et communiquer des informations qui auraient pu ou qui devaient être utiles à une puissance étrangère. La loi des secrets officiels et le code criminel sont violés, selon l'accusation.

## On songe à faire le blocus de la Palestine

### Il est possible que la Grande-Bretagne emploie ce moyen pour mettre un terme à l'immigration illégale des Juifs en Terre-Sainte

Londres, 7. (C.P.) — De source gouvernementale bien informée on apprend aujourd'hui que la Grande-Bretagne pourra inaugurer prochainement un blocus complet des côtes de la Palestine afin de faire échec à l'immigration illégale en Terre-Sainte.

Ce même informateur a ajouté que le gouvernement britannique met au point un programme destiné à mettre fin définitivement à cette immigration illégale de juifs européens en Palestine et que pour cela on aura recours à des opérations terrestres et maritimes dont la patrouille des côtes constituera un des principaux éléments.

En Palestine, environ 1,500 de ces immigrants et immigrantes sont tenus en surveillance au port de Haïfa, à bord des navires qui les ont transportés illégalement. On ne leur permet pas de débarquer, malgré les conditions malsaines dans lesquelles il leur faut vivre, tant que le gouvernement n'aura pas adopté une politique définie.

Une réunion spéciale du cabinet s'est tenue à 10, Downing Street, demeure officielle du premier ministre Attlee, pour discuter le problème de la Palestine. Le quota de 75,000 immigrants est atteint et il est nécessaire d'adopter une politique nouvelle. Le secrétaire des affaires étrangères M. Bevin, dont la santé est rétablie, et le feld-maréchal lord Montgomery, assistaient tous deux à cette réunion ministérielle.

On a annoncé hier à Malte que le croiseur britannique *Ajax* a quitté cette île-forteresse de la Méditerranée pour se rendre à Haïfa. L'on croit à Londres que ce déplacement se relie directement au projet de blocus.

La campagne continentale contre l'immigration illégale se poursuivra en Italie, en Autriche, et "jusqu'aux camps de réfugiés en Allemagne" d'où la plupart des immigrants ont entrepris leur voyage illégal vers la Terre-Sainte.

## L'enquête sur la police

### Me Guillaume St-Pierre dit qu'il faudra donner des précisions dans la requête

Si les autorités municipales veulent obtenir une enquête royale sur l'activité de la police municipale depuis 1936, elles devront porter des accusations précises, ou à tout le moins donner les grandes lignes des actes qu'elles reprochent au corps constabulaire.

Tel est le point capital du rapport qui a été soumis ce matin au comité exécutif, par le chef du contentieux municipal, Me Guillaume St-Pierre, C.R., à qui on avait demandé un rapport sur la procédure à suivre pour donner suite à la décision des autorités municipales de demander la tenue d'une enquête royale.

Conformément à l'opinion de Me St-Pierre, le comité exécutif, dit-on, se propose d'adopter une résolution énumérant les raisons qui militent en faveur de la tenue de l'enquête.

## Aucune nouvelle de l'enquête à Québec

Québec, 7 (D.N.C.) — Le gouvernement de la province n'a pas encore reçu la demande officielle de la ville de Montréal, qui a décidé de réclamer la formation d'une Commission royale pour faire enquête sur le département de police de la métropole.

A l'issue d'une séance du cabinet qu'il a présidée, hier après-midi, M. Onésime Gagnon, C.P., trésorier provincial, et premier ministre intérimaire, a déclaré qu'il n'a reçu aucune demande de Montréal à ce sujet. Si les autorités municipales de la métropole avaient décidé de soumettre immédiatement leur requête au gouvernement provincial, c'est sans doute à M. Gagnon, en l'absence du premier ministre Duplessis, qu'elles se seraient adressées.

## Noyé au lac Long

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.) — Un garçon de 19 ans, Aurèle Boucher, fils de M. et Mme Alfred Boucher, 60 rue Champlain, s'est noyé vers 5h., hier après-midi, au lac Long, près de Saint-Elie-de-Caxton. Incapable de rien faire pour sauver la vie de son fils, le père a été témoin de la tragédie. Tous deux, le père et le fils, travaillent avec M. Alfred Grenier à la construction d'un chalet sur la rive du lac. Une fois l'ouvrage terminé, le jeune Aurèle a décidé d'aller prendre un bain. Soudain, il a lancé un cri de détresse, alors qu'il était à 125 pieds de la rive. M. Grenier a plongé tout habillé dans les eaux du lac, mais en vain. Les deux hommes, MM. Grenier et Boucher, avaient eux-mêmes réclamé du secours du voisinage.

## Boulangerie détruite par le feu

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.) — Un incendie a détruit la nuit dernière une boulangerie appartenant à M. Albert Trépanier, et portant le numéro 199 de la rue Saint-Roch. L'alarme a été donnée par M. Fernand Drolet, locataire qui occupe l'étage supérieur de la boulangerie. Celui-ci, éveillé par la fumée, a eu juste le temps de se sauver avec sa femme et leur bébé. On ne connaît pas la cause exacte du feu, mais on croit qu'il a originé dans des armoires situées près du four à pain.

## De Gasperi arrive à Paris

Paris, 7 (A.P.) —Le premier ministre Alcide de Gasperi, d'Italie, est arrivé ici aujourd'hui par avion, accompagné d'une délégation qui représentera son pays à la conférence de la paix. La délégation italienne, à date, y compris les experts, se chiffre à 120 personnes.

## On siégerait le samedi à Ottawa

Ottawa, 7 (C.P.) — La Chambre des communes commencera à siéger les samedis, le 10 août prochain, en vertu d'une résolution qui apparait aujourd'hui au feuilleton, au nom du premier ministre intérimaire, M. Louis Saint-Laurent, si elle est adoptée.

Les séances du samedi indiquent généralement la fin de la session.

## Départ pour Rome du R. F. Auguste-Henri

Québec, 7 (C.P.) — Le R. F. Auguste-Henri, provincial des Frères Maristes, quittera Québec, pour Rome, le 13 août prochain, où il assistera au chapitre général de sa communauté, a-t-on appris ici aujourd'hui.

Montréal ma ville natale

par Albert FERLAND, de la Société Royale du Canada.

Recueil de poèmes sur les pages glorieuses de Montréal, son berceau, son visage, ses fondateurs, ses héros.

Tout Montréalais qui aime sa ville et qui en est fier, se doit de lire ces pages inspirées d'un de nos meilleurs poètes canadiens.

Volume de 120 pages.

Au comptoir : $1.25

Par la poste : $1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## L'intronisation de S. E. Mgr Labrie

### La cérémonie aura lieu dimanche prochain à Baie Comeau

Québec, 7. (D.N.C.) — Le premier ministre intérimaire et trois membres du cabinet représenteront officiellement le premier ministre et le gouvernement de la province à l'intronisation de Son Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, C.J.M., comme évêque du nouveau diocèse du Bas-St-Laurent, à Baie-Comeau. La cérémonie se déroulera dimanche prochain, le 11 août.

M. Onésime Gagnon, premier ministre intérimaire, y représentera M. Maurice Duplessis, tandis que MMM. Antonio Talbot, Bona Dussault et Jonathan Robinson seront les représentants officiels du gouvernement. Outre la cérémonie religieuse proprement dite, qui se déroulera en la nouvelle cathédrale de Baie-Comeau, le programme comporte un grand banquet au cours duquel des discours seront prononcés par Son Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, dont Mgr Labrie est devenu le suffragant, M. Gagnon et le colonel McCormick, du "Chicago Tribune", qui parlera en français.

Le nouveau diocèse du Bas St-Laurent a été créé il y a quelques mois; Mgr Labrie était, auparavant, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent.

## Désastreux incendie

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Un incendie qui s'est déclaré hier soir, vers 9 h., dans le restaurant de Lucien Patenaude, à Limoges, Ont., détruisit deux maisons et causa des dommages évalués à environ $8,000. Les pompiers de l'endroit et ceux de Casselman et d'Embrun qui se rendirent sur les lieux combattirent les flammes pendant plusieurs heures et réussirent à épargner les maisons environnantes. Le restaurant de Lucien Patenaude où il demeurait avec ses deux enfants, et la maison de Victor Patenaude, furent complètement rasées au cours de cet incendie d'origine inconnue. Personne ne fut blessé.

## Trois morts dans un incendie

### Une femme et ses deux enfants périssent dans l'incendie qui a détruit leur demeure

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.)— Une femme et ses deux jeunes enfants ont péri dans un incendie qui a complètement détruit leur demeure, une maison de ferme, située dans le quatrième rang de Saint-Célestin.

Les trois victimes de cette tragédie qui a jeté l'émoi dans toute la paroisse, sont Mme Robert Bergeron, 26 ans, sa fille Jeannine, 3½ ans, et son fils Maurice, 2 mois seulement.

On a retrouvé dans les débris calcinés le corps presque entièrement brûlé de la jeune femme. On n'a rien trouvé des enfants et l'on présume qu'ils ont été réduits en cendre.

L'incendie désastreux s'est produit au cours de la journée d'hier. M. Robert Bergeron, le chef de cette famille, était chez son père, à 7 arpents de chez lui.

M. Bergeron et des voisins constatèrent à un certain moment que la cheminée fumiat. On trouva étrange cet état de choses et l'on en déduisit immédiatement que le feu était à la maison. A l'arrivée des gens sur les lieux on trouva l'habitation en flammes.

M. Robert Bergeron et son frère Aimé se précipitèrent à l'intérieur pour porter secours à la mère et aux petits enfants. Ce fut peine perdue. Les voisins dûrent même empêcher les deux frères Bergeron de retourner de nouveau dans ce brasier et sans leur intervention, on aurait probablement eu à déplorer deux autres morts.

On ignore encore la cause de cet incendie.

## Mort accidentelle

Me Richard Ducketi, coroner du district de Montréal, a rendu ce matin, un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Moïse Leclaire, 55 ans, qui habitait au numéro 3858 rue St-Denis, et dont on a repêché le cadavre hier, dans les eaux du fleuve St-Laurent, au pied du quai Victoria. M. Leclaire était à pêcher sur le bord du quai, lorsqu'un faux mouvement le fit tomber à l'eau.

## Vicariat apostolique aux mains des communistes

Québec, 7. (C.P.) — Le vicariat apostolique de Chefoo, en Chine, qui relève des missionnaires Franciscains, est tombé aux mains des communistes chinois, alors que les troupes nationalistes ont battu en retraite de Weishien et Yangtse, selon une lettre reçue ici aujourd'hui du R. P. Léon Robillard, O.F.M.

Le R. P. Robillard, accompagné du R. P. Didace Arcand, supérieur de la mission, ainsi que d'autres missionnaires, devait quitter la Chine le 1er juillet dernier, en direction de l'Afrique du Nord.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravitaillée en Idéal.
(Vérine)

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.
(Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Entre nous

## Vieille ou jeune?

Un journal américain écrit: "Quel âge aurait aujourd'hui la femme de trente ans?"

On sait que c'est Balzac qui inventa la femme de trente ans, et les femmes d'alors, lui furent, parait-il, très reconnaissantes de prolonger ainsi leur jeunesse.... Heureuse époque, où les femmes n'osaient plus se croire jeunes à cet âge, et attendaient qu'un grand écrivain leur conférât le droit.

Aujourd'hui, évidemment, c'est une autre chanson, et nous croyons, sur ce point, que tout le monde est d'accord: c'est à quarante ans, voire même à cinquante, que les femmes en ont trente. Cette mesure de faveur n'a pas fait l'objet d'un décret-loi, mais elle est entrée dans les moeurs et dans les usages, jusqu'au jour où les femmes, estimeront que la limite de la jeunesse n'est pas encore assez reculée et verront sans frémir approcher la soixantaine, le bel âge des folies et des amours....

Vieillir a toujours été, pour la femme, la seule catastrophe redoutée. Pour y échapper, tous les moyens, en plus des soins de beauté, ont été employés. Le plus simple, jusqu'ici, et le plus répandu, consistait tout bonnement à cacher son âge, à avouer cinq, dix, quinze ans de moins.

Mais on est en train de changer tout cela. Au lieu de chercher à se rajeunir, la femme, aujourd'hui, est prête à déclarer: "Eh bien, oui, j'ai quarante ans. Et après? en ai-je moins de succès? Pourquoi me croirais-je sur l'autre versant?"

Un autre journal américain avait fait, il y a quelque temps, une enquête sur la beauté des femmes au théâtre et dans le roman. Les écrivains et les artistes consultés choisirent tous des femmes de trente-cinq à quarante ans. Pauvre Juliette qui mourut à quinze ans! Roméo, aujourd'hui, ne la remarquerait même pas. Il ferait la cour à sa mère...

Il y a une dizaine d'années, une des actrices les plus aimées de Paris donna un dîner pour fêter ses quarante ans... Le geste était alors d'une jolie et rare élégance. Maintenant, il passerait inaperçu, car toutes les femmes sont prêtes à avouer cet âge. Ou alors, si elles songent à offrir un déjeûner pour célébrer la quarantaine, ce sera lorsqu'elles auront dix ans de plus.

Il en est de la jeunesse des femmes comme de l'heure d'hiver et de l'heure d'été: le gouvernement décide, un beau jour, que les pendules seront avancées d'une heure, et les femmes décrètent que la jeunesse sera reculée de quelques années. Seulement, elles ne reprennent jamais l'heure d'hiver! Entre nous, elles ont bien raison.

En réalité, on est jeune tant que l'on a encore le goût du nouveau, de l'inconnu, et l'on est vieux dès qu'on commence à ressentir l'effroi de l'avenir.

Un philosophe divisait la vie en deux périodes: dans la première, on sonne à votre porte, et vous vous écriez joyeusement: "Entrez!" Dans la seconde, quand retentit la sonnette, vous vous renfrognez et vous maugreez: "Allons, bon! qu'est-ce qui va encore m'arriver de désagréable!" Ainsi, aussi longtemps que vous aurez envie de crier "Entrez", vous pourrez vous considérer comme jeunes.

Mais surtout n'allez pas vous imaginer que c'est notre époque seule qui a prolongé de plus en plus l'âge de la jeunesse..... Il y a un peu de bourrage de crâne à ce sujet... Il n'y a tout de même pas eu, dans les temps passés, que des Daphnis et Chloé, des Roméo et Juliette... Pourquoi ne pas invoquer l'exemple, souvent cité, de Ninon de Lenclos... Mais combien d'actrices du XVIIIe siècle ont défrayé la chronique, qui n'étaient plus de la première jeunesse!

Chamfort, qui était connaisseur, déclarait que ce qui l'avait le plus formé c'était d'avoir eu commerce avec des femmes de quarante ans, et d'écouter des vieillards de quatre-vingts. Aujourd'hui, on n'écoute plus beaucoup les vieillards, mais on apprécie un peu plus les femmes de quarante ans. Il n'est d'ailleurs pas défendu de préférer celles qui en ont vingt.

## Un plat délicieux

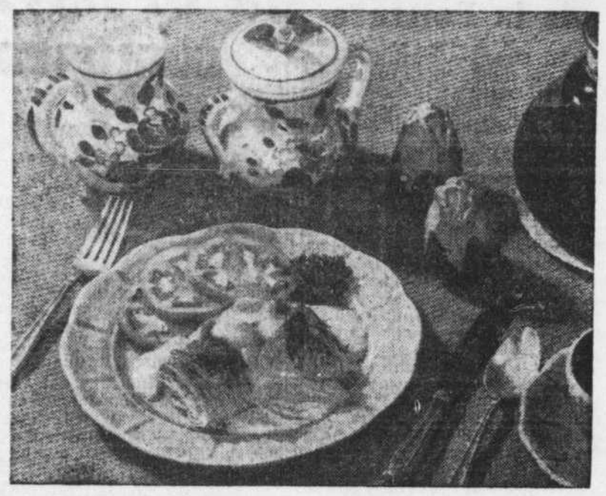

Voici quelque chose de très nouveau et qui aiguisera l'appétit des plus indifférents. Cette recette ajoutera de la couleur et du goût à vos menus d'été, et avec le rationnement qui se continue, elle vous aidera à résoudre vos problèmes sur la façon d'allonger vos portions de viandes.

SAUCISSE AU FROMAGE
½ liv. de fromage,
1 tasse de lait,
½ c. à thé de moutarde,
Sel et poivre,
½ liv. de saucisse,
4 biscuits de Nabisco Shredded Wheat.

Mettre en cubes ou râper le fromage; mélanger avec le lait et la moutarde sur le dessus d'un bain-marie. Cuire au-dessus de l'eau bouillante jusqu'à ce que le fromage soit fondu: brasser constamment. Assaisonner avec sel et poivre. Couper la saucisse en huit portions et la faire frire jusqu'à ce qu'elle devienne brune. Enlever une très mince tranche sur le dessus des biscuits de Shredded Wheat. Mettre deux portions de saucisse sur chaque biscuit: couvrir de sauce au fromage. Servir immédiatement. Donne 4 portions.

Le médecin au foyer

## La sous-alimentation

La grande majorité du peuple ne se nourrit pas assez. Dans ses couches profondes et moyennes, c'est à peine si l'on sait manger convenablement. Un repas convenable, c'est-à-dire rationnel, n'est pas constitué par des "hot-dogs", des "chips" et du "coke".

Il faut qu'il y entre, à proportion définie, de la matière azotée, de la graisse, des hydrates de carbone, à côté des sels minéraux et des vitamines. Le problème de l'alimentation de la masse populaire est le plus important de tous ceux posés devant la conscience, l'honneur et la dignité de la nation. Pour vivre, la première condition est de se bien nourrir, de même que pour faire comme on dit, bonne figure dans le monde, pour y tenir son rang, défendre sa position, vaincre dans la grande bataille de la vie.

Quels avantages, en effet, quels succès pour l'individu, ou le peuple qui est fort, bien nourri. Quelle déchéance, au contraire, quelle honte dans les compétitions humaines pour celui qui est habituellement sous-alimenté. Autant le fort, par sa démarche assurée, inspire le respect, l'admiration, la confiance, autant le faible fait pitié. L'un embellit la vie, l'autre la dépare. L'un respire la santé, dégage de la joie, l'autre projette dans les âmes sa tristesse et sa désespérance. L'un semble porter en lui toutes les potentialités de sa race, l'autre toutes les déchéances actuelles et futures... Beaucoup d'écoliers ne font pas même un repas par jour et leurs parents aussi sont mal nourris.

Quand les procréateurs sont des êtres débiles, physiologiquement épuisés de réserve vitale, leurs fils naissent rabougris, pâles et tristes rejetons sans sève, condamnés à une existence brève et lamentable. Gare à la SOUS-ALIMENTATION.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre Dame Montréal.

## La couleur, agent de sécurité dans l'industrie

En visitant les grandes usines Lockheed, à Burbank, Californie, on reste étonné du rôle que joue la couleur dans la construction des fameux avions de transport Constellation, les premiers géants aériens d'après-guerre munis de cabines climatisées par pression et destinés à sillonner les réseaux universels.

Les techniciens en recherches ont étudié les effets de la couleur sur le moral des employés, leur efficacité, leur précision, leur sécurité, et sur maints autres aspects de la production. Ils ont découvert que la couleur détermine l'utilisation de la lumière disponible, dispose favorablement au travail, protège les ouvriers contre les accidents possibles et donne un entrain général à la main-d'oeuvre.

Les employés de Lockheed affectés à la construction des Constellations de 64 passagers disposent d'un excellent éclairage, lorsqu'ils travaillent sous le fuselage et les ailes des immenses aérobus, à cause de la réflexion de la lumière assurée par une plate-forme presque blanche. La fabrication des pièces destinées au Lockheed P-80, Etoile Filante à fusée, est moins ardue à cause de l'agréable contraste des couleurs entre les patrons et le métal à ouvrer.

"La couleur a des effets bien définis, disent les spécialistes de la Lockheed. L'application judicieuse de la peinture accélère la production en incitant les ouvriers à travailler plus vite, avec plus d'efficacité, de précision et de sécurité. Elle supprime la fatigue visuelle et rend nettement le travail plus agréable. Le mauvais emploi de la couleur entraine des conséquences exactement opposées".

Dans toutes les usines Lockheed, le choix des couleurs vise à assurer des conditions de travail optimums. Ainsi, les plafonds sont enduits d'un blanc aussi net que le permet le bon entretien d'une usine; ce blanc légèrement terne n'éblouit pas, mais il réfléchit mieux la lumière que n'importe quelle couleur et permet donc de tirer le meilleur parti possible de l'éclairage disponible. Pour mieux utiliser encore la lumière dans les immenses hangars, le haut des murs est également enduit de ce blanc.

D'autre part, comme il convient que d'agréables couleurs, bien harmonisées avec les accessoires de travail, reposent la vue des ouvriers lorsqu'ils lèvent les yeux de leur ouvrage, la partie inférieure des murs est peinturée en gris clair et forme un horizon reposant.

Le jaune, couleur excessivement voyante, se combine avec le noir pour bien déterminer les parties les plus dangereuses des diverses machines. On recourt également à d'autres couleurs et d'autres combinaisons de couleurs selon l'effet psychologique que l'on veut obtenir.

L'index des couleurs des usines Lockheed utilise certaines couleurs selon leur faculté de retenir l'attention pour peinturer certaines parties de machines, et d'autres, moins voyantes, pour les sections et les objets fixes ou d'importance secondaire. La couleur devient ainsi un agent de sécurité en retenant l'attention des manoeuvres sur les sections dangereuses de la machinerie, et elle aide à maintenir le bon moral de la main-d'oeuvre.

## Secrets de ménagère, Trésors du foyer

### Remettez votre bagage à neuf!

**La valise en peau de porc est salie**

Frottez toute sa surface avec une gomme souple. Tout autre procédé risquerait de la ternir.

**La mallette de cuir a été tachée de graisse**

Raclez doucement, s'il y a lieu, avec une lame non coupante, la surface graisseuse, puis humectez-la d'essence ou de benzine, et frottez. Si la tache est légère et récente, l'essence en aura raison.

**Pour nettoyer vos cuirs jaunes**

Mélangez 1 3-5 once d'alcool à 30° à 5-6 d'once de glycérine, et frottez les cuirs avec une brosse plongée dans ce liquide. Puis saupoudrez-les de terre de Sommières, (que vous pourrez obtenir à la pharmacie) laissez-les sécher, essuyez-les.

**Tous les cuirs sont remis à neuf**

Si on les frotte doucement, et longtemps avec un chiffon de laine trempé dans un blanc d'oeuf battu en neige. Laissez sécher à l'air libre.

**Votre valise a moisi**

Le mal est réparable. Frottez les taches avec précaution au papier émeri très fin. Puis encaustiquez. Ou bien, cirez avec un cirage coloré si la couleur a été très altérée.

**Vos courroies sont éraillées**

Après les avoir nettoyées à l'eau savonneuse tiède, et rincées à l'eau pure, laissez-les sécher. Puis appliquez au pinceau, sur les parties abîmées, de l'eau d'écorce d'aulne, obtenue en faisant macérer pendant 10 jours 10 gr. d'écorce d'aulne fraîche dans 3½ onces d'eau. Appliquez plusieurs couches, si c'est nécessaire. De l'eau gommée dissimulera les éraillures. Enfin, un encaustiqage soigneux vous donnera des courroies brillantes.

**Les bagages de fibre peuvent aussi retrouver un beau poli**

Nettoyez-les avec une éponge simplement humectée d'eau pure, puis enduisez-les entièrement d'huile de lin.

**Et les cuivres des valises?**

Ils doivent étinceler. Utilisez pour eux le même produit que pour les cuivres de votre cuisine.

**Votre sac-touriste est taché**

Frottez-le avec une petite brosse imprégnée d'eau de lessive. Passez à l'essence les taches qui résistent.

**S'il est usé**

Doublez son fond extérieurement d'une large bande de toile neuve qui dissimulera ses trous et le fera paraître intact.

**Faut-il le renouveler? faites-en un vous-même**

Mais auparavant imperméabilisez sa toile: pour cela, vous allez l'immerger dans une solution chaude d'alun à 10%, puis dans une eau savonneuse à 3%. Recommencez quatre ou cinq fois les immersions, essorez le tissu, faites-le sécher.

## Retraite à la Villa Saint-Joseph

Une retraite fermée organisée par le Cercle d'étude Sainte-Marie aura lieu à l'occasion de la fête du travail, du vendredi 30 août au lundi 2 septembre, et sera prêchée par le R. P. Arthur Dubois, S.J. Les dames et les demoiselles désireuses de faire cette retraite sont priées de communiquer avec la directrice, Villa Saint-Joseph, 4122, de Lorimier, Montréal. (Tél.: AM 2944 ou FR. 7036).

## FAITS ET GLANES

**Chiens détectives**

On connait le chien policier qui se jette férocement sur le malfaiteur pour lui planter ses crocs dans la chair. Le chien détective est de moeurs plus raffinées, il se contente de relever les traces de l'homme qu'il est chargé de découvrir. Quand il se trouve en sa présence, après une chasse plus ou moins mouvementée, il s'en approche, le flaire longuement, pousse un aboiement de triomphe et se retire modestement à l'écart, avec un air de dire:

"Je vous livre votre homme, faites-en ce que vous voulez."

Ces chiens, rares en France, portent, en Angleterre et aux Etats-Unis, le nom de *bloodhounds*, qu'on peut traduire par limier-de-sang. Ce sont des bêtes de race et de prix fort élevé. On cite à leur honneur des exploits à peine croyables.

Leurs débuts comme chiens détectives ne remontent guère qu'à 1890, aux Etats-Unis. Cette année-là, un vol audacieux fut commis dans le Wyoming: Une bande de détrousseurs de trains arrêta un express et déroba près d'un million enfermé dans le coffre-fort du wagon aux valeurs. Une escouade de police se lança sur la piste des bandits, mais ceux-ci avaient une avance de plusieurs heures; et, comme ils s'étaient dirigés vers une région très accidentée, il fallait se résigner à perdre tout espoir de les rejoindre.

C'est alors que la Compagnie fit appel au docteur J.-B. Fulton, le plus connu des éleveurs de bloodhunds. Quatre chiens furent conduits dans une ferme où l'on savait que les bandits s'étaient reposés. Il est bon de noter que les chiens arrivaient cinquante heures après le départ des bandits, que le terrain à parcourir était fort rocailleux et qu'il y avait de fortes chances pour que leur odeur se fût dissipée.

Cependant, les chiens découvrirent la piste, s'engagèrent dans la montagne, marchèrent pendant deux nuits et un jour et s'arrêtèrent enfin près d'un feu de bivouac autour duquel dormaient deux hommes. Ceux-ci protestèrent de leur innocence, et les gens de police, qui n'avaient suivi les chiens qu'à contre-coeur, tournèrent la chose en dérision: les détectives à quatre pattes s'étaient moqués d'eux! Les deux suspects, qui prétendaient n'être que des cow-boys égarés à la poursuite de chevaux fugitifs, furent laissés en liberté... Or, quinze jours plus tard, on apprenait qu'ils avaient réellement participé à l'affaire!

Depuis, les bloodhunds ont fait mieux encore.

**La pie voleuse**

On célébrait jadis, chaque année, à l'église de Saint-Jean de Grève, à Paris, une messe dite "de la pie", en réparation d'une erreur judiciaire: Une servante avait été pendue en place de Grève comme convaincue d'avoir volé plusieurs bijoux à son maître. Son innocence fut reconnue six mois après l'exécution, lorsqu'on retrouva les pièces qu'on l'accusait d'avoir volées sous un vieux tas dans un creux de mur où les avait portées, avec beaucoup d'objets, une pie familière de la maison.

Cette aventure a inspiré plusieurs mélodrames, et notamment, l'un des plus charmants opéras de Rossini.

**Accolade ou poignée de main?**

L'usage de se serrer la main en se rencontrant est une importation anglaise qui date du XVIIIe siècle. Auparavant, chacun se donnait l'accolade, comme on le voit faire encore dans les offices religieux entre les clercs.

Dans ses mémoires, La Rochefoucauld-Doudeauville raconte qu'ayant émigré à Londres il y rencontra un ami auquel il voulut donner l'accolade.

— Que faites-vous, mon cher, s'écria celui-ci, vous allez scandaliser tout Londres. On ne s'embrasse plus, on se serre la main.

"Joignant l'exemple au précepte, raconte La Rochefoucauld-, il me prit la main qu'il me serra à me faire crier et me secoua le bras à me le démettre".

## Cà et là

L'IMPORTANCE DE LA PERSPECTIVE

Le chameau, apercevant la fourmi, lui dit:

— Comment peux-tu porter sans peine des fardeaux dix fois plus lourds que toi, tandis que moi-même, je plie sous le poids de ma charge?

— Imbécile, c'est que tu travailles pour les autres, répondit la fourmi sans s'arrêter.


EATON est fermé toute la journé le samedi durant le mois d'août. Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30.

Pantalons de coton

POUR GARÇONS

Pratiques pour l'école
Propres et frais

Spécial jeud'
2.39

Ce chevronné est de belle qualité, pratique pour la fin de l'été et le début de l'automne. Coupe ample, bords relevés et finis. Pantalons se portant avec ceinture ou bretelles. Brun et bleu clair. Tailles, 26 à 36.

Vêtements pour garçons, au deuxième

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden

"Veux-tu essayer quelque chose de spécial—goûte un peu à mon LAIT EVAPORÉ BORDEN'S!"

© The Borden Co. Ltd.

Contenu naturel en vitamine D accru par irradiation.

LAIT ÉVAPORÉ Borden's

MOUTARDE Condor

celle qu'on essaie d'imiter depuis un demi siècle!

Poudre à pâte
Epices et Essences culinaires.

Boudrias Frères Ltée
MONTREAL



Les Hémorroïdes sont très douloureuses—Soignez-les avec PAZO

● Si de simples hémorroïdes vous font souffrir le martyre, n'attendez pas. Demandez aujourd'hui de l'Onguent PAZO à votre pharmacien. Des millions de gens ont été vite soulagés par la triple action du PAZO. (1) calme la douleur et la démangeaison (2) lubrifie les parties sèches et dures—aide à prévenir les fissures douloureuses (3) tend à diminuer le gonflement et à enrayer le saignement. S'applique facilement avec la canule perforée spéciale. Les médecins connaissent le PAZO depuis 30 ans. 4-45F

PAZO SOULAGE RAPIDEMENT



Pruritis—Démangeaison Intense

Promptement soulagée par cet Onguent Médicinal

Il y a deux sortes de démangeaisons qui sont particulièrement douloureuses. Premièrement, pruritis vulvae—dont les femmes seulement souffrent et deuxièmement, pruritis ani—démangeaison au rectum causée par les hemorroïdes, les petit vers blancs ou les varices.

Il est souvent difficile de trouver les causes de ces deux sortes de démangeaisons intenses, mais il est possible d'obtenir tout de suite le soulagement de cette démangeaison affaiblissante.

L'Onguent du Dr Chase vous viendra alors en aide car il soulage presqu'aussitôt qu'il est appliqué. Si vous l'employez une fois, vous voudrez toujours l'avoir à la main en cas que le besoin survienne. 60 cts. la boîte. Bocal Econome $2.00.

L'Onguent du Dr Chase



Nouveau plat d'été qui demande cette délicieuse soupe

Soupe Crème de Légumes Verts Condensée Heinz

Petits Pâtés de Boeuf Braisé avec Sauce

Mélangez 1 livre de boeuf passé au hachoir, 1 cuil. à thé de sel, ¼ cuil. à thé de poivre, ½ tasse de chapelure et ½ tasse de lait. Faites-en 6 petits pâtés. Faites-les revenir dans 1 cuil. à soupe de graisse dans une poêle épaisse. Mélangez 1 boîte de 11 onces de Soupe Crème de Pois Verts Condensée Heinz ou de Soupe Crème de Légumes Verts Condensée Heinz, non diluée, ½ tasse d'eau et ½ tasse de Sauce Chili Heinz. Versez sur les petits pâtés. Faites mijoter 20 minutes, en les retournant de temps en temps. 6 portions.

Richelieu

Jeu de cartes de mots-croisés
Pas de devinettes — Pos de questions — Pas de réponse.
Le jeu consiste à former, avec les cartes que le hasard fournit, des mots français entre-croisés.
A la portée de tous.
Jeu de 60 cartes — imprimé en deux couleurs — avec règlement.
Prix: $1.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



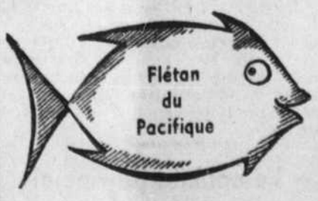


NOTRE SPECIAL POUR VENDREDI

AUSSI

Espadon frais

FILETS D'AIGLEFIN — DORE — POISSON BLANC — PETONCLES — TRUITE DE LAC — SAUMON.

HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS

Livraisons au détail vendredi 8 A.M. 2.30 P.M.

PL. 8121

Gatehouse

# LA RADIO DANS LE MONDE

## Mercredi, 7 août 1946

### Programmes spéciaux

**Mercredi, 7 août 1946**

CBF, 10 h. 30 p.m. — Jean de Rimanoczy fera entendre au cours du concert qu'il dirigera aux studios de Radio-Canada à Vancouver, mercredi, des oeuvres de quatre compositeurs russes. Il a choisi de Kalinnikow, "Chanson triste", de Moussorgsky, "Méditation", de Strawinsky, "Berceuse de l'Oiseau de feu" et de Tschaikowsky, "The Minstrel's Canzonet".

CBF, 3 h. 30 p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique — Musique de chambre: Quatour no 2 en la majeur, de Brahms. Interprètes: Rudolf Serkin, Adolf Busch, Karl Doktor, Hermann Busch.

### Sommaire des postes locaux

**CBF-690 kilocycles**

6.00 Yvan l'intrépide.
6.15 Radio-journal.
6.25 Sport.
6.30 Conférence de la paix.
7.00 Musique en dinant.
7.15 Métropole.
7.30 Fernand Robidoux, chanteur.
7.45 La fiancée du commando.
8.00 McCarthy et ses camarades.
8.30 Paul-Emile Corbeil, basse
8.45 Les affaires de l'Etat
9.00 Orchestre.
9.30 Grand Congé.
10.00 Radio journal
10.15 M. Damase Potvin.
10.30 Classiques de la musique.
11.00 Jazz
11.10 Musique de danse.
11.30 Orchestre.
12.00 Nouvelles et fin des émissions.

**CBM-960 kilocycles**

6.00 Programmes du soir.
6.15 Nouvelles.
6.25 Chronique sportive.
6.30 Sérénade.
6.45 Nouvelles de la BBC.
7.00 Ensemble musical.
7.30 Allan and Me.
8.00 McCarthy et ses camarades.
8.40 Emission politique.
8.45 Oscar Peterson, pianiste
9.00 Orchestre.
9.30 Emission pour les vétérans.
9.00 Radio-journal
10.15 Revue des événements
10.30 Les classiques de la musique.
11.00 Orchestre.
11.30 Orch de danse
12.00 Nouvelles.
12.03 Fin des émissions

**CKAC 730 kilocycles**

6.00 Orchestre.
6.15 Rythmes latins.
6.20 Quoi de nuoveau.
6.25 Variétés musicales
6.30 Sports.
6.40 La pièce du jour
6.45 Nouvelles.
7.00 Au music-hall.
7.30 Moi, j'ai dit ça?
7.45 Nouvelles chansons françaises.
8.00 Ma tendre moitié
8.30 Leblanc, détective.
8.55 Choses du temps.
9.00 Musique à la carte
9.30 Intrigue.
9.45 Skyline Roof.
10.00 Les plus belles voix du monde
10.30 Paul-Emile Corbeil.
10.45 Nouvelles
10.55 Vox Populi.
11.00 Bonsoir les sportifs
11.15 You and the atom.
11.30 Invitation to music
12.00 Nouvelles
12.05 Orch. de danse
1.00 Nouvelles.
1.05 Fin des émissions

**CFCF-690 kilocycles.**

6.00 Supper Serenade.
6.15 Nouvelles.
6.25 CFCF ce soir
6.30 Au Parlement.
6.45 Musique.
7.00 Chansons populaires
7.15 Lum and Abner.
7.30 Uncle Troy
7.45 Studio.
8.00 Piano.
8.15 Studio.
8.30 Treasure Trail.
9.00 The Green hornet
9.30 Orchestre.
10.00 Endorsed by Dorsey.
10.30 Authors meet Critics.
11.00 Nouvelles.
11.15 Musique.
11.30 Gems for Thought.
11.45 Orch de danse.
12.00 Nouvelles
12.05 Orchestre.
12.55 Nouvelles et fin des émissions.

**CHLP-1490 kilocycles.**

6.00 Radio-journal.
6.15 Méli-Mélo.
6.30 Radio-annuaire.
6.50 Chansonnettes.
6.55 Tangos.
7.00 Heure familiale.
7.30 Spike Jone's.
7.45 Oncle Troy.
7.55 Nouvelles-éclair.
8.00 Studio.
8.15 Les duettistes Morton et Kaye.
8.30 Musique par Sweeten
9.00 Mystéria.
9.30 Boîte à musique.
10.00 Orchestre.
10.15 Radio-journal.
10.30 Heure de la danse.
11.00 Musique sur demande
11.30 Fin de l'émission.

**CJAD-800 kilocycles**

6.00 Nouvelles.
6.05 Ballroom.
7.00 Nouvelles.
7.05 Ballroom.
7.30 Singing Sam.
7.45 So the Story goes
7.50 Sports.
8.00 Nouvelles.
8.10 Song of the day.
8.15 On the Mall.
8.30 Are you a genius.
8.45 Talent Hour.
9.00 Nouvelles.
9.05 Concert Hall.
9.30 Politique.
9.45 Light at eventide.
10.00 Nouvelles.
10.01 Curtain Calls
10.30 Newcast.
10.45 Laurentian Rendez-Vous.
11.00 Nouvelles et baseball Round-Up.
11.15 Let's Dance.
11.30 Midnight Express.
12.00 Nouvelles.

## Jeudi, 8 août 1946

### Sommaire des postes locaux

**CBF-690 kilocycles**

6.59 Ouverture.
7.00 Opéra de 4 sous.
8.00 Radio-journal
8.15 Elévations
8.30 Mélodies
9.00 Pot pourri musical.
9.30 Intermède.
9.45 Programme musical
9.55 Nouvelles.
10.00 Sur nos ondes.
10.15 Musique.
10.30 Intermède.
10.45 Quart d'heure de détente.
11.00 Quelles nouvelles.
11.15 L'ami du consommateur.
11.20 Intermède.
11.30 Concert.
12.00 Jeunesse dorée
12.15 Rue principale.
12.30 Coeur atout.
12.45 Vie de famille.
12.59 Signal-Horaire
1.00 Radio-journal.
1.10 Intermède.
1.15 Vers le soleil.
1.30 Réveil rural.
2.00 Et puis après.
215 Intermède
2.30 Chansonnettes.
3.00 Music-Hall
3.30 Chefs-d'oeuvre de la musique
4.00 Musique de jazz.
4.45 Nos compositeurs canadiens.
5.00 Partageons avec ceux qui ont faim.
5.15 Les plus beaux disques
5.30 Thé dansant.
5.45 Chansonnettes.
6.00 Yvan l'Intrépide
6.15 Radio-journal
6.25 Sports
6.30 Conf. de la paix.
6.45 Musique.
7.00 Musique en dinant.
7.15 Métropole
7.30 Chansonnettes.
8.00 Café.
8.15 Trio Chotem
8.30 Jean Narrache.
9.00 Théâtre estival
9.30 Studio.
10.00 Radio-journal
10.15 Estelle Mauffette.
10.30 Légendes de mon pays.
1.00 Jazz
1.10 Opérette
1.30 Concert des nations.
2.00 Fin des émissions

**CBM-940 kilocycles**

7.00 Heure du réveil.
7.30 Nouvelles.
7.35 Heure du réveil
8.00 Radio-journal
8.15 Prières
8.30 Marches en musique
9.00 Radio-journal
9.05 Honeymoon in N.-Y
9.30 Les classiques de la musique
9.45 De la musique en travaillant
10.00 Musique militaire
10.30 Chronique féminine.
10.35 Intermède de piano
10.45 Winston Curry baryton
11.00 Jazz
11.15 Big Sister.
11.30 Jazz.
11.40 Conseils aux consommateurs.
11.45 Laura Ltée.
12.00 Nouvelles de BBC
12.15 The Road of Life
12.30 Le quatuor Van Damme.
12.45 Radio-journal.
12.59 Signal-horaire
1.00 Musique de la marine.
1.30 Studio.
1.45 La ferme et ses produits.
2.15 Lucy Linton.
2.30 Curtain Echoes.
3.00 Life can be beautiful.
3.15 Ma Perkins
3.30 Young's Family
3.45 Right to happiness
4.00 Une revue des chansons à succès
4.15 Nouvelles pour la femme canadienne
4.18 Causerie
4.30 Thé dansant
4.45 Nos compositeurs canadiens.
5.00 Pour ceux qui ont faim.
5.15 Intermède.
5.30 Boîte à musique
5.45 Programme musical
6.00 A Radio-Canada ce soir
6.15 Radio-journal
6.25 Sports
6.30 Sérénade.
6.45 Nouvelles
7.00 Trio King-Edward.
7.15 Causerie de M. Jean Beaudet.
7.30 Concert populaire.
8.00 Théâtre en anglais.
8.30 Rapport parlementaire.
8.45 Trio Johnny Burt.
9.00 Music-Hall Kraft
9.30 Studio.
10.00 Radio-journal
10.15 Conf. de la paix.
10.30 Eventide.
11.00 Orgue.
11.30 Concert des Etats-Unis.
12.00 Nouvelles
12.03 Fin des émissions.

**CKAC-730 kilocycles**

6.25 Ouverture, nouvelles, température, pronostics.
6.30 Réveil provincial
7.00 L'écho des prairies.
7.20 Pot pourri matinal.
7.35 Intermède musical.
7.39 Orgue.
7.44 Oratoire.
8.00 Nouvelles
8.10 Conseiller musical.
8.15 Actualités sportives.
8.20 Déjeuner musical.
9.00 Nouvelles mondiales.
9.10 Au rythme de la valse
9.15 Sans tambour ni trompette.
9.25 Mélodie-vedette.
9.30 Caravane du rire
10.00 Radio-variétés.
10.30 Chansonnettes françaises
10.45 Orchestre.
11.00 Coffret musical.
11.15 Entrevues.
11.30 Chansons à vendre.
Midi Nouvelles
12.10 Température, pronostics.
12.15 Programme rural
12.30 Quelles nouvelles.
12.45 Histoires d'amour
1.00 Musique de cinéma
1.15 Réverie musicale
1.30 Le carnet de la ménagère.
1.45 Chansons d'amour.
2.00 Capsules mélodiques
2.15 Récital d'orgue.
2.30 Un peu de tout.
2.45 Les nouvelles de l'heure.
2.50 Le journal féminin
2.55 Cancans de Hollywood
3.00 Discothèque
4.00 Evénements sociaux
4.20 Orch. de concert.
4.30 Variétés du crépuscule
4.45 Nouvelles.
4.55 Musique.
5.00 Jazz.
5.15 Pierre et Pierrette
5.30 Apéritif musical
5.45 L'ami Zéphyrin.
6.00 The Four Knights.
6.15 Rythmes latins
6.20 Quoi de nouveau?
6.25 Variétés musicales
6.30 Sports.
6.40 La pièce du jour
6.45 Nouvelles.
7.00 Au music hall.
7.30 Waitin' for Clayton
7.45 Nouvelles chansonnettes françaises.
8.00 Au service des vétérans.
8.30 Mark Warnow.
8.45 Freddie Martin et son
8.55 Choses du temps
9.00 The Dick Haynes Show.
9.30 Musique sans parole
10.00 That's life.
10.30 Skyline Roof.
10.45 Les nouvelles
10.55 Vox Populi
11.00 Sports
11.15 You and the Atom.
11.30 Orchestre.
12.00 Nouvelles
12.05 Orchestre
1.10 Nouvelles en primeur.
1.05 Fin des émissions

**CFCF-600 kilocycles**

7.00 Nouvelles
7.15 Musique.
7.30 Nouvelles
8.00 Nouvelles du matin
8.15 Mélodies.
8.30 J. Blair.
8.55 Nouvelles
9.00 Breakfest Club
10.00 Nouvelles
10.15 Moments musicaux.
10.30 Church in the Wildwood
10.45 Listening Post
11.00 Morning Serenade
11.15 Tello Test Quiz
11.30 Pour les dames
11.50 Nouvelles
12.00 Mélodies
12.30 At your request.
1.00 Nouvelles
1.15 Charm School.
1.30 Melody Banquest.
1.45 George Barnes Octet.
2.00 Concert
2.15 Ethel et Albert
2.30 Matinée
3.00 Al Pearce.
3.30 Ladies be Seated.
4.00 Jack Berch show
4.15 Heure de la valse.
4.30 Our Singing Land.
5.00 Musique
5.15 Dick Tracy
5.30 Jack Armstrong.
5.45 Your Gospel Singer.
6.00 Supper Serenade
6.15 Nouvelles
6.30 Orchestre.
6.45 Fanfare du tour.
7.00 Famous Songs.
7.15 Musique.
7.30 Oncle Troy.
7.45 Orchestre.
8.00 Orgue et violon.
8.30 America's Town Meeting of the air.
9.30 Hughie Green Show
10.00 Orchestre.
10.30 The Fifth Horseman.
11.00 Nouvelles.
11.15 Reportage.
11.45 Orch de danse.
12.00 Nouvelles
12.05 Orch de danse
12.55 Nouvelles Fin des émissions.

**CHLP-1490 kilocycles**

8.15 Ouverture, nouvelles, sommaire.
8.30 Déjeuner musical.
8.55 Nouvelles
9.00 Musique, heure.
9.30 Nouvelles, heure.
9.45 Orch. René Savard
10.00 Jazz, heure.
10.15 Musique pour tous
10.30 Radio-informations
11.00 Ensemble à cordes Standard.
11.15 Rhumba par Cugat.
11.30 Fanfare militaire Victoire
11.45 Accordéon Aces.
Midi Heure féminine.
12.15 L'art dans les fleurs
12.30 Heure féminine
1.00 Radio-journal
1.10 Heure féminine
2.00 Treasure chest of melody.
2.30 Tin Pan Alley goes to Town.
3.00 Petite musicale
3.30 What America is playing.
4.00 Meet the band.
4.30 Le catalogue musical
5.00 Thé dansant
5.28 CHLP ce soir.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Radio-journal
6.15 Méli-Mélo.
6.30 Radio-annuaire.
6.45 Domaine de la lutte.
6.50 Radio-annuaire.
7.00 Heure familiale
7.30 Orchestre.
7.45 Oncle Troy
7.55 Nouvelles-éclair.
8.00 Studio.
8.15 Temps présents.
8.30 Les levers de rideau.
9.00 Its dance time.
9.30 Les maîtres du concert.
10.00 Orchestre.
10.15 Radio-journal.
10.30 Heure de la danse
11.00 Musique.
11.30 Fin de l'émission.

**CJAD-800 kilocycles**

6.30 Debout, Montréal!
6.45 Programme au Sacré Coeur.
7.00 Nouvelles.
7.05 Heure musicale.
8.00 Nouvelles.
8.10 Heure musicale.
9.00 Nouvelles.
9.05 Time was.
10.00 Nouvelles.
10.05 Ballroom.
11.00 Nouvelles.
11.05 Ballroom.
11.30 Voice of Memory.
11.45 Something Old-Something New.
12.00 Nouvelles
12.05 Lean Back and Listen.
12.15 News Quizz.
12.30 Terence O'Dell.
12.45 The Little Show.
1.00 Nouvelles.
1.05 Concert Pop.
2.00 Nouvelles.
2.05 Show Tune Time.
3.00 Nouvelles.
3.05 Musique.
4.00 Nouvelles.
4.05 Club 800.
5.00 Nouvelles.
5.05 Studio.
5.30 Ballroom.
6.00 Nouvelles.
6.05 Ballroom.
7.00 Nouvelles.
7.05 Ballroom.
7.30 Singing Sam.
7.45 So the story goes.
7.50 Sports.
8.00 Nouvelles.
8.10 Song of the Day.
8.15 On the Mall.
8.30 Orchestre.
9.00 Nouvelles
9.05 At the Opera.
9.30 Let's Waltz.
9.45 Light at eventide.
10.00 Nouvelles
10.01 Curtain Calls.
10.30 Molson's Newscast
10.45 Laurentian Rendez-Vous.
11.00 Nouvelles
11.00 Nouvelles et Baseball Round-up.
11.15 Let's Dance.
11.30 Midnight Express.
12.00 Nouvelles et fin des émissions.

### Programmes spéciaux

**JEUDI, LE 8 AOUT**

CBF, 1 h. 30: Réveil rural, conférence de M. J.-Albert Pilon.

CBF, 3 h. 30 p.m.: Les chefs-d'oeuvre de la musique. — "La Walkyrie" (extraits du 3e acte), de Wagner. L'Orchestre symphonique de Philadelphie sous la direction de Léopold Stokowski.

CBF a voulu faire reprendre une série d'émissions consacrées aux compositeurs canadiens. Jeudi, à 4 h. 45, Radio-Canada fait entendre des oeuvres signées d'un Claude Champagne, d'un Alexander Brott, d'un Healey Willan, d'un Georges-Emile Tanguay, d'un J.-J. Gagnier, d'un John Winzweig, d'un Maurice Blackburn, d'un Hector Gratton, d'un Coulthard Adams, d'un Barbara Pentland, d'un Léonard Bashan et de plusieurs autres.

On entendra des compositions de Robert Fleming, à savoir "Pleasure and Joy" et "See Where Young Love", extraites de "Secrets" Lionel Daunais, baryton, chantera "Summer Thunder". John Newmark jouera Rhythmpromptu No 1, également de M. Fleming.

CBF, 9 h.: Théâtre estival, un jeu en un acte de Madame C. Mostkova-Lamblot, intitulé "Un suicide", d'après l'oeuvre d'Avertchenko.

Cette comédie peut tenir du mélo. Tout donne l'impression du drame, mais tout s'accommode pour le mieux.

Les rôles ont été confiés à Liliane Dorsenn, Gaston Dauriac et Jean-Pierre Masson.

Direction artistique, Paul Leduc.

**Jugez vous-même**
**Que vous avez du talent**
POUR VOUS qui voulez savoir si votre talent de chanteur ou de musicien est aussi agréable à vos propres oreilles qu'à celles des autres...
FAITES ENREGISTRER SUR DISQUES A
**L'Echo Musical**
1828 boul. Rosemont — CA. 5000

AU STADE MOLSON

Efrem Kurts, chef de l'Orchestre Symphonique de Kansas-City, qui viendra diriger l'Orchestre Philharmonique de Montréal de 60 musiciens lors de "Romance Musicale", le dernier des concerts sous les Etoiles, jeudi le 15 août au Stade Molson. Le programme consacré à la musique légère comprendra entre autres des oeuvres de Gershwin, Tchaikovsky, Johann Strauss, Rogers et Rimsky-Korsakoff.

## Pour mieux nourrir la population du globe

**La F.A.O. demande une augmentation de la production afin que les individus de tous les pays consomment par jour un minimum de 2,600 calories**

Washington, 7. (C.P.) — Afin de corriger une situation mondiale déplorable qui a longtemps prévalu et qui faisait que moins d'un tiers de la population du globe avait de quoi se nourrir suffisamment, la F.A.O. (Food and Agriculture Organization) de l'Organisme des Nations-Unies a recommandé hier des augmentations considérables dans la production de huit des éléments de base d'une alimentation raisonnable.

La F.A.O. a mené une enquête dans 70 pays, et pour 90 pour cent de la population mondiale, et les faits réunis seront discutés lors de la conférence annuelle qui s'ouvrira le 2 septembre à Copenhague. Une forte délégation canadienne assistera à cette conférence; l'opinion du Canada est en cette matière d'un grand poids.

Cet organisme établira un programme d'une grande portée dont le but sera d'apporter les vivres indispensables aux millions d'humains à demi affamés des pays les plus reculés.

"Il est évident, dit la F.A.O., qu'environ la moitié de la population du globe vivait avant la guerre selon un niveau de consommation alimentaire insuffisant pour le maintien de la santé normale, pour la croissance normale des enfants et pour fournir assez d'énergie pour les travaux ordinaires."

Prenant pour acquis que la population du monde se sera augmentée de 25 pour cent en 1960, l'organisme estime que la production mondiale devra également s'être accrue selon les données suivantes pour assurer le nécessaire à ceux qui ont faim:

L'enquête mondiale révèle que la consommation moyenne au cours des années d'avant-guerre variait entre 3,281 calories par individu quotidiennement en Nouvelle-Zélande, et 1,904 calories en Corée.

Les autres pays dont la moyenne dépassait 3,000 calories comprenaient le Canada, les Etats-Unis, l'Eire, le Royaume-Uni, le Danemark, la Norvège, la Suède, la Suisse, la France, l'Argentine et l'Australie.

Parmi les pays dont la moyenne de calories individuelles n'atteignait pas 2,000: l'Iran, l'Irak, la Transjordanie, El Salvador, le Mexique et la Colombie.

## Ce cadeau de tulipes

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Au dire du député libéral de New-Westminster, M. Thomas Reid, ce n'est pas pour manifester sa reconnaissance que la Hollande a expédié au Canada les oignons de tulipes qui ont servi à ornementer la pelouse du parlement d'une façon merveilleuse au début de l'été. M. Reid a déclaré hier aux Communes, que les Hollandais avaient simplement voulu faire de la publicité à leurs tulipes. Comme preuve, il a assuré que l'Eire, un pays qui n'a jamais aidé la Hollande au cours de la guerre, avait reçu elle aussi de grandes quantités d'oignons de tulipes en cadeau. Il en résultera, a dit M. Reid, que les producteurs de tulipes de la Colombie canadienne auront désormais une rude concurrence.

## La commission du district fédéral

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Les Communes ont adopté en première lecture hier, un bill ayant pour objet de porter de 10 à 15 le nombre des membres de la commission du district fédéral et de porter aussi son octroi annuel de $200,000 à $350,000. Le premier ministre suppléant, M. Louis St-Laurent, a expliqué que ces mesures avaient pour but de permettre à la commission de s'acquitter efficacement du travail considérablement accru qu'elle aura à faire maintenant que la guerre est finie. Il ne s'agit pas encore d'exécuter le plan d'embellissement de la capitale dont faisait mention le discours du trône, car M. Jacques Gréber et la commission travaillent encore à la préparation de ce plan.

## Kénogami fait une finance avantageuse

Chicoutimi, (D.N.C.) — La ville de Kénogami a vendu, hier soir, une émission de débentures, au montant de $148,000, à la Corporation de prêts de Québec, au prix de $99.72. C'est une finance très avantageuse qui démontre la solide situation financière de la municipalité.

Le conseil avait reçu trois autres soumissions: l'une de la Banque Canadienne Nationale et d'un syndicat, au prix de $99.60; l'autre de Desjardins et Couture, pour $99.64; une autre de la Caisse Populaire de Kénogami, au prix de $99.40.

Cet emprunt de la ville de Kénogami a pour but de permettre la municipalisation de l'électricité au moyen de l'achat du réseau de la compagnie Price Brothers.

A la réunion du conseil, tenue hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-O. Bradet, on a annoncé que la municipalisation de l'électricité devrait être un fait accompli d'ici quelques semaines. La ville travaille activement à l'organisation de ce nouveau service.

## Dépense de $22,500,000 autorisée

Ottawa, 7 (D.N.C.) — La Chambre des communes a adopté en 3e lecture hier après-midi, un bill autorisant les chemins de fer nationaux à dépenser un total de $22,500,000 au compte capital, y compris $9 millions en matériel neuf. Au cours du bref débat qui a précédé la 3e lecture, le député conservateur de Toronto-Broadview, M. T. L. Church, a formulé des critiques en disant que le réseau national devrait pouvoir payer à même ses revenus les améliorations qu'il désire effectuer.

**Chansons du vieux Québec**
"Nos pères chantaient le long des fleuves, dans les rudes travaux, à la veillée; nos aïeules chantaient en tissant la toile ou en berçant les enfants."
"Et nous . . . nous fredonnerons ces vieux airs que nos ancêtres aimaient, pour que leur âme passe en la nôtre..."
Recueil de 88 chansons.
Au comptoir: $1.00
Par la poste: $1.10
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les concerts

# Defauw et Abram sur la montagne

Un auditoire très nombreux et vibrant s'était donné rendez-vous au rond-point de la montagne, hier soir. Ce n'était pas seulement l'attrait d'un coin plus frais qui l'attirait. Une double attraction se trouvait inscrite au programme: le retour de Désiré Defauw, son apparition pour la première fois depuis le début de la saison et un excellent soliste en la personne de Jacques Abram, jeune pianiste du Texas. On innovait à l'égard de cette dernière partie de la soirée musicale, puisque la Société des Concerts symphoniques n'avait pas l'habitude de présenter de concertos où une vedette puisse se faire entendre en compagnie de l'orchestre.

Le public n'a pas manqué de témoigner sa vive appréciation de cette nouveauté. Abram a dû bisser le deuxième mouvement du second concerto de Rachmaninoff, devant l'insistance de la foule admiratrice. Et comme on pressait le pianiste américain d'exécuter un encore, il s'est fait entendre une troisième fois, dans une valse de Chopin. Exécution très brillante.

Au concert de mardi prochain, qui sera le dernier de la présente saison d'été, on présentera un autre soliste; cette fois encore, ce sera un pianiste: Léon Fleischer.

Sous la baguette ferme et dynamique de M. Defauw, l'orchestre s'est fait remarquer dans la délicieuse *Symphonie inachevée* de Schubert ,que l'on n'avait pas servie au public depuis quelque temps.

L'ouverture d'*Orphée aux Enfers*, d'Offenbach, par sa gaieté entraînante, et les fragments vivement rythmés de *Carmen* ont particulièrement recueilli la faveur de l'immense auditoire.

L'inévitable valse de Strauss couronnait la soirée, sur l'insistance d'un rappel.

Defauw apparaitra de nouveau au pupitre mardi soir. Ce sera le dernier concert symphonique du Chalet, pour cette saison. Il ne faudra pas manquer de s'y donner rendez-vous.

# Le chef au dernier Concert sous les Etoiles

Efrem Kurtz est né en 1900 à St-Pétersbourg, et il y commença ses études musicales avec Glazounow, Tcherepnine et Witol, pour aller ensuite se former en Allemagne comme chef d'orchestre. C'est en remplaçant à pied levé le célèbre Nikish, pour une représentation de la danseuse Isadora Duncan, qu'il fit ses grands débuts devant le public. Il s'en tira si bien qu'il fut invité à diriger trois concerts de la Philharmonique de Berlin et fut sur-le-champ réengagé pour la saison suivante.

Après une tournée de 48 villes d'Allemagne, d'Italie et de Pologne, il fut nommé chef de l'orchestre philharmonique de Stuttgart et directeur musical du principal poste de radio de cette ville. Puis en 1927 y survint Anna Pavlova, qui le réclama pour sa troupe de ballet. Il accompagna la grande artiste en Amérique du Sud, puis dirigea à Paris, en Australie, au festival de Salzbourg, pour enfin se joindre aux ballets Russes du colonel de Basil en 1933. Il est resté depuis en Amérique, et il n'est pas de grande ville qui n'ait apprécié son dynamisme et sa sûreté de main. Il dirige maintenant de façon régulière l'orchestre Philharmonique de Kansas City.

Le 15 août, au stade Molson, lors de Romance Musicale, Kurtz dirigera le dernier concert sous les étoiles de la saison, avec Pierrette Alarie, Léopold Simoneau, les danseurs Igor Youskevitch et Vera Nemchinova, dans un programme de Strauss, Verdi, Tchaikowsky, Delibes, Gershwin, Rogers et autres.

# Intéressante distribution pour l'opéra de "Carmen" ce soir

L'opéra Carmen présenté par la Société des Festivals de Montréal ce soir, en plein air, au stade Molson, sera interprété par une distribution des plus intéressantes. Raoul Jobin et Lily Djanel rempliront les deux principaux rôles et Emil Cooper sera le chef d'orchestre.

Le rôle de Don José est reconnu comme un des succès de Raoul Jobin,un de ceux qu'il a chantés maintes fois aussi bien au Metropolitan qu'au Grand Opéra et à l'Opéra Comique, où il occupait le rang de premier ténor avant la guerre. Une grande maison de disques canadienne a justement mis sur le marché ces jours-ci une collection d'extraits de Carmen chantés par Raoul Jobin.

Les grands critiques ont dit de Lily Djanel qu'elle était la grande Carmen de l'heure actuelle. C'est dans ce rôle qu'elle fit ses débuts à l'Opéra de Paris et au Metropolitan.

Le rôle d'Escamillo a été confié à Hugh Thompson, un des barytons de grande renommée au Metropolitan. De haute taille, bel homme, Hugh Thompson est le fils du célèbre critique et musicologue Oscar Thompson, et fut admis au Metropolitan après avoir remporté les honneurs du concours Metropolitan Auditions on the Air, en 1944.

Tous seront intéressés à entendre pour la première fois à l'opéra à Montréal avec des artistes du Metropolitan, Thérèse Drouin, dans le rôle de Micaela; Thérèse Drouin, dans la vie privée Mme Raoul Jobin, a été choisie pour l'interprétation de ce rôle par Emil Cooper qui a manifesté beaucoup d'admiration pour la qualité de sa voix.

Gérald Desmarais, basse de Montréal, qui a obtenu un si grand succès dans le rôle de King Marke de l'opéra Tristan et Yseult présenté par la Société des Festivals de Montréal, chantera le rôle de Zuniga. Thelma Votipka, Lucielle Browning, George Cehanovsky, du Metropolitan, Laslo Czabay, Louis Bourdon, compléteront la distribution.

Armando Agnini sera le directeur artistique, Richard Rychtari, le dessinateur scénique, Marcel Laurencelle, le chef des choeurs, et l'orchestre sera sous la direction d'Emil Cooper.

# Concert populaire ce soir

**Sous les grands arbres des jardins La Fontaine — M. Alfred Charpentier parle à la foule — L'assistance chante**

Ce soir, sous les grands arbres des jardins Lafontaine, au kiosque à musique, la Société St-Jean-Baptiste présente son cinquième concert populaire, gracieux hommage à la population de Montréal.

Le Choeur de France et différents solistes interpréteront des oeuvres de Mendelssohn, Massenet, Franck, Strauss, etc.

Vers le milieu du concert, le président général de la C.T.C.C., prendra la parole à titre de président d'honneur, ayant été présenté par M. J. Emile Boucher, directeur général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et président effectif du concert que dirige M. Arthur Lapierre.

# A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

## Horaire des spectacles

**ST-DENIS :**
"Le Carrefour des Enfants perdus"
12 h., 3 h. 10, 6 h. 30, 9 h. 55.
"Dernière aventure"
1 h. 40, 5 h., 8 h. 25.

**CINEMA DE PARIS :**
Les Misérables :
12 h., 2 h 24, 4 h. 50, 7 h. 18, 9 h. 45.

**LOEW'S :**
"Saratoga Trunk"
10 h. 50, 1 h. 25, 4 h., 6 h. 35, 9 h. 15

**PALACE :**
"Gilda"
10 h., 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h., 7 h. 20, 9 h. 40.

**CAPITOL :**
"One More Tomorrow"
10 h. 15, 12 h. 35, 3 h., 5 h. 20, 7 h. 45, 10 h. 05.

**PRINCESS :**
"Fanny By Gaslight"
10 h., 12 h. 50, 3 h. 50, 6 h. 50, 9 h. 50.
"The Falcon's Alibi".
11 h. 45, 2 h. 45, 5 h. 45, 8 h. 45.

**ORPHEUM :**
"Les Folles Héritières"
10 h., 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h., 7 h. 20, 9 h. 40.

**IMPERIAL :**
"She Wrote The Book"
12 h. 10, 2 h. 35, 5 h. 10, 7 h. 45, 10 h. 20.
"Smooth As Silk"
11 h., 12 h. 25, 3 h. 55, 6 h. 25, 9 h. 05.

## La gazette artistique

**Cinéma**

SAINT-DENIS: *Le carrefour des enfants perdus*, avec René Dary, Janine Darcey; aussi *Dernière aventure*, avec Annie Ducaux et Blanchette Brunoy. (Du 3 au 9 août inclusivement).

CINEMA DE PARIS: "Les Misérables", avec Harry Baur. (Du 3 au 9 août inclusivement).

LOEW'S: "Saratoga Trunk" avec Gary Cooper et Ingrid Bergman. (Du 2 au 8 août inclusivement).

PALACE: "Gilda" avec Rita Hayworth et Gleen Ford (du 2 au 8 août incl.)

CAPITOL: "One More Tomorrow" avec Ann Sheridan, Dennis Morgan, Jack Carson, Alexis Smith et Jane Wyman (du 2 au 8 août incl.)

PRINCESS: "Fanny by Gaslight" avec James Mason et Phyllis Calvert (du 2 au 8 août incl.)

IMPERIAL: "She Wrote the Book" avec Joan Davis, Jack Oakie et Mischa Auer (du 2 au 8 août incl.)

ORPHEUM: "Les Folles Héritières" avec Barbara Stanwyck, George Brent et Geraldine Fitzgerald (du 2 au 8 août incl.)

**Musique**

STADE MOLSON: "Carmen", de Georges Bizet, avec Raoul Jobin et Lily Djanel. Ce soir.

MONUMENT NATIONAL: Concert Charles Trenet (14 août).

STADE MOLSON: "Romance Musicale", concert sous les étoiles (15 août).

JARDINS LA FONTAINE: Concert populaire de la Saint-Jean-Baptiste. (Ce soir).

## Le palais cardinalice a été libéré

Québec, 7 (C.P.) — Le palais archiépiscopal de Québec a été libéré, hier soir, après avoir été placé sous le commandement des "troupes nazies" pendant plus de 24 heures.

Les libérateurs, en l'occurrence, ont été les cinéastes de Hollywood, qui ont décroché la croix gammée et ont fait évacuer les "troupes d'occupation nazies" qui montaient la garde autour de la demeure de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Cette invasion nazie fait partie du film "13, rue Madeleine", une production de 20th Century-Fox, portant sur la vie des troupes de la résistance, pendant l'occupation allemande, en France, film que l'on est actuellement à tourner à Québec.

*Concerts sous les Etoiles*
*Une soirée de musique légère, de chansons sentimentales et de ballet.*
JEUDI, 15 AOUT
STADE MOLSON
Billets: $0.75, $1.00, $1.50, $1.75, $2.00, $2.25, $2.50
taxes incluses.
En vente chez Ed. Archambault et chez Hartney 1180 Sainte-Catherine ouest.

QUATRIEME SEMAINE

CAPITOL A l'affiche
ANN SHERIDAN
"One More Tomorrow"

PRINCESS A l'affiche
"Fanny by Gaslight"
— Aussi —
"Falcon's Alibi"

LOEW'S 2e semaine
GARY COOPER
INGRID BERGMAN
"SARATOGA TRUNK"

PALACE A l'affiche
RITA HAYWORTH
GLENN FORD
"GILDA"

IMPERIAL A l'affiche
"She Wrote A Book"
— Aussi —
"Smooth as Silk"

ST-DENIS
A L'AFFICHE

CE SOIR
à 8 h. 30
Grand Opéra sous les Etoiles
*Festivals de Montréal*
présentent
CARMEN
avec

Raoul Jobin
et artistes du Métropolitain
avec en tête
LILY DJANEL
EMIL COOPER
chef d'orchestre
au
STADE MOLSON
Tous les sièges réservés, $1 à $3, taxe comprise
En vente aux endroits suivants: Chambre 14, hôtel Windsor, BE. 2238; Lindsay, 1112 ouest, Sainte-Catherine, MA. 7701. 6885 St-Hubert, TA. 6354. 580 est, Ste-Catherine, HA. 1533. 4232 Wellington, YO. 4634. Archambault. 500 est, rue Sainte-Catherine, MA. 6201.
Demeurez aux écoutes du poste CJAD pour connaitre les pronostics atmosphériques. Si la température s'avère défavorable, la représentation sera remise à jeudi soir.

# Marché inactif et faibles variations à N. Y.

## BOURSE DE MONTREAL

Le tota des ventes a été de 25,414 actions et de 125,254 actions minières, en comparaison de 33,242 actions et de 121,535 actions minières lundi dernier.

| Valeurs | Haut | Bas | Vente |
|---|---|---|---|
| 1479 Abitibi | 20⅜ | 19¾ | 20¼ |
| 1090 Abitibi 1.50 pfd. | 19 | 18⅝ | 18¾ |
| 75 Acad.-Atl. A | 22 | 22 | 22 |
| 25 Aluminium | 107 | 194 | 197 |
| 50 Aluminium Co. pf. | 26⅞ | 26⅞ | 26⅝ |
| 100 Argus Corp. | 8¼ | 8¼ | 8¼ |
| 250 Asbestos | 28½ | 28½ | 28½ |
| 105 Bell Telephone | 203 | 202 | 202 |
| 451 Brazilian | 22½ | 22½ | 22½ |
| 30 B.A. Bank Note | 23 | 23 | 23 |
| 5 B.C. Power A | 30½ | .. | .. |
| 350 B.C. Power B | 4¼ | 4 | 4 |
| 25 Bldg. Products | 32¼ | 32¼ | 32¼ |
| 50 C. Cem. 6½% pf. | 149⅞ | 149⅞ | 149⅞ |
| 50 Can. Forgings A | 277 | 27 | 27 |
| 100 Can. Nor Power | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| 98 Can. Steamship pf. | 51¼ | 51 | 51¼ |
| 1070 Can. Brew. | 27¾ | 27¼ | 27½ |
| 75 Can. Car pfd. | 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| 20 Can. Celanese | 67 | .. | .. |
| 20 C. Celanese pfd. | 43 | .. | .. |
| 5 C. For. Invest. | 34 | .. | .. |
| 5 Can. Ind. Alcohol | 21 | .. | .. |
| 160 Can. Ind. Alcoh B | 20 | 20 | 20 |
| 85 Can. Loco. | 32 | 31 | 31 |
| 160 Can. Pac. Ry | 18½ | 18¼ | 18¼ |
| 100 Cockshutt Plow | 15½ | 15½ | 15½ |
| 515 Con. Smelting | 96½ | 96¼ | 96½ |
| 30 Davis Leather A | 32 | .. | .. |
| 25 Davis Leather B | 14 | | |
| 510 Dom. Bridge | 41½ | 40½ | 41½ |
| 100 Dom. Coal pfd. | 18⅛ | 18⅛ | 18⅛ |
| 525 D. Steel & Coal B | 18¼ | 18¼ | 18¼ |
| 25 Dom. Tar | 28 | 28 | 28 |
| 5 Dryden | 16 | | |
| 71 Donnacona pfd. | 107 | 105 | 107 |
| 100 Electrolux | 19½ | 19⅛ | 19½ |
| 75 Gatineau | 18 | 18 | 18 |

| Valeurs | Haut | Bas | Vente |
|---|---|---|---|
| 25 Gatineau pfd. | 110 | 110 | 110 |
| 20 G. Steel Wares pf. | 106¾ | 106¾ | 106¼ |
| 10 Goodyear pfd. | 54¼ | | |
| 80 Gypsum | 16⅝ | 16½ | 16½ |
| 5 How. Smith pfd. | 52¾ | | |
| 275 Imp. Oil | 13⅞ | 13¾ | 13¾ |
| 340 Imp. Tobacco | 15 | 14⅞ | 14⅞ |
| 300 Imp. Tobacco pfd. | 8⅛ | 8⅛ | 8⅛ |
| 195 Int. Nickel | 37 | 36¾ | 36¾ |
| 553 Int. Paper | 48¼ | 47½ | 47½ |
| 8 Int. Paper pfd. | 118 | .. | .. |
| 160 Int. Pete | 17⅝ | 17¼ | 17⅝ |
| 120 Int. Power | 57 | 57 | 57 |
| 22 Int. Util. ($5 par) | 14¼ | .. | .. |
| 20 Laura Secord | 21 | | |
| 135 McColl-Front. | 24⅞ | 24 | 24 |
| 117 Mont. Locomotive | 21¼ | 21¼ | 21¼ |
| 50 Mont. Telegraph | 50⅛ | 50⅛ | 50⅛ |
| 45 Nat. Brew. | 50¼ | 50 | 50⅛ |
| 100 Nat. Steel Car | 27 | 27 | 27 |
| 280 Noranda | 55 | 54½ | 54½ |
| 5 Ogilvie | 34 | .. | .. |
| 5 Power Corp. | 14 | | |
| 225 Price Bros. | 64 | 63 | 63 |
| 5 Quebec Power | 21¼ | | |
| 45 Saguenay P. pfd. | 105½ | 105½ | 105½ |
| 105 St. Law. Corp. | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| 5 St. Law. Pap. pfd. | 100 | | |
| 35 Shawinigan | 23¾ | | |
| 25 Sicks Brews | 13⅝ | 13⅝ | 13¾ |
| 300 Southam Co. | 20¾ | 20½ | 20¾ |
| 500 United Steel | 11⅝ | 11½ | 11½ |
| 75 Weston | 32 | 31½ | 31½ |
| 200 Winn. Elect. | 15 | 15 | 15 |
| 40 Zellers 6% pfd. | 27½ | 27½ | 27½ |
| Banques : | | | |
| 210 Royale | 24¾ | 24¾ | 24¾ |

## LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 6 août.

| Valeurs | Haut | Bas | Vente |
|---|---|---|---|
| 5 B.C. Packers B | 11½ | .. | .. |
| 10 Beatty Bros. A | 47 | | |
| 175 Bright | 19½ | 19¼ | 19½ |
| 160 B.A. Oil | 28⅝ | 28⅝ | 28⅝ |
| 15 Calgary Pow pfd. | 107 | 106 | 106 |
| 225 C. & D. Sugar | 23½ | 23 | 23⅛ |
| 215 Can. Malting | 63 | 63 | 63 |
| 470 Can. Indus. | 24 | 24 | 24 |
| 5 Can. Ind. pfd. | 190 | | |
| 375 C. Marconi | 2⅞ | 2⅞ | 2⅞ |
| 50 Can. P. & P. Inv. | 2¾ | 2¾ | 2¾ |
| 20 Can. Vickers | 40 | | |
| 10 Can. Vickers pfd. | 160 | 160 | 160 |
| 200 Can. West Lumber | 3⅛ | 3⅛ | 3⅛ |
| 20 Can. Westinghouse | 55 | | |
| 50 Catelli Food | 21 | 21 | 21 |
| 5 Claude Neon (cts) | 55 | | |
| 670 Com. Alcohol | 5¾ | 5⅝ | 5⅝ |
| 1652 Cons. Paper | 19¾ | 19⅝ | 19½ |
| 25 Dom. Oilcloth | 43 | 43 | 43 |
| 175 Donnacona | 16½ | 16¼ | 16¼ |
| 120 Fairchild | 3⅝ | 3⅝ | 3⅝ |
| 150 Federal Grain | 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| 230 Ford A | 24¾ | 24¾ | 24¾ |
| 300 Fraser | 62 | 62 | 62 |
| 150 Gt Lakes Paper | 29 | 28½ | 28½ |
| 25 Lake St. John | 80 | 80 | 80 |
| 105 Lambert | 12 | 12 | 12 |
| 1170 Lowney's | 13½ | 12½ | 13½ |
| 50 Melchers pfd. | 18 | 17 | 17 |
| 500 M. & O. Paper | 22 | 22 | 22 |

| Valeurs | Haut | Bas | Vente |
|---|---|---|---|
| 80 Moore | 77 | 777 | 77 |
| 10 Nuclear | 13 | | |
| 550 Orange Crush | 22½ | 22½ | 22½ |
| 50 Paul Serv. Stores | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| 317 Southmount (cts) | 28 | 27 | 28 |
| 140 Unit. Distil. | 32 | 31 | 31 |
| Mines cote en cents) | | | |
| 100 Akaitcho | 180 | 180 | 180 |
| 10000 Aubelle | 44 | 44 | 44 |
| 200 Beaulieu | 53 | .. | .. |
| 500 Bonville | 11 | 11 | 11 |
| 8300 Cent. Cadillac | 23 | 32 | 32 |
| 1500 Cheskirk | 12 | 12 | 12 |
| 11700 Found Lake | 11 | 10 | 10 |
| 1000 Heva-Cadillac | 277 | 27 | 27 |
| 19800 Jack Lake | 31 | 28 | 30 |
| 600 Kerr-Add. ($) | 13 | 13 | 13 |
| 2000 Lake Rowan | 36 | 26 | 26 |
| 1500 Lingman Lake | 88 | 88 | 88 |
| 1000 Lingside | 17 | 16 | 16 |
| 10200 Nechi Consol. | 149 | 140 | 149 |
| 4000 Nib Yellowknife | 26 | 25 | 25 |
| 100 Normetal | 165 | 165 | 165 |
| 1400 O'Brien Gold | 200 | 195 | 195 |
| 1000 Pandora Cadillac | 18 | 17 | 17 |
| 12100 Santiago | 41¾ | 40 | 41 |
| 5000 Soma-Duvernay | 17 | 17 | 17 |
| 200 Stadacona | 71 | .. | .. |
| Huiles (cote en cents) | | | |
| 100 Goothills | 165 | 165 | 165 |
| 100 Gaspe Oils | 80 | .. | .. |

## BOURSE DE TORONTO

FERMETURE DES COURS LE 6 AOUT

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Abitibi | 20¼ | 19¾ | 20¼ |
| Do pr | 19 | 18½ | 18¾ |
| Do pr p | 40 | 39 | 39 |
| Ang Can | 111 | 110 | 110 |
| Akaitcho | 176 | 175 | 175 |
| Apex | 9 | 8½ | 8½ |
| Argus | 8½ | 8½ | 8½ |
| Do W | 185 | 185 | 185 |
| Armis | 84 | 84 | 84 |
| Astor | 30 | 28 | 28 |
| Athona | 25 | 23 | 24 |
| Aubelle | 44½ | 43 | 43 |
| Aumaque | 65 | 63 | 65 |
| Bagamac | 19 | 18 | 18 |
| Bk N S | 39½ | 39 | 39 |
| Base Met | 10½ | 10½ | 10½ |
| Bear | 75 | 72 | 75 |
| B C For | 4 | 4 | 4 |
| Beaulieu | 51 | 50 | 51 |
| Bidgood | 21 | 20 | 21 |
| Bobjo | 16 | 16 | 16 |
| Bonet | 42 | 40 | 42 |
| Bonville | 11½ | 11 | 11 |
| Bralorne | 11¾ | 11½ | 11¾ |
| Braziliar | 22⅞ | 22½ | 22¾ |
| B A Oil | 28⅛ | 28 | 28 |
| Buff Can | 21 | 20½ | 20½ |
| C Brew | 28 | 27 | 27 |
| Can Mal | 75 | 75 | 75 |
| Cas Tret | 164 | 160 | 160 |
| Cent Porc | 20 | 20 | 20 |
| Chem Res | 67 | 65 | 65 |
| Chest | 240 | 235 | 236 |
| Colomac | 67 | 66 | 67 |
| Crestau | 46 | 45 | 45 |
| Denison | 17 | 15 | 17 |
| Dicken | 135 | 130 | 135 |
| Discov | 105 | 103 | 103 |
| Div Int | 133 | 125 | 133 |
| Donalda | 67 | 65 | 65 |
| Duques | 110 | 106 | 110 |
| Duvay | 21 | 20 | 20 |
| Ea Mal | 155 | 151 | 151 |
| Ea Sull | 280 | 275 | 275 |
| Elder | 42 | 40 | 40½ |
| Eldona | 50 | 38 | 38 |
| Fed Gr | 9½ | 9⅛ | 9⅛ |
| Fed Kirk | 10 | 9 | 10 |
| Ford A | 25⅛ | 24¾ | 24¾ |
| Franco | 37 | 37 | 37 |
| Giant | 660 | 640 | 640 |
| Glenora | 6 | 5½ | 5½ |
| Goldale | 20 | 19 | 19 |
| Go Gate | 30 | 29 | 29½ |
| Go Man | 275 | 265 | 265 |
| Greening | 5½ | 5½ | 5½ |
| Halcrow | 6½ | 6 | 6 |
| Harker | 21 | 20 | 20½ |
| Hedley | 145 | 141 | 144 |
| Heva | 27 | 27 | 27 |
| Homest | 7 | 7 | 7 |
| Hosco | 45 | 43 | 45 |
| Imp Oil | 14 | 13¾ | 13⅞ |
| Int Pete | 17⅝ | 17⅝ | 17⅝ |
| Int Ur | 90 | 90 | 90 |
| Jason | 47 | 45 | 47 |
| Kerr Add | 13⅛ | 13 | 13 |
| Labrador | 615 | 600 | 600 |
| Laguerre | 25 | 25 | 25 |
| L Dufault | 60 | 58 | 58 |
| Lapaska | 35 | 32 | 33 |
| L Secord | 20¾ | 20 | 20⅝ |
| Leitch | 130 | 127 | 127 |
| Lingman | 88 | 75 | 77 |
| Lil L L | 200 | 200 | 200 |
| Louvic | 120 | 115 | 117 |

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Lunward | 35 | 33 | 35 |
| Lynx | 30 | 30 | 30 |
| MacDon | 315 | 295 | 310 |
| Madsen | 315 | 305 | 305 |
| Magnet | 51 | 50 | 51 |
| Mylamaq | 40 | 40 | 40 |
| Marion | 25 | 25 | 25 |
| Macfie R L | 28 | 27 | 27 |
| Massey | 17⅝ | 17½ | 17⅝ |
| McKenz | 90 | 88 | 88 |
| Mid Con | 8 | 8 | 8 |
| Min Corp | 710 | 710 | 710 |
| Mosher | 20½ | 20½ | 20½ |
| Negus | 215 | 210 | 210 |
| New Calum | 115 | 110 | 115 |
| Nib | 27 | 25 | 25½ |
| Noranda | 55 | 54 | 54 |
| Normet | 169 | 165 | 166 |
| Norse | 15 | 14 | 14 |
| N Inca | 50 | 48 | 48½ |
| Northla | 10 | 9½ | 9½ |
| O'Brien | 200 | 195 | 197 |
| O'Leary | 20 | 20 | 20 |
| Omega | 15 | 15 | 15 |
| Osulake | 69 | 68 | 68 |
| Omnit Am | 23 | 21 | 22 |
| Or Crush | 23 | 22¾ | 23 |
| Orlac | 53 | 52 | 53 |
| Osisko | 114 | 112 | 113 |
| Pacalta | 8 | 7½ | 7½ |
| Pamour | 118 | 116 | 118 |
| Paymast | 58 | 58 | 58 |
| Pic Crow | 315 | 300 | 300 |
| Pow Riv | 34¼ | 34¼ | 34¼ |
| Powell | 75 | 75 | 75 |
| Premier | 165 | 165 | 165 |
| Preston | 210 | 202 | 202 |
| Purdy | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ |
| Que Go | 160 | 155 | 155 |
| Que Man | 85 | 85 | 85 |
| Quemont | 13¼ | 13 | 13¼ |
| Richmac | 50 | 48 | 50 |
| Rochet | 16 | 16 | 16 |
| Rouyn | 34 | 33 | 34 |
| Roxana | 106 | 101 | 106 |
| Rush L | 38 | 37 | 38 |
| San Ant | 435 | 425 | 425 |
| Sannorm | 25 | 25 | 25 |
| Sherritt | 249 | 230 | 230 |
| Sicks | 13½ | 13⅝ | 13½ |
| Simp p | 107½ | 105¾ | 107½ |
| Spring | 95 | 90 | 95 |
| Siscoe | 73 | 65 | 68 |
| Starratt | 87 | 87 | 87 |
| Steep Ro | 280 | 275 | 275 |
| Sullivan | 190 | 182 | 190 |
| Teck H | 360 | 350 | 360 |
| Thom Lund | 54 | 54 | 54 |
| Thurbois | 51 | 50 | 51 |
| Trans Res | 115 | 113 | 115 |
| Un Steel | 11¾ | 11¼ | 11½ |
| Upp Can | 222 | 215 | 215 |
| Ventures | 10¼ | 10⅛ | 10⅛ |
| Waite | 450 | 440 | 450 |
| Walker | 150 | 149 | 150 |
| Do pr | 2010 | 2010 | 2010 |
| Wasa | 78 | 76 | 76 |
| Wilt Co | 12½ | 12 | 12½ |
| Winora | 16 | 15 | 15 |
| CURB: | | | |
| C W Lum | 3⅛ | 3⅛ | 3⅛ |
| Con Pap | 20 | 19½ | 19½ |
| Foothills | 165 | 164 | 164 |
| Temisk | 10¾ | 10 | 10 |

Total des ventes: 571,000.

### Hors-liste

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Annamaque | 6 | 8 |
| Albany River | 30 | 40 |
| Amal. Kirk | 10 | 12 |
| Aurlando | 5 | 8 |
| Annamaque | 5 | 7 |
| Barber Larder | 5 | 7 |
| Benzac | | 25 |
| Bourlamaque | 10 | 12 |
| Brock Gold | 15 | 18 |
| Brown Bousquet | 5 | 6 |
| Cad Goldfield | | 20 |
| Carricona | 6 | 8 |
| Cayuni | 105 | 115 |
| Chibmac | 3 | 4 |
| Circle Yellow | 16 | |
| Columbière | 17 | 20 |
| Cons. Chiboug. | 27 | 32 |
| Cont. Copper | 22 | 24 |
| Courtmont | | 20 |
| De Santis | 7 | 9 |
| Destorado | 10 | 14 |
| Dorbaska | | 5 |
| Donrand | 5 | 7 |
| Dumico | .. | 10 |
| Dunford | 5 | 7 |
| Duparquet | 2½ | 3¼ |
| Electra | 11 | 14 |
| Eastview | | 20 |
| Greenlee | 23 | 26 |
| Glencona | | 12 |
| Goldpac | | 30 |
| Governor | 9 | 11 |
| Harpers | 4 | 5 |
| Hoyle | 17 | 21 |
| Hugh Pam | 8 | 10 |
| Insco | 28 | 34 |
| Kamlac | 38 | 42 |
| Kenbay | 15 | 18 |
| Lake Expanse | 9 | 11 |
| LaSalle | 16 | 18 |
| Lasidon | | 35 |
| Lake Rowan | 6 | 8 |
| Lassie R. L. | 23 | 26 |
| Lavalle | 7 | 9 |
| Lorrie | .. | 20 |
| Mid Pershing | .. | 22 |
| Major | 6 | 8 |
| Martin Bird | 10 | 12 |
| McCuaig | 10 | 12 |
| Nat. Malartic | 21 | 24 |
| Newport | 6 | 9 |
| New Augrita | 9 | 11 |
| New Malartic | 5 | 7 |
| Norbeau | 62 | 67 |
| Norcourt | 13 | 15 |
| Obalski | 15 | 17 |
| Obalski 1945 | 41 | 45 |
| Obaska Lake | 18 | 22 |
| Opem. Copper | 17 | 19 |
| Ont. Nickel | 5 | 7 |
| Orpit | 7 | 9 |
| Pam Can | .. | 6 |
| Pascallis | 23 | 26 |
| Payore | 11 | 13 |
| Pershing Man. | | 35 |
| Pinnacle | 6 | 8 |
| Presdor | 4 | 5 |
| Privateer | 50 | 60 |
| Rainville | 17 | 20 |
| Rand Mal. | 10 | 12 |
| Renfort | 7 | 9 |
| Rugged R.L. | 19 | 24 |
| Scott Chib. | 8 | 10 |
| Starlight | 6 | 8 |
| Vauze Duf. | .. | 16 |
| Wendell | | 18 |
| Wingait | 13 | 15 |
| Young Dave | 21 | 23 |

### Les obligations

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Dom. du Canada 3% 1951 | 105¼ | 105¾ |
| Dom. du Canada 3% 1952 | 103¼ | 104 |
| Dom. du Canada 3% 1954 | 105⅞ | 106⅜ |
| Dom du Canada 3% 1963 | 104½ | 105 |
| Dom. du Canada 3% 1956 | 105⅞ | 106⅜ |
| Dom. du Canada 3% 1957 | 104⅞ | 105⅜ |
| Dom. du Canada 3% 1959 | 104½ | 105 |
| Dom. du Canada 3% 1960 | 104½ | 105 |
| Dom. du Canada 3% 1962 | 104½ | 105 |
| Prov. de Québec 3% 1959 | 104 | 105 |
| Prov. de Québec 3¼% 1949 | 102¼ | 104½ |
| Prov. de Québec 3½% 1953 | 105½ | 107 |
| Prov. de Québec 3¾% 1955 | 106½ | 107½ |
| Prov. de Québec 3% 1955 | 102¾ | 104¼ |
| Prov. de Québec 3% 1956 | 103 | 104½ |
| Cité de Montréal 4½% 1949 | 101¼ | — |
| Cité de Montréal 4½% 1967 | 110¼ | — |
| Cité de Montréal 3¼% 1953 | 99½ | 101½ |
| Cité de Montréal 4½% 1950 | 101½ | — |
| Cité des T.-Rivières 4% 1955 | 102½ | 105 |
| Gatineau Pow "A" 3¾% 1969 | 104 | — |
| Inter. Hydro 6% 1944 | 100 | 102 |
| Montreal Power 3½% 1960 | 101¾ | 103¾ |
| Mont. Tramways 5% 1951 | 101½ | 103½ |
| Mont. Tramways 5% 1955 | 100¾ | 102¼ |
| Shawinigan Water 3% 1961 | 100¾ | 102¼ |
| Abitibi Paper | 111 | |
| Brown Co. 5% 1959 | 101 | 103½ |
| Regent Knitting 4% 1952 | 100¼ | |
| Rolland Paper 4% 1965 | 102¼ | |

## Reflets de la Bourse

Les cours ont peu fluctué cet avant-midi, à Wall Street, certaines valeurs dirigeantes ont accusé de modestes pertes, tandis que quelques titres de choix montraient de la fermeté. Après un début plutôt instable, l'allure s'est légèrement accélérée pour redevenir lente vers l'heure du midi. Les pertes accusées toutefois n'ont été que d'ordre fractionnaire dans la plupart des groupes; en deuxième le ton est devenu irrégulier. Les courtiers rapportent que les acheteurs se montrent prudents et s'abstiennent de transiger dans la crainte d'une réaction technique du marché à la suite de la hausse prolongée des cours et seuls les titres qui sont favorisés par les rapports attrayants et les bons dividendes attirent l'attention des spéculateurs.

Selon une nouvelle reçue aujourd'hui, le gouvernement anglais annonce une hausse du prix de l'argent à 92.2 cents l'once. Comme les États-Unis avaient haussé leurs prix à 90.5 cents l'once, il existe maintenant une prime de 2 cents l'once pour ce métal vendu à l'Angleterre. Ce qu'il y a d'intéressant pour notre pays, c'est que de nombreuses mines inactives depuis plusieurs années, à cause du bas prix de l'argent, pourraient bien reprendre la production maintenant qu'elles sont assurées de revenus profitables. C'est ce qui explique l'activité de certains titres miniers sur notre marché mobilier depuis quelque temps, car de nombreuses compagnies sont assurées de recettes plus élevées d'autant plus que l'on prévoit une demande considérable de ce métal pour plusieurs années à venir.

Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 3⅝ pour cent par rapport au dollar américain. La livre sterling a haussé de ⅛ de point à $4.03½.

* * *

L'Hydro-Québec rachètera le 3 septembre $18,000,000 d'obligations en cours à 103 de la Beauharnois Power.

* * *

Les actions ordinaires de Standard Chemical Company, Limited, se vendront "ex-droits" sur la Bourse de Montréal demain le 8 août. La souscription se poursuit sur la base de 1 nouvelle action ordinaire à $10 l'action pour chaque 3 actions en portefeuille.

* * *

Cortez Exploration vient d'être inscrit au Curb de Montréal et on peut transiger sur 3,812,925 actions sur un total de 4,000,000 et elles sont désignées sur le ruban enregistreur par les lettres CZE.

* * *

Les registraires de St. Lawrence Corporation, Limited, ont avisé la Bourse de Montréal qu'à la date du 19 juillet 1946, il y avait en cours 581,299 actions ordinaires et 264,208 actions privilégiées de la classe "A".

## Cours des huiles

Fourni par Clifton C Cross and Co. Québec, Limited

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Admiral | 6½ | 10 |
| Alberta Pacific | 12 | .. |
| Anaconda | 4¾ | 5½ |
| Anglo Canadian | 108 | 115 |
| British Dom. | 22 | |
| Calmont | 23 | .. |
| Command | 14 | |
| Coastal Oils | 25 | .. |
| Commoil | 30 | |
| Commonwealth | 38 | 40 |
| Dalhousie | 31 | |
| Davies | 12½ | .. |
| Eastcrest | 6 | .. |
| Foothills | 161 | |
| Grease Creek | .. | 4 |
| Highwood Sarcee | 5½ | 7 |
| Home Oil | 290 | 300 |
| Lethbridge | 1 | |
| Madison | 1⅛ | 1½ |
| McDougall Segur | 6 | |
| McLeod Oil | 3 | 4½ |
| Mercury Oil | 5 | .. |
| Mill City | 6 | |
| Model Oil | 18 | |
| National | | 19½ |
| Okalta | 43 | |
| Phillips | 2½ | 3½ |
| Richfield | 1½ | |
| Roxana | 100 | |
| Royal Can | 3 | .. |
| Royalite | 18 | .. |
| Southwest | 17½ | |
| Sunset | 8½ | 9 |
| Turner Valley | 10 | |
| United | 8 | |
| Vulcan | 20 | .. |
| Wellington | 3 | 5 |

## Bourse de Toronto

Toronto, 7 (C.P.) — Les cours à Toronto affichaient un peu de faiblesse cet avant-midi, les industriels étaient peu achalandés, tandis que les mines d'or montraient un peu plus d'activité. Osisko Lake, dans un fort virement, a reculé de 14 cents à 99 à la suite d'un rapport de la compagnie, mentionnant que certains travaux d'exploration ne seraient pas entrepris d'ici quelque temps à cause de la rareté de la main-d'oeuvre. Sullivan, MacDonald et Giant ont accusé des pertes de 10 cents et plus, tandis que Cochenour Willans, Bear, Armistice, Discovery et Lunward enregistraient des reculs moindres. Sherritt-Gordon a perdu 9 cents à 2.21 et Smelters et Normetal se sont légèrement améliorés.

Parmi les industriels, Laura Secord a haussé de ⅝ de point et Silverwoods priv. et Loblaw "B" ont reculé. Les pétroles de l'ouest ont accusé des pertes de 2 et 3 cents pour British-Dominion, et Roxana.

## Bourse de New-York

New-York, 7 (A.P.) — Quelques titres de choix se sont améliorés au cours de la première partie de la séance d'aujourd'hui à Wall Street, mais les valeurs dirigeantes paraissaient délaissées ou accusaient de modestes pertes. Le marché était peu achalandé et la plupart des groupes affichaient de l'irrégularité, les reculs enregistrés toutefois n'ont été que d'ordre fractionnaire.

## Nouveaux représentants de Hiram Walker & Sons

Hiram Walker & Sons, Limited, importante distillerie canadienne, annonce la nomination de deux nouveaux représentants de l'île de Montréal et des environs: MM. Thomas Burns et Marcel Martel. Ces nouveaux représentants de Hiram Walker & Sons, Limited, sont bien connus dans le monde des affaires. Leur expérience dans la vente sera précieuse. Elle contribuera grandement à promouvoir les intérêts de cette grande distillerie MM. Burns et Martel auront leurs bureaux à Montréal.

## Bourse de Montréal

7 (C.P.) — Les cours locaux ont peu fluctué ce matin, toutefois la tendance paraissait se maintenir ferme dans tous les groupes. Dans le compartiment des mines d'or à bon marché, Cortez s'est raffermi mais Pickle Crow, East Sullivan, Central Cadillac, Jack Lake et Santiago ont tous accusé de légères pertes .

Noranda a touché un nouveau bas ce matin à la suite de la publication d'un rapport plutôt défavorable concernant les recettes pour le dernier semestre financier. Parmi les autres titres qui ont reculé se trouvaient Power Corporation, Cockshutt Plow, Montreal Locomotive, Canadian Breweries, Howard Smith, Consolidated Paper et B. A. Oil. A la hausse étaient Smelters et Brazilian Traction.

## Les changes

Ottawa, 7 (C.P.) — La Commission de contrôle du change à Ottawa conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1-2 pour cent de prime à la vente.

La livre sterling cote en monnaie canadienne $4.02 à l'achat et $4.04 à la vente.

## Le commerce des bestiaux

Il y avait en vente, sur les deux marchés du bétail de Montréal, durant les premiers jours de la semaine: 1,816 bêtes à cornes, 2,664 moutons et agneaux, 1,685 porcs, 2,948 veaux. En plus 254 bêtes à cornes, et 238 porcs, furent consignés aux maisons de salaison et 45 bêtes à cornes, 170 porcs, furent maniés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Les deux marchés du bétail de Montréal enregistrèrent des arrivages plutôt modérés durant cette première partie de la semaine. Les transactions étaient actives. La majeure partie des offres se composait de taures, vaches et taureaux, qui se vendirent à des prix stables. Les bouvillons de choix étaient peu nombreux. Les veaux de lait ne changèrent pas, tandis que les veaux d'herbe et abreuvés rapportaient .25 à .50 moins cher dans certaines ventes. Les acheteurs offraient .50 de moins pour les agneaux. Les porcs étaient stables.

Les quelques bouvillons de choix

Les quelques bouvillons de choix offerts rapportèrent 13.00 à 13.25, les bons 12.00 et plus, les sujets moyens 11.00 à 12.00, les communs 9.00 en montant. Les taures variaient de 7.00 à 12.00. Les bonnes vaches de boucherie donnaient 9.50 à 10.25, quelques-unes aussi haut que 10.50 et 10.75; celles de moyenne qualité 8.50 à 9.25, les communes 7.25 à 8.25. Les animaux pour la mise en conserve 7.00 et moins. Les bons taureaux 10.00 à 10.50, les communs 7.50 à 9.50.

Les bons veaux de lait s'échangeaient de 14.50 à 15.00, les communs et moyens 11.00 à 14.00. Les veaux d'herbe et abreuvés 8.00 à 11.00.

Les bons agneaux donnaient pour la plupart 15.00, certaines ventes au début 15.50, les moyens 11.00 à 13.00, les communs 8.00. Les moutons 3.00 à 7.50, quelques-uns 8.00.

Les porcs de la catégorie A 21.00, les truies 19.00 abattues.

## Offre d'actions de Northwestern Utilities

Northwestern Utilities, Limited, une filiale d'International Utilities, offre en vente par l'entremise des maisons Nesbitt, Thompson and Company et Tanner and Company, une émission de 30,000 actions privilégiées 4% cumulatif d'une valeur nominale de $100 chacune.

La compagnie annonce qu'elle utilisera une partie du produit de cette émission pour racheter à 105 les actions privilégiées 6% cumulatif d'une valeur nominale de $100 actuellement en cours. Ce rachat exigera un déboursé total de $2,100,000, mais la compagnie paiera les $100,000 de prime à même ses profits accumulés. Le reste du produit de l'émission servira à financer des travaux d'agrandissement ainsi qu'à d'autres fins pratiques.

## Central Cadillac Mines

Le rapport de Central Cadillac Mines, signé par Me Gérard McTeigue, président, mentionne que l'accord conclu en juin 1945 a été complété et que la compagnie possède tous les titres. Par suite de l'acquisition de la Wood Cadillac, la vie de la mine est grandement prolongée, vue le prolongement des filons.

Au 31 décembre 1945, l'actif courant était de $21,601, y compris une encaisse de $16,299. Quant aux exigibilités, elles furent de $150,812. Par contre, au 30 avril de cette année, l'actif courant était de $104,832, y compris une encaisse de $98,553, tandis que le passif exigible figurait à $117,748.

## Londres hausse le prix de l'argent

Londres, 7 (Reuters) — Le gouvernement anglais vient d'annoncer que le prix de l'argent a été haussé à 92.2 cents l'once à la suite d'une augmentation similaire des Etats-Unis à 90.5 cents l'once. Comme la prime de près de 2 cents demeure pour le nouveau prix, le gouvernement espère voir affluer une quantité plus considérable de ce métal en Angleterre, mais apparemment les producteurs ne semblent pas intéresser à profiter de cette aubaine.

## Dividendes déclarés

Molson's Breweries, Limited, 25c par action, payable le 25 septembre aux actionnaires inscrits le 4 septembre.

Wright-Hargreaves, 5c par action, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 22 août.

MacLaren Power and Paper, 35c par action, payable le 31 août, aux actionnaires inscrits le 17 août.

Lake Shore Mines, 18c par action, payable le 14 septembre aux actionnaires inscrits le 14 août.

## Information agricole

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:

BEURRE:

La semaine dernière, à la suite d'une demande très active et d'une offre limitée, ce marché s'est continué très ferme.

Selon l'Office national de la statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepot, dans les neuf principales villes canadiennes, se totalisent à 34,569,713 livres, comparativement à 35,259,335 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 689,622 livres sur 1945.

Lundi matin, le 5, le beurre numéro 1 pasteurisé, au gros, était coté à 40c la livre, prix maximum fixé par la Commission des prix et du Commerce en Temps de Guerre.

FROMAGE:

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien, le fromage du type Cheddar, fabriqué dans les provinces d'Ontario et de Québec, le ou après le 1er juin 1946, est réquisitionné par l'Office des produits laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage no 1 blanc, est fixé à 20c la livre f. à b. point d'expédition de la fabrique.

Tout le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1946, doit être en meules non cirées, d'un diamètre non inférieur à 14 1-2 pouces, et d'un poids non inférieur à 75 livres.

LES VOLAILLES

VOLAILLES VIVANTES:

Poulets à rôtir:

Les arrivages sont abondants. La demande est régulière et les prix sont stationnaires.

Nous conseillons fortement de n'expédier que des oiseaux pesant au moins 3 livres chacun, livrés à Montréal.

Poules: Les arrivages sont limités. Toutefois, conformément aux exigences d'une ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, une baisse de prix est à prévoir dès le début du présent mois.

Poulets à griller: les arrivages sont modérés. La demande est bonne aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES:

Poulets, poules, dindes, oies: les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix se maintiennent assez stables. Comme pour les poules vivantes, une baisse des prix est à prévoir pour les poules abattues dès le début du présent mois.

OEUFS:

Montréal et Québec: les arrivages sont insuffisants aux besoins domestiques. Marché ferme aux prix actuels.

A MONTREAL

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:

Semaine finissant le 1er
Prix nets f.à.b. Montréal

| | |
|---|---|
| POULETS VIVANTS A ROTIR — | |
| A — | 27 |
| B — | 25½ |
| C — | 24 |
| POULETS VIVANTS A ROTIR, ROUGES ET BLANCS: | |
| A — | 25½ |
| B — | 24 |
| C — | 22½ |
| POULES VIVANTES, TOUTES RACES SAUF LEGHORN — | |
| A — | 23 |
| B — | 22 |
| C — | 21 |
| POULES VIVANTES — RACE LEGHORN | |
| A — | 21 |
| B — | 18 |
| C — | 17 |
| JEUNES DINDES VIVANTES — | |
| A — | 31¾ |
| B — | 29¾ |
| C — | 26¾ |

DINDES VIVANTES —

| Vieux mâles | | Vieille femelles | |
|---|---|---|---|
| A — | 27¾ | B — | 31¾ |
| B — | 25¾ | B — | 29¾ |
| C — | 24¾ | C — | 26¾ |

| | |
|---|---|
| Coqs vivants | 15 |
| LAPINS VIVANTS — | |
| 5 lbs et plus | 19 |
| POULETS VIVANTS "A GRILLER" toutes couleurs | |
| A-1¾ lb jusqu'à 3 lbs | 25 |
| B-1¾ lb jusqu'à 3 lbs | 24 |
| C-1¾ lb jusqu'à 3 lbs | 23 |
| POULETS ABATTUS ENGRAISSES AU LAIT — | |
| Spécial | 36¾ |
| A — | 35¾ |
| B — | 33¾ |
| POULETS ABATTUS, SELECTIONNES— | |
| Spécial | 34¾ |
| A — | 33¾ |
| B — | 31¾ |
| C — | 28¾ |
| POULETS A GRILLER ABATTUS, ENGRAISSES AU LAIT — | |
| A — | 35 |
| B — | 33 |
| POULETS A GRILLER ABATTUS, SELECTIONNES — | |
| A — | 33 |
| B — | 31 |
| C — | 28 |
| POULES ABATTUES — | |
| A — | 28½ |
| B — | 26½ |
| C — | 23½ |
| JEUNES DINDES ABATTUES — | |
| A — | 38¾ |
| B — | 36¾ |
| C — | 33¾ |
| OIES ABATTUES AVEC LA TETE ET LES PATTES — | |
| A — | 26¾ |
| B — | 24¾ |
| C — | 20¾ |

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

| OEUFS NON CLASSES, prix nets, f.à.b., Montréal (caisses retournées) — | |
|---|---|
| A-gros | 45 |
| A-moyens | 43 |
| B — | 36 |
| A-poulettes | 38 |
| C — | 28 |

BEURRE ET ROMAGE
BEURRE FRAIS

Prix de remise à Montréal et succursale de Québec, pour la semaine finissant le le 1er inclusivement:

| | |
|---|---|
| No 1 pasteurisé | 39 11-16 |
| No 2 pasteurisé | 38 11-16 |
| No 3 pasteurisé | 37 11-16 |

FROMAGE

Semaine finissant le 1er inclusivement: Fabriqué avant le 1er juin 1946:

| | |
|---|---|
| No 1 | 20 |
| No 2 | 19½ |
| No 3 | 19 |

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 1er, par la Coopérative canadienne du bétail de Québec, Limitée.

PRIX DES PORCS ABATTUS

| | |
|---|---|
| A — | 21.00 |
| B-1 — | 20.60 |
| B-2 et B-3 — | 20.35 |
| C — | 19.35 |
| D — | 19.10 |
| Léger — | 19.10 |
| Lourd — | 19.00 |
| Extra-lourd (196-215 lbs) | 19.00 |
| Extra-lourd (216 lbs et plus) | 19.00 |
| Blessé | à leur valeur |
| Truie | 19.00 |
| Demi castrat | 16.35 |
| Verrat | 14.00 |

Les octrois du gouvernement fédéral aux montants de $3 sur les A et de $2 sur les B1 sont payés par mandats attachés au certificat de classification.

VEAUX DE LAIT

| | |
|---|---|
| Choix | 14.50-15.00 |
| Bon | 14.00-14.50 |
| Moyen | 13.00-13.50 |
| Commun | 9.00-10.00 |
| Veau soigné au seau | 8.00-10.50 |
| AGNEAUX | |
| Bon agneau du printemps 60 lbs et plus | 14.00-15.50 |
| MOUTONS | |
| Bon | 8.00 |
| Commun | 3.00- 5.00 |
| BOUVILLONS | |
| Choix | 12.50-13.00 |
| Bon | 12.00-12.50 |
| Moyen | 11.00-11.50 |
| Commun | 9.00-10.00 |
| TAURES | |
| Choix, type à boucherie | 11.50-12.00 |
| Bonne | 10.00-11.00 |
| Moyenne | 8.50- 9.50 |
| Commune | 7.00- 7.50 |
| VACHES | |
| Choix, type à boucherie | 10.00-10.50 |
| Bonne | 9.00- 9.50 |
| Moyenne | 8.00- 8.50 |
| Commune | 7.00- 7.50 |
| Très commune | 5.50- 6.50 |
| TAUREAUX | |
| Choix, type à boucherie | 10.00-10.50 |
| Bon | 9.00- 9.50 |
| Moyen | 8.00- 8.50 |
| Commun | 7.00- 7.50 |

## Statistiques sur les emplois

Le nombre d'employés à gages travaillant à l'heure dans les manufactures augmente de nouveau mais le nombre d'heures de travail et le gain honoraire durant la semaine du 1er mai déclinent comparativement à la semaine du 1er avril, annonce le Bureau Fédéral de la Statistique. Le déclin des heures et des gages découle surtout du congé de Pâques durant les périodes de paie sur lesquelles nombre d'établissements ont fourni des données. La moyenne hebdomadaire d'heures de travail tombe de 44.4 en avril à 43.0.

Les statistiques ont été compilées d'après les rapports de 6,139 manufacturiers qui emploient 722,393 employés travaillant à l'heure, le 1er mai, en comparaison de 717,116 employés au début d'avril. Le dernier total des heures de travail est de 31,043,128 contre 3,843,174 un mois plus tôt, tandis que les gages déclarés diminuent de $21,780,921 le 1er avril à $21,408,062 le 1er mai. Le taux honoraire moyen augmente toutefois de 68.4 cents à 68.9 cents respectivement, mais la diminution des heures de travail abaisse la moyenne des grains hebdomadaires de $30.37 le 1er avril à $29.63.

Le gain honoraire moyen dans les manufactures en tout et partout dépasse, le 1er mai, d'un demi-cent celui indiqué le 1er avril. La moyenne du 1er mai qui s'établit à 68.9 cents, est la plus élevée depuis celle de 69.2 cents l'heure du 1er septembre l'an dernier. Elle est quand même de 1.6 cents inférieure à celle de 70.5 cents du 1er mai 1945.

## Arrivages de ble plus considérables

Le 25 juillet, quelques jours avant la fin de la campagne agricole de 1945-46, les stocks visibles de blé canadien en magasins ou en transit dans l'Amérique du Nord, atteignent 39,768,984 boisseaux contre 41,024,011 boisseaux la semaine précédente et 225,094,922 boisseaux la date correspondante l'an dernier, d'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique.

Les livraisons de blé des fermes des provinces de l'ouest canadien augmentent considérablement durant la semaine du 25 juillet par rapport aux deux semaines précédentes; elles s'établissent à 2,266,706 boisseaux, en comparaison de 1,401,779 boisseaux la semaine précédente et de 1,233,598 boisseaux la semaine terminée le 11 juillet. Les arrivages de blé depuis le début de la campagne agricole jusqu'au 25 juillet s'élèvent à 233,512,832 boisseaux contre 341,136,210 boisseaux la période correspondante de 1944-45.

Les quantités suivantes de grains secondaires sont livrées des fermes des provinces des prairies au cours de la semaine terminée le 25 juillet (les totaux de la semaine précédente sont entre parenthèses): avoine 1,619,713 (943,203) boisseaux; orge 674,333 (348,343) boisseaux; seigle 15,310 (4,264) boisseaux; graine de lin 2,673 (2,821) boisseaux.

## Dividendes moins élevés en août

D'après certaines compilations, les compagnies canadiennes répartiront, au cours du mois d'août, une somme de $11,623,093 en dividendes comparativement à $9,726,435 au cours du mois correspondant en 1945. Cela représen une augmentation de $1,896,659 de 19.5 pour cent.

Les distributions de dividenc se sont élevées, pour les sept p miers mois de cette année, au ch fre approximatif de $188 millio au regard de $172,750,000 durant période correspondante en 19 Les distributions devant être eff tuées ce mois-ci porteront le tot pour les huit mois, à 196.6 millio contre $182.5 millions, l'an derni soit une augmentations de $1 millions ou de 8.15 pour cent.

Les distributions nouvelles août de l'an dernier, se chiffr ront à $1,895,458 et des taux de videndes plus élevés représentero une augmentation de $469,659. P contre, le total représenté par l omissions de paiements ce mois- par rapport au même mois l'an de nier sera de $496,334 et celui d réductions dans les taux se chiffr ra par $7,125.

## Sigma Mines

Toronto, 7 (C.P.) — Sigma Min Limited a vu sa production s'élev à $141,891 en juillet, compartiv ment à $158,279 antérieurement et $157,177 en juillet l'an dernier.

## Les syndics de la paroisse de Saint-Germain d'Outremont

Obligations $460,000.00, 3½%, datées du 1er octobre 1936, rachetables par annuités variables du 1er avril 1937 au 1er avril 1956

### AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION

le 1er octobre 1946

LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE SAINT-GERMAIN D'OUTREMONT, ci-après nommés la "corporation", DONNE AVIS par les présentes que, conformément au droit qu'elle s'est réservé dans l'acte de fiducie et d'hypothèque, gage et nantissement souscrit par elle en faveur du Trust Général du Canada comme fiduciaire le 1er décembre 1936 devant le notaire Georges DeGuise, la corporation rachètera par anticipation, le premier octobre prochain (1946), toutes les obligations non alors échues de l'émission d'obligations de $460,000.00, datées du 1er octobre 1936, portant intérêt au taux de 3½% l'an et qui ont été émises aux termes de l'acte de fiducie ci-dessus mentionné, en en payant la valeur nominale, avec en plus une prime de un pour cent (1%) de cette valeur nominale, soit à cent un pour cent (101%), avec les intérêts courus à ladite date du premier octobre 1946, sur présentation et remise desdites obligations, avec y attachés tous les coupons d'intérêt échéant le premier octobre 1946 et à toute date subséquente, à toute succursale de la Banque Canadienne Nationale à Montréal ou à Québec, ou au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto, au gré du détenteur.

Les détenteurs desdites obligations sont, en conséquence, requis de les présenter pour paiement et rachat, à ladite date du premier octobre 1946 aux endroits et en la manière ci-dessus indiqués.

La corporation DONNE de plus AVIS que, conformément aux termes dudit acte de fiducie, elle déposera entre les mains du fiduciaire, à la date ou avant la date fixée pour le rachat pour le compte des porteurs desdites obligations, les fonds requis pour le rachat de ces obligations en principal, le paiement de la prime et des intérêts courus, et que, par suite de ce dépôt, lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour leur rachat, savoir, le premier octobre 1946.

Montréal, ce trente et unième jour de juillet 1946.

PAR ORDRE ET POUR LE COMPTE DE LA CORPORATION
TRUST GENERAL DU CANADA,
Fiduciaire,
112 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.


## Cartes professionnelles

ASSURANCE'

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier. Montréal
Tél MArquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES

J.-B. BELANGER
L.C.M.I., C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revient
Comptable Public
Ch. 814, édifice des Tramways
BE. 3031 Montréal

CARON & CARON
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A
Barthélemi Masse L.S.C., C.A
59, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette. TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountan
Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.
A.-E Beauvais C.A. J.-P Gauthier C.
Léon Côté C.A. Gérard Marceau C.
Lucien-P Bélair C.A Lionel Roussin C.
Jacques Angers C.A. Dollard Huot C.A
Albert Garneau C.A. Raym. Fortier C.
Jean Lacroix C.A. Guy Bernard C.A.
Percy Auger C.A. H Bourgouin C.A
Roger Roy C.A.
Montréal Québec Rouy

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A Gagnon C.A. René Gagnon C.A
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A HURTUBISE C.A
Gérard HURTUBISE C.A
Maurice RICHARD C.A
Georges-R MARTIN C.A
60 St-Jacques. Montréal 1.
Téléphones : HA. 9562 - HA 8739

MArquette 2721
Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Ci-devant Dépt Impôt sur le Revenu.
Marcel-B Morency, C.G.A., C.P.A.
Gérard Labelle C.G.A
Roger Gagnon, L.I.C.
57 ouest, St-Jacques Montréal

MA. 1339
Lucien VIAU, C.G.A. C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
Spécialité : Impôt sur le Revenu
159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4928, avenue Verdun. VERDUN
YOrk 0642

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

# L'Oeuvre pontificale de la propagation de la foi

### Les missions d'Océanie ont-elles souffert de la guerre ?

S.C.N.M. — Si toutefois un missionnaire vous disait: Nous n'avons pas souffert de la guerre. Il faudrait savoir lire entre les lignes et nous dire que le missionnaire s'est donné comme mot d'ordre de ne se plaindre qu'à Dieu lorsqu'il souffre. Cependant, pour l'information de nos lecteurs et pour rendre hommage à nos héraults de l'Evangile, nous citerons quelques-unes des malheureuses conséquences de la guerre en Océanie.

Les Etats-Unis ont occupé toutes les îles du Pacifique, quelle que soit leur importance, depuis Fiji, le 29 janvier 1942, jusqu'aux îles Gilbert le 20 novembre 1943. Seule Futuna, sise à 120 milles de Wallis, n'a vu débarquer aucun soldat, au cours de la guerre. Personne n'ignore les graves inconvénients du voisinage de deux nations dont les moeurs et coutumes diffèrent en tous points. La confusion ne pouvait être plus complète si l'on songe, qu'auparavant quelques archipels du Pacifique avaient subi l'occupation japonaise et que pour délivrer Bougainville, par exemple, il a fallu les ravages de la bombe atomique en territoire nippon.

Qu'on imagine les ravages causés par les envahisseurs conquérants, au point de vue matériel d'abord. Des cocotiers furent abattus par milliers, peut-être par millions — pour aménager des camps d'aviation. Or, le cocotier est la principale et presque l'unique source d'alimentation de l'Océanie et il faut des années avant que cet arbre produise. Au surplus, des colons mieux favorisés ont perdu: fermes, plantations, magasins à provisions, etc. Quant aux postes missionnaires, beaucoup n'existent plus. Les églises, construites à coup de sacrifices, ne sont plus que ruines.

D'autre part, la perte des vies humaines est énorme... La nécrologie missionnaire s'allonge de jour en jour. Les forces physiques sont à refaire et, en plusieurs endroits, l'éducation est à reprendre. Voilà un aspect du vrai visage de la guerre en Océanie.

Le Secrétariat national de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi recommande ces missions particulièrement aux prières de ces Associés, charité qui aura pour effet d'adoucir les souffrances de nos missionnaires.

### Une nouvelle loi scolaire au Ceylan

S.C.N.M. — L'Agence Romaine des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée a publié, récemment, une synthèse de la nouvelle loi scolaire, en vigueur au Ceylan, où plusieurs Pères Oblats exercent leur apostolat. Un bon nombre de compatriotes canadiens, de différentes congrégations, sont missionnaires en ce lointain pays.

"Les écoles sont déclarées "libres" en ce sens qu'on ne peut prélever aucune contribution des élèves. Ne sera plus reconnue, ni par conséquent subventionnée, toute école catholique ayant moins de 30 élèves catholiques; de plus il faut que les parents demeurent dans un rayon d'un mille pour les garçons; de deux milles, s'il s'agit de fillettes et de garçonnets au-dessous de 8 ans.

Dans les écoles "reconnues" l'enseignement religieux sera donné conformément à la religion des élèves: l'enseignement du catéchisme aux catholiques, du boudhisme aux adeptes de Bouddha, la bible aux protestants, le Coran aux musulmans. La langue varnaculaire devra être seule enseignée pendant les quatre premières années et elle sera la langue véhiculaire de tout l'enseignement.

### La nouvelle mission oblate du Tchad

S.C.N.M. — La Sacrée Congrégation de la Propagande vient de confier aux Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée un nouveau territoire missionnaire au Sud et au Sud-Ouest du Lac Tchad, au nord-ouest du Cameroun, Afrique Equatoriale Française. Jusqu'à présent, dans cet immense territoire, il n'y eut aucun missionnaire résident... Aucune église!... La population est musulmane ou fétichiste. Comme on le sait, la partie sud-est du Tchad a été confiée au RR. PP. Jésuites (de la province de Lyon). Le premier Supérieur sera le Révérend Père Yves Pulmey, O.M.I., les missionnaires seront apparemment recrutés dans la province française.

Nous félicitons les missionnaires oblats de cette nouvelle acquisition et les assurons des prières des Associés de la Propagation de la Foi, pour le succès de cette grande fondation.

### Un appel de Tchiang Kai-chek

S.C.N.M. — "Venez et instruisez-nous", voilà l'appel que le grand chef nationaliste chinois, le général Tchiang Kai-chek fit aux missionnaires catholiques pour qu'ils partagent leur précieux héritage de la foi avec son peuple. Dans un entretien qu'il eut avec le R. Père Francis Clougherty, O.S.B., avant son départ pour Rome, où il assista comme délégué du clergé de Chine au dernier consistoire, le général exposa d'importantes considérations. Il désiderait que plus de missionnaires catholiques viennent d'Amérique; un nombre considérable de missionnaires protestants travaillent en Chine. Il fit un bel éloge du dévouement inlassable des missionnaires catholiques, en territoire occupé, travail considérable pour le progrès de l'Eglise et l'avancement du peuple chinois. Il exprima son vif désir que les catholiques d'Amérique favorisent le départ d'un grand nombre de missionnaires religieux et religieuses. "Dites-leur, ajouta-t-il, qu'ils seront reçus à bras ouverts par le gouvernement chinois et par le peuple".

### Une tragédie au Brésil

S.C.N.M. — L'Ordre des Pères Capucins déplore la mort accidentelle de Monseigneur Tommaso da Marcellano, préfet apostolique des Hautes Solimes au Brésil occidental. Monseigneur a perdu la vie, lors d'une collision maritime, entre un torpilleur colombien et le bateau *Ajudante*, dans lequel Monseigneur avait pris place.

La mort si soudaine de ce vénérable prélat affligera grandement la mission. Il était, pour tous ses fils spirituels, une source constante d'inspiration et il déploya une grande charité pour son peuple.

La préfecture apostolique des Hautes-Solimes, l'une des principales branches de l'Amazone, aux confins de l'Equateur et du Pérou, s'étend sur une superficie de 85,000 milles carrés, connue sous le nom de "talon vert". Sur une population de 22,500 habitants, plus de 22,000 sont catholiques.

# Contre la dermatite

### Procédés de nettoyage recommandés

Le meilleur nettoyage pour prévenir les dangers de la dermatite se fait avec un savon de toilette doux et beaucoup d'eau chaude. Les patrons doivent mettre à la disposition de leurs ouvriers les installations voulues pour un nettoyage complet des bras, des avant-bras et du visage, à la fin de la journée de travail et à l'heure du midi, dans les industries employant des produits chimiques irritants. Des crèmes seront appliquées après le nettoyage si la peau a été exposée à des produits dissolvants. Les ouvriers ne s'essuieront qu'avec des torchons propres, car les torchons contaminés sont une source de maladies de la peau. Les ouvriers atteint de dermatite ou qui ne peuvent tolérer les savons, doivent employer des huiles sulfonées comme nettoyeurs.

Les nettoyeurs dangereux peuvent se remplacer par des matières qui nettoient aussi bien, sans danger pour la peau. Ces nettoyeurs recommandés sont peu coûteux, faciles à obtenir ou à préparer.

Pour enlever les taches de teinture, entre autres, on recommande une application libre d'une solution de 10 à 30 pour cent de bisulfate de soude. Si les taches sont persistantes, cette solution peut être précédée d'une application de permanganate de potasse à 1-4000.

Pour enlever les graisses et les huiles de peinture, plonger les les mains dans une solution commerciale de silicate de soude à 1 ou 2 p.c. Cette solution peut s'employer, d'une manière générale, pour enlever de la peau toute substance étrangère.

Les savons abrasifs s'emploient beaucoup dans les métiers où la peau est très souillée. On peut les remplacer par la préparation suivante, qui est efficace et sans danger: huile de pied de boeuf sulfanée, 45 p.c.; huile minérale légère, 45 p.c.; solution aqueuse de gélatine à 25 p.c., 10 p.c.

Chauffez le mélange d'huiles au bain-marie jusqu'à ce qu'il devienne clair, puis ajoutez la gélatine et remuez jusqu'à solution complète. Ajoutez deux parties (en poids) de cette solution à trois parties (en poids) de farine de maïs granulée. Pour empêcher la formation de moisissure ou de bactéries, ajoutez 1-2 p.c. de chlorbutanol. Ajoutez encore de 1 à 2 p.c. d'hexamétaphosphate de soude si la préparation doit servir à nettoyer des mains très enduites de graisses. Cette préparation, aussi efficace que les savons abrasifs, est sans action fâcheuse sur la peau.

### Onguents protecteurs

Les onguents protecteurs ne remplacent pas les gants ou autres procédés mécaniques de protection. A défaut, toutefois, de ces procédés, on peut employer des crèmes si la peau est exposée à des substances irritantes. Il existe des préparations commerciales convenant à cet usage. Les préparations suggérées ci-dessous sans danger pour la peau, et s'enlèvent facilement au lavage. Elles sont recommandées par le comité des dermatoses professionnelles de l'American Medical Association. Voici d'abord un onguent simple qui protège contre les irritants hydrosolubles, les graisses et les huiles de pétrole: Vaseline offinicale 70%, huile de graine de coton hydrogénée 30%.

Pour faciliter l'enlèvement de cet onguent protecteur, on peut lui ajouter un agent modifiant, de l'huile sulfonée, par exemple.

Les formules suivantes donnent des préparations propres, non graisseuses, qui sèchent sur la peau sans tomber. Leur emploi est recommandé dans les travaux à sec et contre les irritants transportés par la poussière.

Monostéarate glycérolé 12%, cire blanche 12%, suint 6%, cholostérol 1%, solution commerciale de silicate de soude 5%, solution aqueuse d'ammoniaque à 10% 0.5%, eau 63.5%, ou:

Ethyle cellulosique 5%, mastic 8%, huile de ricin 1%, acétone (technique) 86%.

La préparation suivante est recommandée quand les mains ont été en contact prolongé avec de l'eau savonneuse: cire 10%, suint 5%, monostéarate glycérolé 12.5%, acide stéarique 2%, vaseline officinale 75.5%.

La préparation suivante, "à l'épreuve de l'eau", protège contre le contact prolongé avec l'eau: cire 10%, suint 5%, huile d'olive sulfonée 10%, vaseline officinale 75%.

Si l'on désire le maximum de protection contre l'exposition à l'eau ou aux acides ou alcalins faibles, quand l'usage des gants de caoutchouc n'est pas essentiel, on peut employer la préparation suivante qui est salissante et produit une couche épaisse sur la peau.

Oxyde de zinc, 25%; Kaolin, 25%; Vaseline blanche, 50%.

### Traitement des coupures et des écorchures

La dermatite est souvent causée par un mauvais traitement des coupures et écorchures. Des méthodes trop rudes de nettoyage et de stérilisation de la peau abîmée entraînent des désordres cutanés. L'application sans discernement d'alcool ou d'iode est trop fréquente dans les postes de secours. L'application des sulfamidés et des préparations au mercure irrite la peau, et les profanes doivent l'éviter. Le meilleur traitement, de la part de profanes, est un lavage de la blessure avec une solution salée ou une solution faible de savon et une application de pansement stérilisé.

Ces diverses méthodes de nettoyage et de protection de la peau ne sont efficaces, à l'usine, que si on les emploie continuellement. Elles exigent une éducation et une surveillance du personnel en matière d'hygiène de la peau. La première mesure pratique à prendre, pour combattre le dermatite industrielle, consiste à fournir de bons agents et accessoires de nettoyage et des torchons propres pour l'essuyage, ainsi qu'une installation convenable de cuvettes et d'eau chaude.

### Cours d'hygiène et de médecine industrielles

Un cours d'hygiène et de médecine industrielles de quinze semaines sera offert par l'Ecole d'hygiène industrielle de l'Université Wayne, à Détroit, à partir du 9 septembre 1946.

Ce cours est destiné aux médecins qui font de la pratique industrielle permanente ou intermittente. Il sera ouvert aux personnes compétentes s'occupant d'hygiène industrielle, d'initiatives techniques ou concernant le personnel, et, d'une manière générale, aux personnes ayant à s'occuper des programmes d'hygiène dans l'industrie.

Pour plus de renseignements, écrire à l'adresse suivante: Dean, School of Occupational Health, 1547 Penobscot Building, Détroit 26, Michigan.

*Communiqué du Ministère de la santé nationale.*

Personne n'a heureusement été blessé quand ce train de fret a déraillé près de South Bend, aux Etats-Unis. Des équipes de travailleurs réparent actuellement la voie.

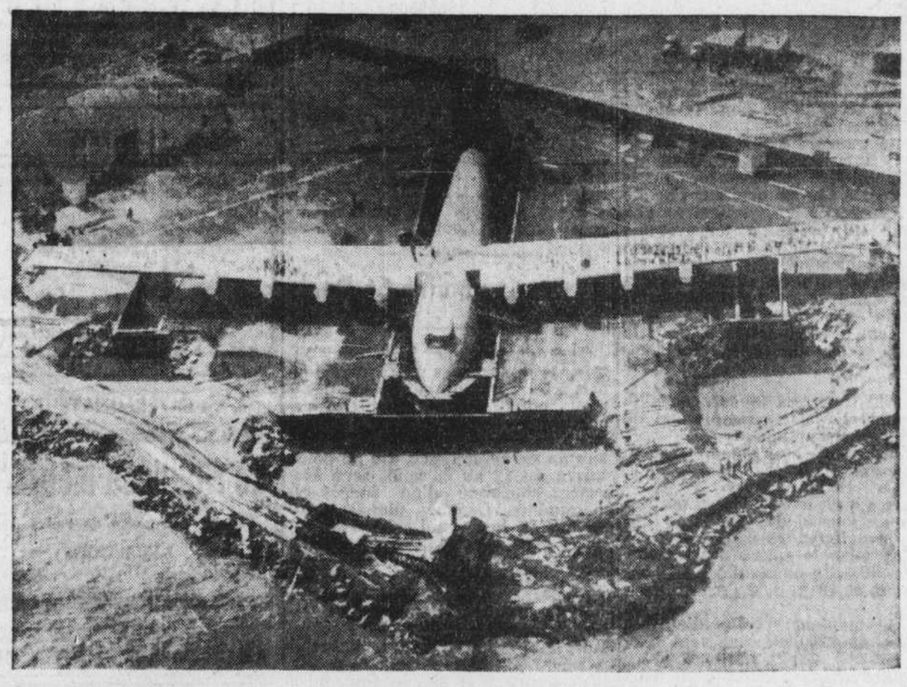

Le plus gros avion au monde, le "Hughes", n'est pas encore complètement construit. On le voit ici au bord de la mer à Long Beach, Calif. On peut juger de sa grosseur en observant la petitesse des deux hommes debout au centre des deux ailes de l'appareil.


## Paroles d'un revenant

par Jacques d'ARNOUX

"Retenez ce nom. Lisez ce livre." Ainsi s'exprime M. Henry Bordeaux de l'Académie française dans la préface de ce journal écrit par un héros de la Première Grande Guerre.

Le lieutenant d'Arnoux triomphe de la mort à force de courage indomptable, d'enthousiasme, de foi en Dieu. "Son livre est une école d'énergie."

Volume de 230 pages.

Au comptoir: $1.50
Par la poste: $1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"


# Courrier de Chicoutimi

L'un des citoyens les mieux connus de Chambord, M. Camille Fortin, est décédé dimanche à l'âge de 68 ans. M. Fortin était le propriétaire de l'Hôtel Commercial. Il était marguillier de la paroisse. Le regretté défunt était le frère de M. Aimé Fortin, maire de Saint-Joseph d'Alma. Ses funérailles auront lieu mercredi à 10h., à Chambord.

—Un fils de M. Joseph Desbiens, de Roberval, a été blessé grièvement au bras dimanche par une balle de carabine 22, alors qu'il se trouvait sur la galerie de la maison paternelle. On croit qu'il s'agit d'une balle tirée par quelque chasseur aux environs de la rivière qui passe près de la demeure de M. Desbiens.

—L'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi a reçu 720 malades au cours du mois de juillet. C'est une augmentation considérable sur le même mois l'an dernier.

—Un animal errant a failli provoquer un grave accident dans le rang Saint-Antoine, près de Chicoutimi, de bonne heure lundi matin. La Ligue de Sécurité rappelle souvent avec raison les dangers auxquels exposent les animaux errants et demande de nouveau aux cultivateurs de se montrer très attentifs à ce sujet.

—Un incendie a détruit entièrement, samedi avant-midi, une maison du rang Saint-Paul, appartenant à M. Johnny Riverin. Cette maison n'était pas habitée. M. Riverin, on s'en souvient, avait vu brûler ses bâtiments de ferme il y a deux ans.

—Les autorités demandent de porter une attention toute spéciale aux feux de forêts qui sévissent presque toujours au mois d'août. Les cueilleurs de bleuets, en particulier, voudront bien être très prudents à ce sujet. Il en est de même des pêcheurs et des chasseurs.

—La chorale Sainte-Cécile de St-Joseph d'Alma est partie lundi pour Sainte-Anne-de-Bellevue où elle va chanter pour les grands blessés de guerre hospitalisés à cet endroit. La chorale Sainte-Cécile est l'invitée des autorités militaires de cet hôpital.

—Vu le manque d'espace dans ses écoles, la Commission scolaire de Saint-Joseph-d'Alma se verra obligée, en septembre, de refuser tous les élèves qui ne sont pas domiciliés dans la ville d'Alma.

—Le village d'Albanel aura l'avantage d'avoir des Frères Maristes pour diriger le collège cette année. Quatre religieux ont été engagés à cette fin. Le directeur est le R. Frère Ambroise-Emile.

## Nouvelle industrie à Arvida

Chicoutimi, 16 (D.N.C.) — Une nouvelle industrie va s'établir incessamment à Arvida où l'on signale, par ailleurs, un regain d'activité dans la grande industrie de l'aluminium. La nouvelle industrie va nécessiter la construction d'une usine de 100 pieds sur 65. On y fabriquera divers objets en aluminium et, principalement, des cercueils hermétiquement fermés. Les promoteurs de l'entreprise sont d'Arvida et de Chicoutimi.

# Les funérailles de M. J.-A. Lessard

### Elles ont eu lieu hier en l'église Ste-Madeleine d'Outremont

Hier matin, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, ont eu lieu les funérailles de M. J.-Avila Lessard, importateur et marchand de soiries en gros, décédé subitement à sa demeure d'été au lac Archambault, à St-Donat, le 2 août 1946, à l'âge de 63 ans.

Le cortège a quitté sa demeure au no 1815 avenue Van Horne, pour se rendre à l'église où le service a été célébré à 9 h., par M. l'abbé Rosaire Caron, curé de Ste-Madeleine, assisté de MM. les abbés Donat Lussier, aumônier de l'hôpital Pasteur, comme diacre, et Eugène Martineau, du collège St-Jean, Québec, comme sous-diacre. La levée du corps avait été faite par M. l'abbé Donat Lussier.

Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé Bernard Barette, vicaire de Ste-Madeleine, et le R. F. R. Crépeau, C.S.V., représentant du directeur de l'école St-Jean-Baptiste de Montréal.

La chorale sous la direction de M. Paul Tremblay, exécuta la messe de Perosi, et M. Gérard Turcotte touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Maurice, Paul et Pierre Lessard; son frère, M. René Lessard; ses beaux-frères: Me J.-H.-Rodolphe Langevin, notaire, MM. Joseph Caron et Gaston Ouellette, Jules Roy; ses neveux: MM. René Langevin, Georges Daoust, et Louis Renaud et Raoul Renaud; ses cousins: MM. Armand Labelle, Aldéric Gareau.

Dans le cortège on remarquait: MM. Georges Beaupré, avocat, Me Gustave Monette, C.R., MM. Charles Bourassa, échevin de la cité d'Outremont, Georges Duclos, Dr Edmond Larivée, D.D.S., MM. J.-E. Barbeau, H. Segal, Omer Lupien, Emilien Labelle, Charles Viau, J.-Hector Langevin, Marcel Kittel, J.-H. Lambert, J.-W. Maisonneuve, Henri Gélinas, G. Commings, Henri Charest, Lucien Giguère, P. Larivée, J. Daly LeMoyne, J.-M. Crépeau, Dololphe Bédard, Emile Godin, T. J. Szabo, Paul Jasmin, R. C. Fraser, J.-L. Grenier et autres.

## Quatre blessés dans un accident d'autobus

Chicago, 6 (A.P.) — Quatre des 38 voyageurs ont été blessés hier soir lorsqu'un autobus dans lequel ils avaient pris place, a glissé sur le pavé mouillé de la route, pour tourner ensuite sur lui-même sur la plage du lac Michigan. Ces quatre blessés sont demeurés à l'hôpital aujourd'hui. Leurs blessures ne sont pas graves cependant. Les 34 autres voyageurs ont été traités sur les lieux de l'accident, pour des coupures et des blessures légères. Tous les voyageurs, menacés par un incendie possible qui aurait pu être causé par l'essence, ont été secourus par les policiers, les pompiers, et d'autres personnes qui ont brisé les vitres de l'autobus et les ont aidés à sortir de la voiture.

# 51 cas de paralysie infantile à Montréal

### Le Dr Groulx demande que l'on redouble de prudence — L'indice d'une épidémie

D'après un rapport qui nous a été fourni à la fin de la matinée par le Service de santé de la ville de Montréal, il y a actuellement 51 cas de paralysie infantile dans la ville. Depuis samedi dernier 9 nouveaux cas ont été enregistrés.

Il faut ajouter à ces 51 cas montréalais 33 autres cas, venant de la province ceux-là, mais qui sont hospitalisés dans divers hôpitaux de la métropole.

Le Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé, à qui nous avons parlé par téléphone ce matin, déclare que nous sommes en présence "de l'indice d'une épidémie" et qu'il importe de redoubler de prudence tant chez les adultes que chez les enfants.

A Montréal, il y a eu à date 7 décès (6 enfants et 1 adulte) et dans la province il y en a eu 4 autres (3 adultes et 1 enfant). On signale aussi que les deux tiers des malades sont des enfants de moins de 10 ans.

Le Dr Groulx a toutefois ajouté qu'il est trop tôt pour se prononcer sur la tournure que prendra l'épidémie et que l'on peut s'en tenir pour le moment aux conseils généraux de prudence. Le service de santé ne songe pas encore à imposer des mesures de prévention collective, comme des quarantaines ou autres mesures sévères. Mais on n'hésitera pas à y recourir si nécessaire.

On a actuellement à Montréal des patients qui viennent de Sorel, de Drummondville et d'un bon nombre d'autres municipalités voisines ou éloignées de Montréal.

Des 51 cas de paralysie infantile enregistrés, 40 l'ont été au cours du mois de juillet, ce qui représente une augmentation considérable sur l'indice des années dernières.


## L'Actualité Economique

SOMMAIRE — JUILLET 1946

Entreprise privée vs entreprise publique — Jacques Melançon, directeur général adjoint de la Chambre de Commerce de Montréal.
La région de la baie James — Gérard Gardner, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.
Expériences d'économie dirigée au XVIe siècle — Robert Lacour-Gayet, ex-directeur de l'Inspection générale des Finances de France.
La politique de prêt des caisses populaires — Jean-Paul Lachance, ptre licencié en sciences commerciales (Montréal.
Le prodigieux essor des métaux légers — Jean Malabard, docteur en droit (Paris).
Le retour à la décentralisation de l'Empire — Jean Dumouchel, docteur ès sciences politiques.
Commentaires.

Au comptoir: $1.00
Par la poste: $1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"


Feuilleton du "Devoir"

# ARRIÈRE-SAISON

Par Germaine Acremant

15. (Suite)

— ... Quelques pensionnaires malades ou convalescentes, entre autres Mme de Belterre, ont été par déférence consultées les premières. Je m'empresse de vous dire qu'elles ont été tout de suite d'accord avec moi. Que cela n'influe cependant pas sur votre décision! Je veux que vous vous prononciez librement... Mesdames, vous savez que nous disposons depuis quelques jours d'un appartement pour lequel nous avons beaucoup de demandes. Mais, il y a plusieurs mois, alors que rien n'était vacant, une proposition exceptionnelle nous était parvenue, que nous avions promis d'étudier au moment opportun. En examinant ensemble la question, nous allons décider s'il convient d'accorder à cette demande la préférence... Au lieu d'accueillir une dame, nous donnerions la place à... un pensionnaire.

Subitement le salon ruisselle de chuchotements. D'un geste, la Supérieure essaie de ramener le calme. Mme Olfrey-Danoy, soucieuse de ses prérogatives, s'empresse de l'aider. Mais, privée de son timbre à roulettes, elle ne peut que lancer des "chut" vigoureux, quoique presque centenaires.

— Mesdames, continue la religieuse, la personne en question est digne en tous points. C'est le docteur Noirpré, frère de Mère Saint-Exupert...

A ce nom, les dames font entendre un murmure de sympathique approbation. Elles connaissent toutes le candidat. Plusieurs d'entre elles ont même apprécié ses soins. Et n'est-il pas le médecin de Mme de Belterre?

Mme Olfrey-Danoy prend la parole.

— Je n'hésite pas, dit-elle, à me croire l'interprète de mes compagnes pour vous assurer, ma Révérende Mère, que votre projet reçoit notre acceptation spontanée et unanime.

Toutes ces dames approuvent de la tête dans un élan très chaleureux.

La Supérieure se lève:

— En mon nom et au nom de Mère Saint-Exupert, ainsi que de son frère, je vous remercie...

Longtemps après la réunion, les pensionnaires demeurent au salon pour commenter l'événement sensationnel.

CHAPITRE VIII

Dans quelques jours, ce sera la fête de M. l'aumônier. L'habitude veut qu'à cette occasion ces dames, réunies dans le grand salon, offrent à l'éminent abbé leurs souhaits sous la forme d'un compliment et d'une enveloppe bien garnie.

Mme Luchain a reçu de la Supérieure la mission de visiter chacune pour lui réclamer sa souscription. Ayant la liberté de choisir une collaboratrice, elle a pensé aussitôt à Mme Nieurlet. Elle a estimé qu'une nouvelle pensionnaire se sentirait ainsi mieux de la maison.

— J'approuve votre choix, qui est heureux et psychologique, lui a dit la religieuse.

En réalité la vieille dame a été surtout enchantée de pouvoir flatter l'amie d'enfance de Mme de Belterre.

A 2 heures précises, fière de son importance et porteuse de deux sacs, elle frappe à la porte de sa compagne:

— Madame Nieurlet, il est temps!

— A vos ordres! Je suis prête. Je n'ai oublié ni un papier, ni un crayon pour noter les offrandes.

Les deux amies reçoivent partout un accueil favorable. Le dévouement du prêtre est unanimement apprécié. Ses paroissiennes, avec générosité, lui prouvent leur reconnaissance.

Chez Mme Vertain, la visite se prolonge. Il ne s'agit plus de la fête de M. l'aumônier, mais d'un sujet plus palpitant. Depuis quinze jours que le docteur Noirpré a été admis, sa chambre est vide.

Mme Vertain se désole, Mme Luchain se désespère, Mme Vermuche s'impatiente et Mme Nieurlet commente. Une pareille carence est inadmissible. Ces dames en profitent pour espérer que le principe des admissions masculines sera largement appliqué. La situation serait trop étrange si, à Sainte-Opportune, il y avait un seul homme parmi tant de dames.

Mais Adèle frappe à la porte:

—Qu'est-ce que c'est? demande la préfète.

—Une visite!

—C'est que je suis occupée.

—Bon! Je vais répondre ça.

—Je voudrais savoir au moins qui c'est.

L'ancienne ouvreuse triturait entre ses doigts une carte de visite qu'elle se décide à remettre. Mme Vertain devient aussitôt très rouge.

—M. Perche! Vous ne pouviez pas le dire tout de suite? M. Perche! Mesdames, c'est M. Perche!

—Ce serait-il un ministre ou un directeur de cinéma? s'inquiète la portière.

—Quelle idée de toujours plaisanter! Courez vite chercher M. Perche. C'est un grand honneur pour moi de le recevoir. Chaque fois qu'il viendra, vous le ferez entrer directement.

Dans le couloir, Adèle rencontre une servante:

—Je ne savais pas, lui dit-elle, qu'à cet âge les dames avaient encore des amoureux.

—Des amoureux? s'étonne la jeune fille.

—Oui, oui. Je sais ce que je pense... Y a de la passion là-dessous!

Pendant ce temps, les visiteuses de la préfète offrent de s'en aller, sur un ton qui trahit nettement leur désir de rester:

—Au contraire, mesdames! Rendez-moi le service de demeurer. Je n'ai pas revu M. Perche depuis le fameux jour de ses confidences. C'est la première fois qu'il vient ici. Il sera moins gêné si je ne suis point seule.

Adèle revient frapper à la porte:

— Le voilà, votre monsieur, dit-elle à mi-voix en ronchonnant.

Celui-ci, qui est l'objet d'une intense curiosité, s'avance:

— Je m'excuse de vous déranger, chère madame. Vous êtes avec des amies.

— Au lieu de nous déranger, cher monsieur, vous me causez un très grand plaisir. Je vais faire les présentations. Vous connaissez Mme Nieurlet. Voici la générale Luchain et la présidente Vermuche.

Ses salutations terminées, M. Perche explique:

N'ayant pas eu depuis longtemps le plaisir de vous rencontrer, j'ai pris la liberté de venir jusqu'ici.

— Idée charmante, qui nous ravit, cher monsieur!

— Ah! chère madame, que d'événements peuvent survenir en trois semaines! Depuis notre dernier entretien, ma vie a été bouleversée.

— Bouleversée? Mais c'est affreux! Dites, dites vite. Vous pouvez parler devant ces dames, qui sont la discrétion même.

(A suivre)

# Roland Prairie a perdu aux points contre Barrière

## L'expérience a bien réussi à Jean Barrière

Roland Prairie est sûrement un boxeur d'avenir pourvu cependant que ses gérants n'aillent pas commettre l'erreur de lui donner une trop forte opposition car il convient de dire que ce jeune pugiliste, âgé de 19 ans seulement, n'est pas encore complètement formé et l'on doit être prudent dans l'acceptation de ses combats. Prairie ne doit pas choisir ses rivaux mais d'un autre côté il ne faut pas non plus qu'il accepte de se battre contre des pugilistes de trop grande expérience car cela pourrait nuire à sa carrière.

Le protégé de Pit Audette avait consenti à se battre contre Jean Barrière et, hier soir, ces deux pugilistes locaux en venaient aux prises dans la finale au Stade Exchange alors que le promoteur Raoul Godbout offrait une autre intéressante séance de boxe. Après avoir très bien débuté, Roland Prairie a faibli lamentablement et il est venu bien près de se faire envoyer au pays des rêves; mais heureusement pour lui la cloche est venue le sauver dans le dernier engagement. Si Prairie a pu éviter la mise hors de combat, il n'en a pas moins perdu la décision contre son rival qui possédait beaucoup trop d'expérience et le verdict ne laissa jamais aucun doute après la quatrième ronde, car, le protégé de Sylvio Mireault eut un avantage considérable sur le jeune pugiliste et sans une forte dose de courage, Roland aurait été vaincu avant la fin de la dixième ronde. La bataille entre ces deux athlètes fut de toute beauté malgré l'avantage considérable de Barrière car Prairie a fait excellente figure au début et pour un moment on a pu croire que le combat serait arrêté et la victoire accordée au boxeur de Pit Audette, car Barrière se fit faire une large entaille au-dessus de l'oeil gauche dès le début des hostilités mais les soins donnés par les seconds ont permis à Jean de continuer la lutte pour en sortir vainqueur avec un verdict unanime des trois juges, Dr L.-O. Geoffrion, Gow et Germain.

La semi-finale a causé une énorme surprise car Tony Mancuso, qui avait remporté une rapide victoire contre Jean-Paul Ouimet lors de la dernière séance au Stade Exchange, était appelé à combattre un vétéran dans la personne de Milo Thedorescu, un Roumain, et les spectateurs croyaient à une autre victoire facile pour le protégé de Paul Rocheleau mais bien peu s'en est fallu que l'Italien ne fût battu par son rival qui promettait peu au début du match mais qui devint menaçant après s'être réchauffé. Le verdict fut celui de match nul et les amateurs auraient voulu voir cette bataille se prolonger de deux autres rondes. Il est probable que le promoteur Godbout arrangera un autre combat entre ces deux pugilistes pour un avenir rapproché.

L'une des victoires les plus populaires hier soir fut sans contredit celle de Jean Richard sur Bernie Cormier, obtenue par une mise hors de combat à la sixième ronde alors que le match devait être limité à huit assauts. Richard s'est révélé rapide, scientifique, agressif et dur cogneur et c'est grâce à ces qualités qu'il a pu disposer de Cormier après une lutte fort intéressante.

George Gervin eut un léger avantage sur Martial Gagnon dans l'une des préliminaires tandis qu'au lever du rideau Biff Davis a gagné aux points sur Guy De Roy.

Juste avant le commencement des hostilités pour la finale Dave Castilleux et Johnny Greco furent présentés à l'assistance et ces deux populaires boxeurs furent l'objet d'une ovation.

### Les activités du Laurier Inc.

Dimanche après-midi, le Laurier int. égalisait les chances dans la semi-finale pour le championnat de la ligue Shamrock, en triomphant du Fils d'Italie par 3 à 0. J. Robillard et R. Parent furent solides au bâton pendant que R. Hébert remporta ce blanchissage pour le Laurier.

Dimanche dernier, le Laurier int. battait l'Ahuntsic, à Ahuntsic, par 11 à 3. D. Lacroix lança cette partie pour l'intermédiaire, pendant que B. Genest, R. Daigneault et A. Paquette se signalèrent au bâton.

Dimanche soir aussi, une équipe du Laurier inc., composée des joueurs de l'intermédiaire et du juvénile triompha du chez Laurette, par 11 à 5. R. Parent fut le lanceur gagnant, pendant que D. Monti, G. St-Pierre et M. Brunet avec P. Prieur, furent les gros canons des vainqueurs.

Lundi soir, le Laurier perdait aux mains du Fils d'Italie et était éliminé. Le compte fut de 2 à 0. J. Robillard, R. Hébert et R. Daigneault avec G. Bénard se signalèrent pour les perdants.

Ce soir, à 6 h. 30, le Laurier int. recevra la visite du Daoust-Lalonde dans une exhibition.

Le club le Laurier aimerait à recevoir sur son terrain tout bon club intermédiaire de la ville. Pour inf. appelez G. Lessard, à FR. 0952, ou R. Charbonneau, BE. 2906.


FORUM
Ce soir, à 8 h. 30
LUTTE
WILD BILL LONGSON
CHAMPION DE LA N.W.A.
vs
FELIX MIQUET
2 chutes sur 3 à finir
3 AUTRES RENCONTRES ENTRE ETOILES 3
Sièges d'arène et loges, $2.00; Amphithéâtre, $1.50; Adm. gén. .75.
Toutes taxes incluses
Reservations Wilbank 6131


## Le Montréal a été vaincu par les Chefs

Les amateurs de baseball en ont vu de toutes les couleurs hier soir au stade de l'avenue Delorimier lorsque les Royaux ont bataillé contre les Chefs de Syracuse dans une joute régulière des séries de la Ligue Internationale et cette rencontre, qui a duré plus de trois heures, a donné lieu à un record local pour le nombre de points enregistrés. En effet la partie d'hier soir a fourni trente-cinq points dont dix-huit pour les visiteurs et dix-sept pour les hommes de Clay Hopper.

Il y a un proverbe anglais qui dit: *Too much of a good thing, is good for nothing.* C'est bien le cas de le dire car hier les spectateurs étaient fatigués de rester rivés à leurs sièges pour une aussi longue durée et ils étaient étourdis de voir les joueurs faire le tour des buts et tous étaient enchantés lorsque le dernier homme fut retiré à la dernière manche, même si nos favoris venaient de subir un échec.

Dans tous les départements nos joueurs ont fait défaut car les erreurs furent très nombreuses et les lanceurs ont fait piètre figure, ce qui explique le grand nombre de points enregistrés par les deux rivaux. Pour les Royaux sept erreurs furent enregistrées tandis que du côté des visiteurs deux bévues ont été commises par les protégés de Jewel Ens et ces erreurs eurent sûrement un effet sur le résultat final de la partie.

Trois lanceurs ont fait face aux joueurs de la métropole tandis que notre pilote a eu recours aux services de six artilleurs et pas moins de vingt coups réussis ont été obtenus contre ces derniers pendant que le Montréal frappait dix-huit coups pour sa part.

Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises ce soir alors que Stave Nagy lancera contre Earl Harrist et l'on s'attend à un beau duel de lanceurs et à une joute beaucoup plus intéressante que celle d'hier.

Résultat détaillé de la partie:

COURSES — A

| SYRACUSE | Ab. | Pts | Cs | R. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Wahl, a.c. | 6 | 3 | 2 | 1 | 4 | 2 |
| Beeler, c.c. | 6 | 4 | 4 | 2 | 1 | 0 |
| Sauer, c.g. | 6 | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Mele, c.d. | 3 | 3 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Kress, 1b | 4 | 2 | 2 | 13 | 0 | 0 |
| Rubeling, 2b | 5 | 1 | 2 | 1 | 4 | 0 |
| West, rec. | 5 | 2 | 1 | 6 | 0 | 0 |
| Del Savio, 3b | 6 | 0 | 4 | 2 | 1 | 0 |
| Prendergast, l. | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Polikva, l | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Katz, l. | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Totaux | 46 | 18 | 20 | 27 | 12 | 2 |

| MONTREAL | Ab | Pts | Cs | R. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tatum, 1b | 7 | 2 | 2 | 11 | 1 | 0 |
| Robinson, 2b | 6 | 4 | 5 | 1 | 3 | 1 |
| Durrett, c.g. | 5 | 4 | 2 | 1 | 0 | 1 |
| Ross, c.d. | 3 | 3 | 2 | 0 | 1 | 0 |
| Naylor, c.c. | 6 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Campanis, a.c. | 6 | 1 | 2 | 4 | 3 | 2 |
| Jorgensen, 3b | 4 | 0 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Howell, rec. | 5 | 1 | 2 | 7 | 2 | 1 |
| Roy, lanc. | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Kehn, lanc. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cardoni, lanc. | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Gabbard, lanc. | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| z-Riggs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Buker, lanc. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| zz-Franks | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Davis, lanc. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| zzz-Burge | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 46 | 17 | 18 | 27 | 14 | 7 |

z-frappa pour Gabbard à la 7e.
zz-frappa pour Buker à la 7e.
zzz-frappa pour Davis à la 9e.

Résultat par manche:

Syracuse .......... 360220500—18
Montréal .......... 220305401—17

Sommaire. — Points produits par Mele 2, Rubeling 2, Naylor 5, Wahl, Sauer 3, Kress 2, West, DelSavio 3, Tatum, Robinson, Durrett, Ross 3, Campanis 3, Howell 2, Beeler, Jorgensen. Deux-buts: Mele, Prendergast, Beeler 3, Howell, Tataum, Durrett 2, Ross. Trois-buts: Rubeling, Robinson, West, Ross, Campanis, Del Savio 2, Buts volés: Mele Kress, Jorgensen. Sacriices: Prendergast. Doubles-jeux: Robinson à Campanis à Tatum; Robinson à Tatum; Tatum à Jorgensen. Laissés sur les buts: Syracuse 9, Montréal 11. Buts surballes de Roy 1, Kehn 2, Prendergast 3, Polikva 1, Buker 2, Davis 2, Katz 5. Retirés au bâton par Prendergast 1, Polikva 2, Gabbard 1, Buker 1, Davis 2, Katz 2. Coups sûrs sur balles de Roy, 6 en 1 manche; Kehn, 3 en 1-3; Prendergast, 9 en 3; Cardoni, 5 en 3; Polivka, 4 en 2 1-3; Gabbard, 1 en 1 2-3 Buker, 3 en 1; Davis, 2 en 2; Katz, 5 en 3 2-3. Mauvais lancer: Buker. Lanceur gagnant: Prendergast. Lanceur perdant: Roy. Arbitres: Solodare, au marbre; Winter, sur les buts. Temps 3.08. Assistance: 10,000.

### Tournoi de la Ligue de l'Est

Dans la semi-finale des doubles messieurs pour le championnat de la ligue de l'Est, hier soir, les frères Faguay ont défait le duo Gallant et Carter dans un match enlevant. McDuff et Chevalier ont de leur côté éliminé Roy et l'Ecuyer par 6-4, 7-5 et Petit et Malo ont causé une surprise en défaisant les frères Faguay par 4-6, 6-4 et 7-5. Petit et Chevalier en finale, dans les doubles, jeudi soir au club Eastward.

Dans les simples pour messieurs, ce soir, Francs Rigolos, à 7 h. 30, Gérard Petit fera face à Bernard Lafond dans la semi-finale, le vainqueur étant opposé à Jean-Paul Faguay dans la grande finale, d'ici quelques jours.

On demande enfin à toutes les demoiselles qui sont actuellement en lice dans le tournoi féminin de la ligue de l'Est de bien vouloir communiquer avec l'organisation, René Gauvreau, aujourd'hui même, en appelant AMherst 8576.


Au Baseball
STADIUM
SYRACUSE
vs
MONTREAL
8:15 P.M.
Soirée des Dames


## Félix Miquet en finale contre Bill Longson

Il n'y aura pas de championnat en jeu ce soir au Forum, alors que le promoteur Eddie Quinn offrira son programme hebdomadaire. Cependant, deux champions seront aux prises dans la finale alors que Bill Longson, reconnu et proclamé champion par l'American Wrestling Association, et Félix Miquet, champion de France, se disputeront les honneurs de la victoire. Ce combat ne manque pas de susciter beaucoup d'intérêt chez les fervents de la lutte.

Le combat de ce soir entre Longson et Miquet devrait offrir tout le sensationnel voulu. Si Longson réussit à l'emporter sur Miquet ce soir, il lui faudra alors songear à ce combat que Thez réclame avec tant d'insistance et il lui faudra peut-être oublier le combat qu'il espère livrer à Yvon Robert. Le fameux Canadien français a défait Longson ici en 1942 et Longson n'a pas été battu depuis. Il a donc à coeur, tout naturellement, de rencontrer le Canadien français aussitôt que possible pour venger l'échec subi il y a près de 4 ans.

Il se pourrait bien aussi que Miquet déjoue les plans de Longson pour lui-même l'emporter. Il est fort possible que le Français soit le vainqueur. On le sait, il est lui-même un fameux lutteur. Si Miquet allait l'emporter, les choses changeraient donc complètement d'aspect et on devra se demander alors si Miquet ne sera pas celui qui sera opposé à Lou Thez dans un avenir rapproché. De toute façon, on assistera à un fameux combat de finale au Forum ce soir.

Dans les autres combats au programme ce soir, trois combats qui devraient tous être fort intéressants, on verra dans la semi-finale le rapide Dave Detton faire face à Emil Dusek, le très rude lutteur d'Omaha, Neb. Voilà un autre combat qui sera rempli des péripéties les plus diverses. Dans le combat spécial d'une chute, c'est Dan O'Connor qui engagera la lutte avec le fameux jeune Canadien français qu'est Frank Valois, jeune lutteur qui aspire devenir le successeur de Robert dans un avenir rapproché. Enfin, dans la préliminaire, on verra aux prises le bien connu Les Ryan, de Fordham, et le champion du Mexique, Manuel Cortez, qui vient de remporter le championnat poids-lourd junior.

## Trois joutes pour les Indiens

Marcel Barrette jouera ce soir pour la première fois à Montréal alors que ce fameux gardien de buts des Montagnards de Québec jouera contre les Indiens de Caughnawaga, dans une partie de la ligue senior de crosse, à l'Arena de Lachine. Barrette fut mentionné pour la première fois dans les journaux de Montréal l'hiver dernier alors qu'il a remplacé Lionel Bouvrette dans les buts des As de Québec. Barrette a joué seulement quelques parties ett il fut remplacé par Jean Marois qui est aussi bien connu au tennis.

C'est la première année que Barrette joue à la crosse. Il a fait ses débuts le 14 juin alors qu'après avoir joué une partie intermédiaire il a remplacé le gardien de buts régulier des Montagnards. Depuis, Barrette a joué 11 parties et les Montagnards ont gagné toutes ces parties. Québec avant cela avait gagné sept parties et en avait perdu cinq.

Les Indiens ont pratiqué ces dix derniers jours et s'attendent bien de battre Québec, ce soir. Ces derniers avec leurs six joueurs étoiles et leur beau jeu de passes sont maintenant difficiles à battre. Les joueurs d'Ontario avec le Québec sont Bobby Thorpe, Syd Wright, Jackie Howes, Frank King, Howard Chute et John Kusmaski.

Dans les trois dernières parties à Québec les Montagnards ont compté 74 points pendant que leurs rivaux n'en ont compté que 22, ce qui démontre la puissance de la vieille Capitale.

Les Indiens seront aux trois prochains programmes de la ligue Senior à l'Arena Lachine. Ce soir, ils ont la visite du Québec. Dimanche ils joueront contre le Canadien et mercredi prochain contre Lachine.

## Le tournoi de la coupe Montréal

Pauline Laquerre qui, sous le nom de Pauline Bolté, remportait la coupe Montréal en 1931, 1937 et aussi 1940, soit lors de la dernière année de la dispute de ce trophée, pour dames, semble vouloir peut-être répéter son exploit, cette année, s'il faut se fier du moins à son éclatant triomphe d'hier au Concordia lorsqu'elle a éliminé Mlle Doris Ell par 5-7, 8-6 et 6-3. Ce fut un match excitant et la nombreuse foule présente eut souvent l'occasion d'applaudir les deux joueuses en présence.

Voici les résultats d'hier et le tirage pour aujourd'hui:

(Simples, dames, quarts de finale). Mme A. R. Porter bat Mlle Enid Nicholls, 6-2, 3-6, 6-3. Mme Pauline Laquerre bat Mlle Doris Ell, 5-7, 8-6, 6-3. Mlle Franc. Lacasse bat Mlle Margot Carta, 6-4, 6-3.

Doubles messieurs, quarts de finales: Murray et Watt battent Fortin et Marien, 6-0, 6-0, 6-0. Macken et Macken battent J.-J. Desjardins et Duford, 2-6, 6-3, 6-4, 6-2. Lanthier et McNeil battent Barnard et Spencer, 6-4, 6-2, 6-3. Marois et Rochon battent Richer et Desaulles 6-3, 6-3 et 6-1.

Aujourd'hui, 4 h. 30 p.m.: Simples pour dames, semi-finales: Françoise Lacasse, Outremont vs Pat Macken, Mt-Royal. Simples, messieurs, quarts de finale, 6 h. p.m.: Brenden Macken vs Jean Richer.

8.00 p.m. — Bob Murray, Mont-Royal vs Jean Marois, Québec.

9.00 p.m. — Doubles, dames, semi-finale: Mme Laquerre et Pat Macken vs Mme McEvoy et Aimée Olivier,

9.00 p.m. — Doubles, hommes, semi-finale: Lanthier et McNeil, Monkland vs Macken et Macken, Mt-Royal.

## Deux victoires pour les Orioles de Baltimore

Rochester, 7. — Les Orioles de Baltimore ont pu se rapprocher davantage de la première place de la Ligue Internationale, hier soir, lorsqu'ils triomphèrent deux fois des Red Wings de Rochester, gagnant la première partie par 6 à 3 et la seconde par 4 à 1. Les Orioles ne sont plus qu'à onze parties et demie en arrière des Royaux qui occupent toujours la première position du circuit Shaughnessy.

Johnny Podgajny qui a lancé durant les six premières manches de la première joute et qui a cédé sa place à un frappeur de relève à la septième a été crédité de la victoire tandis que Yochim a été chargé de la défaite. Baltimore a cogné sept coups sûrs contre cinq des Red Wings.

Dans la deuxième partie, Ray Poat, qui fait présentement fureur dans la Ligue Internationale, a accordé neuf coups sûrs espacés pour recevoir le crédit de la victoire. Il a eu le meilleur sur Glen Gardner. Les vainqueurs se sont assuré une victoire décisive à la huitième manche en comptant deux points.

LEAFS VAINQUEURS

A Toronto, les Leafs ont défait les Giants de Jersey.City par 3 à 2. Le lanceur gaucher, Lee Grissom a accordé seulement trois coups sûrs aux vainqueurs mais les joueurs de Bill Norman les ont frappés en moments opportuns. Ils en otn groupé deux à la sixième manche pour compter deux points. Les Leafs se sont assuré la victoire à la septième manche en enregistrant un point. Jim Konstanty qui a alloué cinq coups sûrs a été crédité de la victoire.

LE NEWARK DEFAIT

A Buffalo, les Ours de Newark ont cogné 17 coups sérs contre 7 des Bisons, mais ils ont quand même été défaits par 6 à 5. Les Bisons ont compté trois points à la dernière reprise contre Pillette pour s'assurer du gain. Rufus Gentry qui a remplacé Manders à la huitième, a reçu le crédit du gain.

Baltimore .... 001 000 4—6 7 2
Rochester .... 001 020 0—3 5 2
Podgajny, Hooks (7) et Lollar; Lochim et Hockanberry.

Baltimore . 010 001 020—4 12 1
Rochester . 000 001 000—1 9 1
Poat et Lollar; Gardner et Marshall.

Jersey-City . 000 101 000—2 5 2
Toronto ... 000 002 10x—3 3 0
Grissom et Gladd; Konstanty et Camelli.

Newark ... 101 300 000—5 17 1
Buffalo .... 010 000 203—6 7 0
Pilletta et erBra; Manders' Gentry (8) et Tabacheck.

## Les résultats dans le circuit des majeures

HIER

Ligue Internationale
Syracuse 18, Montréal 17
Buffalo 6, Newark 5
Toronto 3, Jersey City 2
Baltimore 6, Rochester 3
Baltimore 4, Rochester 1

Ligue Nationale
New-York 5, Brooklyn 2
Boston 3, Philadelphie 1
Chicago 3, Cincinnati 1
St-Louis à Pittsburgh, remise

Ligue Américaine
Boston 5, Philadelphie 0
Chicago 11, Cleveland 1
Détroit 3, St-Louis 1
New-York à Washington, retardée

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Syracuse à Montréal
Newark à Buffalo
Jersey City à Toronto
Baltimore à Rochester

Ligue Nationale
Boston à Philadelphie
Brooklyn à New-York

Ligue Américaine
Détroit à St-Louis
Cleveland à Chicago
Philadelphie à Boston
New-York à Washington

CLASSEMENT

| Ligue Internationale | G | P | PC |
|---|---|---|---|
| Montréal | 74 | 40 | 649 |
| Baltimore | 61 | 50 | 550 |
| Buffalo | 61 | 53 | 535 |
| Syracuse | 59 | 53 | 527 |
| Newark | 58 | 55 | 513 |
| Toronto | 48 | 64 | 429 |
| Rochester | 45 | 68 | 398 |
| Jersey-City | 45 | 69 | 395 |
| **Ligue Nationale** | | | |
| Brooklyn | 62 | 40 | 608 |
| St-Louis | 59 | 51 | 590 |
| Chicago | 52 | 46 | 531 |
| Boston | 49 | 50 | 495 |
| Cincinnati | 48 | 50 | 490 |
| New-York | 47 | 55 | 461 |
| Philadelphie | 42 | 56 | 429 |
| Pittsburgh | 38 | 59 | 392 |
| **Ligue Américaine** | | | |
| Boston | 73 | 31 | 702 |
| New-York | 59 | 42 | 584 |
| Détroit | 58 | 43 | 574 |
| Washington | 51 | 51 | 500 |
| leveland | 49 | 54 | 476 |
| St-Louis | 45 | 57 | 441 |
| Chicago | 43 | 60 | 417 |
| Philadelphie | 30 | 72 | 294 |

### L'avantage au club Champêtre

Le club Champêtre, piloté par Laurent Baril, a blanchi le Pointe-aux-Trembles par 8 à 0 dans la première partie de leur série de 3 dans 5. Le lanceur Jean-Claude Ménard, du Champêtre, était en grande forme et n'accorda que quatre coups sûrs pendant que lui-même en frappait deux ainsi que Rainville, Flynn et Desaulniers. Claude Robert et R. Bergeron frappèrent pour le circuit.

Dutilly, pour les perdants, lança très bien jusqu'à la huitième mais fabilit et Champêtre compta cinq points dans cette manche.

P.-aux-Tremb. 000000000— 0 4 1
Champêtre . 20000005x— 8 12 0

## La bourse Elgin à Rapidamente

ttawa, 7. — La journée d'hier à la piste du Connaught Park Jockey Club a bien débuté pour les favoris car Mary Coventry a remporté une victoire relativement facile lorsque ce pur-sang a triomphé de Wyfield et de Concluded ainsi que de cinq autres coursiers mais par la suite ce furent les seconds-choix qui prirent la part du lion.

Rapidamente, portant les couleurs de l'écurie de Mme E. King, de Montréal, a gagné la principale épreuve de la matinée en prenant la première place pour la bourse de l'Hôtel Lord Elgin.

Voici les résultats obtenus hier à la piste d'Aylmer.

1ère course. 5 furlongs. Bourse $600. Temps: 1.02 1-5. — Mary Coventry, L. Slape, 110: $3.60, $2.75, $2.05; sur Wynfield: $5.00, $2.05; sur Concluded: $2.05. — Miss Canada, Windy Porter, Rogerette, Wander Belle et Morsel of Hope ont aussi couru.

2ème course. 6 furlongs. Bourse $600. Temps: 1.17 4-5. — New Life, W. Miller, 113: $13.80, $6.30, $9.60; sur Flaming Ace: $5.05, $2.65; sur Outre: $12.10. —Madracen, Hi-Miss, Valley Sue, Miss Mamie ont couru.

3ème course. 5½ furlongs. Bourse $600. Temps: 1.09. — Parfait Amour, M. Chevalier, 113: $6.65, $3.45, $2.40; sur Differential: $3.10, $2.15; sur Perfect Blend: $2.55. — Kaydeckay, Kath's Shadow, Gay Boy Again, Joyful One et Beth's Pride ont aussi couru.

4ème course. 1 mille 70 verges. Bourse $600. Temps: 1.18. —Imperial Scout, N. Villardito, 115: $7.70, $3.80, $2.80; sur No Keys: $3.95, $2.95; sur Four-in-Hand: $5.85. — Gold Plate, Jisuna, Easy Hall, Rowdy Ted et Hiroma ont aussi couru.

Pari double: $25.15.

5ème course. 6 furlongs. Bourse $600.00. Temps: 1.15 1-5. — The Wraith, M. Chevalier, 108: $6.60, $3.85, $2.95; sur Pop Stand: $3.00, $3.15; sur Philharmonic: $3.60. — Kenton Bar, Happy Dash, Quarto, Mr Bo et Sly King ont aussi couru.

6ème course. 1 mille et 70 verges. Bourse $600. Temps: 1.16. — Rapidamento, E. Venero, 120: $8.40, $3.20, $2.50; sur Topridge: $2.50, $2.20; sur Driving Power: $2.75.— Upadando, Spey Grass, Reagh Piper et Marfranc ont aussi couru.

7ème course. 6 furlongs. Bourse $600. Temps: 1.16. — Lady Lil, H. Harris, 114: $6.05, $4.60, $2.40; sur Folding Money: $5.45, $2.30; sur Country Squire: $3.05. — Kantoy, Tom's Best, Craigelachie, Lavin Miss, Mary Clark, Dustless Pat ont aussi couru.

## Belle garantie aux finalistes

La Ligue Internationale a, dans le passé garanti une somme de $12,000 à être distribuée aux joueurs des équipes qui ont fini première et deuxième durant la saison régulière, et aux mêmes clubs, dans la s-rie finale pour la coupe des gouverneurs. $7,000 de cette somme ont été remis aux joueurs des clubs qui ont terminé la saison régulière en 1ère et 2e place et la somme de $5,000 a été versée aux équipiers des clubs qui ont fini premier et 2e dans la série finale pour la coupe des Gouverneurs.

Cette année, les directeurs de la Ligue Internationale, à cause de l'augmentation d'assistance, constatent que le sou de taxe sur chaque billet d'admission, fournira une somme qui, basée sur les présents chiffres d'assistances, dépassera considérablement la garantie de $12,000. Il se peut que le montant d'argent soit d'environ $20,000.

Les directeurs ont voté de distribuer tout le montant récolté sur le sou de taxe sur chaque billet d'admission et il sera divisé comme suit:

$5,000 iront aux joueurs du club qui remportera le championnat de la Ligue Internationale;

$2,000 iront aux joueurs de l'équipe qui aura terminé la saison régulière en 2e position.

Le reste du montant sera partagé entre les joueurs des clubs qui finiront premier et 2e dans les séries finales pour la coupe des gouverneurs. 60% du montant ira au club gagnant et 40 p. c. à l'équipe perdante.

Si le montant récolté atteint la somme de $20,000, ceci veut dire que $13,000 seront partagés entre les clubs qui se feront face dans la série finale. Ceci veut dire que la Ligue Internationale garantit la somme de $12,000 aux joueurs mentionnés ci-haut, mais si la taxe d'admission dépasse la garantie, le surplus sera partagé entre les finalistes de la série finale pour la coupe des gouverneurs.

### Owen quitte la ligue mexicaine

Brownsville, Texas, 7. — Mickey Owen, ex-réceveur des Dodgers de Brooklyn qui a quitté les Dodgers à deux reprises depuis le début de la saison pour se joindre à la ligue de baseball du Mexique, était de retour chez lui, ici, et il a déclaré qu'il en avait fini avec Jorge Pasquel et avec le baseball mexicain.

Owen a en effet déclaré au "Herald" de Brownsville: "Si je ne puis être réinstallé dans le baseball organisé, je retournerai sur ma ferme de Springfield, Missouri, plutôt que de retourner jouer dans la ligue mexicaine des frères Pasquel."

Owen, accompagné de son épouse, est arrivé ici hier soir. Il a immédiatement déclaré qu'il était "hautement désappointé" par la ligue du Mexique et qu'il était de retour aux Etats-Unis pour tenter de se faire réinstaller par le baseball organisé. Il a ajouté enfin qu'il croyait ne pas briser le contrat mexicain qu'il avait signé, sans toutefois donner plus de détails à ce sujet.

## Les séries des ligues Nationales et Américaines

De très intéressantes joutes eurent lieu hier dans les séries des ligues majeures de baseball et deux parties seulement durent être contremandées à cause de la pluie. Les rencontres d'hier n'ont apporté aucun changement dans la course au championnat. Même avec l'échec des Dodgers, le club de Léo Durocher est toujours en 1ère place dans la Ligue Nationale, avec une avance de deux parties sur les Cardinaux de St-Louis, pendant que dans le circuit américain, les Red Sox de Boston ont maintenu leur avance sur les Yankees de New-York. Les Sox ont été vainqueurs pendant que les protégés de Larry McPhail étaient inactifs à cause de la pluie à Washington.

Les Red Sox de Boston ont blanchi les Athlétiques de Philadelphie par 5 à 0. Le vétéran Tex Hughson a limité les perdants à cinq coups sûrs et il a eu le meilleur sur Fowler et Griffith qui ont alloué neuf coups sûrs. Hughson a ainsi remporté son 4e blanchissage de la saison et il a porté son total de victoires à douze, depuis le début de la saison. Bobby Doerr a de nouveau dirigé l'offensive des vainqueurs avec un coup de circuit, alors qu'il y avait un joueur sur les buts. Après avoir pris une avance de 2 à 0, sur le coup de circuit de Doerr à la 1ère manche, les Red Sox ont porté le compte à 3 à 0 à la 3e manche, sur un simple et un but volé de John Pesky et une erreur d'Hank Majeski.

Les Red Sox ont enregistré leur 4e point à la 5e manche sur un deux-buts de Don Gutteridge, un roulant et un long coup, sacrifice de Wally Moses. Ils ont complété le pointage à la 8e sur un simple de Rudy York, deux buts sur balles et un joueur frappé par Griffith.

Les White Sox de Chicago ont déclassé les Indiens de Cleveland par 11 à 1. Ed Lopat a accordé seulement six coups sûrs aux joueurs de Lou Boudreau, tandis que ses coéquipiers en ont cogné seize contre Steve Gromek, Les Webber et Center. Gromek a été chargé de la défaite.

Les Tigers de Détroit ont eu raison des Browns de St-Louis par 3 à 1. Al Benton a limité les Browns à six coups sûrs, tandis que ses coéquipiers en ont frappé seulement quatre contre Jake Kramer. Helf a frappé un coup de circuit pour les Browns.

Un brillant ralliement de quatre points dans la 7e manche a permis aux Giants de New-York de l'emporter par 5 à 2 sur les Dodgers de Brooklyn ici hier soir, et l'avance des joueurs de Durocher en tête de la Ligue Nationale a été réduite à deux parties, les Cardinaux de St-Louis n'ayant pas joué.

C'est Dave Koslo qui a lancé durant la joute entière pour le club de Mel Ott. Il a brillé en tenant les Dodgers à 5 coups sûrs espacés pour triompher de ses trois rivaux, Hal Gregg, Rube Melton et Joe Hatten qui ont alloué neuf coups sûrs aux Giants.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie . . 000000000—0 5 1
Boston . . . . 20101001x—5 9 2
Fowler, Griffith et Rosar; Hughson et H. Wagner.

Détroit . . . . 001000101—3 4 0
St-Louis . . . . 000010000—1 6 3
Benton et Richards; Kramer et Helf.

Cleveland . . . 000000001— 1 6 0
Chicago . . . . 11009000x—11 16 1
Gromek, Webber, Center et Hegan, Jordan; Lopat et Hayes.

LIGUE NATIONALE

Boston . . . 000000100002—3 5 1
Philadelphie 000000001000—1 10 0
Sain et O'Dea; Stanceu, Mauney, Raffensberger; Schanz et Seminick.

Brooklyn . . . . 002000000—2 5 1
New-York . . . 00000140x—5 9 0
Gregg, Melton, Hatten et Edwards; Koslo et Cooper.

### Le tennis au club St-Denis

C'est dans quelques jours que s'ouvrira le e tournoi annuel pour doubles messieurs du club de tennis St-Denis, coin Jarry et Boyer. Ce tournoi par invitation remporte toujours un succès et nul doute que le tournoi de cette année, qui se poursuivra du 12 au 20 août, sera également couronné d'un succès remarquable. Comme par le passé également, le tournoi annuel du St-Denis sera sanctionné par la P.Q. L.T.A.

Les différents joueurs intéressés à participer à ce grand tournoi de doubles par invitation peuvent faire l'inscription requise en s'adressant, d'ici vendredi le 8 août inclusivement, à Arthur Gagnon à DO. 5815 (entre 7 et 8h., le soir, ou à WEllington 1138, durant la journée).

On peut enfin s'adresser à Arthur Gagnon, à 7125 rue Saint-Hubert, en aucun temps, pour toute information en marge du tournoi en question.

### Les clubs juniors sont convoqués

Poursuivant sa politique au sujet du hockey junior, le gérant-général du Forum, Frank Selke, a convoqué une assemblée qui sera tenue au Forum, le mardi, 13 août, à 8h. du soir, afin de voir aux préparatifs en vue de la prochaine saison de hockey. Les représentants de six équipes ont accepté l'invitation de Selke et cette réunion promet d'apporter d'excellentes suggestions et la discussion ne manquera pas d'être très amicale. Les équipes suivantes seront représentées: Royal, Canadien, National, Concordia, Verdun et Wing Wheelers.

### Match d'équipes pour demain soir

La finale de la prochaine séance de lutte du stade Exchange, jeudi soir, sera une intéressante rencontre par équipes qui mettra aux prises les réputés Manuel Cortez et Butch Shapiro contre les rudes gladiateurs que sont Arthur Legrand et Legs Langevin. Comme on peut s'y attendre, on assistera alors à un fameux combat et les péripéties seront fort nombreuses du début à la fin de cette finale sensationnelle.

Dans la semi-finale, le fameux Sheik Abid sera en lice contre le réputé Les Ryan dans un autre engagement qui vaudra à lui seul le prix d'admission. Dans le combat spécial, les lutteurs aux prises seront le bien connu Al Korman, de Détroit, de retour dans notre métropole pour conquérir de nouveaux lauriers, et enfin, dans la préliminaire, on verra Mike Szabo faire face à Pat Girard dans un engagement cédulé pour 20 minutes.

### Le travail pour les étudiants

Ottawa, 7 (C.P.) — Le ministre du travail, M. Mitchell, a dit hier que son ministère avait entrepris une enquête nationale afin d'étudier les possibilités d'emploi futur pour les étudiants et le personnel des universités.

Cette mesure a pour but d'aider les nombreux vétérans de guerre à trouver un posee qui leu rsoit apte à leur sortie des universités où ils se sont inscrits à leur retour de la guerre.

Un comité consultatif a été nommé pour aider à cette étude.

Il est composé de M. Arthur MacNamara, sous-ministre du travail, et de fonctionnaires du ministère du travail et de représentants de plusieurs organisations de vétérans et d'étudiants.


Cartes d'affaires

AUTOMOBILES

Remise au point du moteur
Ignition — Carburateur — Electricité — Batterie — Moteur électrique.
Lachine Auto Electric
1125, rue N.-Dame, Lachine Zone 8-199

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau

Canada Dactylographe Enrg.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HArbour 6968 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona Silencieux, régulier et portatif Protecteurs de chèques duplicateurs, calculateurs et machines à additionner Vente et service, échange, location achat

N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2318
(entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2319

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LAnc. 2264

LAITERIE

Ch. 6988-2599 Holt ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

EXTERMINATEUR

Le Nouveau Meurtrier
Détruit la vermine de toutes sortes.
LABORATOIRE:
4166 St-Denis — MA. 2597

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles

Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
4350 PAPINEAU AM 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Au Sénat

# Pour faire face à la situation grave du logement

## Le gouvernement devrait prendre l'initiative de la production des matériaux de construction, dit le sénateur Haig

Ottawa, 7. (D.N.C.) — Le gouvernement devrait prendre l'initiative de la production des matériaux de construction qui sont en grande disette sur le marché, et cela de la même façon qu'il a pris en main la production de temps de guerre, a déclaré, hier soir, au Sénat, M. John-T. Haig, leader progressiste-conservateur, au début du débat sur le logement et la loi nationale du logement.

Ces matériaux doivent être disponibles si l'on veut faire face à la situation grave qui confronte notre population, mais nous manquons de l'organisation qui a présidé à la production de guerre pour réaliser maintenant cette production urgente du temps de paix, dit le sénateur.

Au début de la guerre; des gens ont dit que nous ne pouvions fabriquer des chars d'assaut, ajoute-t-il, et cependant, nous sommes plus tard arrivés à produire ces engins de guerre avec succès. Le problème auquel nous faisons face, aujourd'hui, est tout aussi grave que celui que nous avions à résoudre durant la guerre. Des milliers de maisons sont en construction à travers le pays. Les gens ne peuvent toutefois les habiter parce qu'elles ne sont pas terminées par suite du manque de clous, de ciment, de plomberie et de bois sec. M. Haig accuse le gouvernement d'avoir négligé la coordination dans la production des matériaux de construction. Nous avons, depuis la victoire en Europe, perdu un temps précieux à ne rien faire en ce sens.

Le sénateur suggère que l'on appelle le bill à l'étude: la loi nationale du prêt d'argent. Mais même l'argent ne peut permettre la construction de logements. Ce qu'il est urgent de trouver, ce sont des matériaux.

Le sénateur Haig a prononcé un discours de plus de 40 minutes, à l'occasion du débat sur la deuxième lecture du bill. Après lui, c'est le sénateur C.-B. Howard, libéral de Sherbrooke, qui a demandé l'ajournement du débat.

Au cours de son exposé, le sénateur Haig a mentionné plusieurs des raisons de la rareté des loyers au Canada. Il mentionne entre autres la dépression et le manque de prévoyance, puis durant la guerre, la législation qui a gelé les loyers. Il assimile cette mesure à une taxe vicieuse. Les propriétaires ont abandonné le domaine de la constructios pour spéculer sur d'autres placements plus rémunérateurs. Ce n'est qu'en 1945, dit-il, que le gouvernement s'est rendu compte de la gravité de la situation et qu'il a protégé les locataires contre les dangers d'éviction, devant la hausse des prix et de spéculation sur le logement de la part d'un certain nombre de propriétaires.

Le Sénat a ensuite voté en première et en deuxième lecture les bills amendant la loi des pensions, la loi de l'établissement sur les fermes et la loi concernant les allocations aux anciens combattants et à leurs dépendants. Les mesures pour établir la corporation commerciale canadienne pour ratifier les ententes entre le Canada et la Grande-Bretagne en matière de droits de succession; la loi relative aux indemnité aux marins marchands; enfin la loi touchant les commissaires du port de Toronto, ont été votées en première lecture. Neuf bills de divorce ont subi leur troisième lecture, et dix autres sont passés à leur lecture initiale.

Le sénateur W. Robertson, leader du gouvernement, a exprimé l'avis que les douze bills concernant les anciens combattants devraient être étudiés ensemble. La Chambre Haute a décidé d'envoyer ces bills au comité des banques et du commerce, pour étude.

Le Sénat se réunira de nouveau, cet après-midi, à trois heures.

# Les juges du concours littéraire

## Trois sections : littérature, sciences physiques, mathématiques, chimiques et astronomiques; sciences morales et politiques, en langue anglaise

Québec, 7 (D.N.C.) — Le secrétariat de la province annonce que le conseil exécutif, sur la recommandation de M. Omer Côté, secrétaire de la province, a choisi les juges des concours littéraires et scientifiques pour 1946. Voici les noms des membres des trois jurys:

Section I (Littérature: ouvrage d'imagination en prose): le R. P. Romain Légaré, O.F.M., de Québec; MM. Léo-paul Desrosiers, bibliothécaire de la ville de Montréal; Clément Marchand, directeur du *Bien Public*, Trois-Rivières; Pierre Daviault, traducteur en chef, Ottawa, et Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature de Québec.

Section II (Sciences physiques, mathématiques, chimiques et astronomiques): MM. Marcel Rouault, professeur de physique à l'Université de Montréal; Roger Barré, chimiste de l'Université de Montréal; Paul-Antoine Giguère, professeur de chimie-physique; Cyrias Ouellet, professeur de physique; Louis-Paul Dugal, bio-chimiste de l'Université Laval.

Section III (Sciences morales et politiques, en langue anglaise): MM. W.-P. Percival, directeur des écoles protestantes, département de l'Instruction publique; E.-F. Beach, directeur de l'école de commerce de l'Université McGill; le R. P. P. McCluskey, professeur de philosophie au collège Saint-Jean-Eudes; M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de philosophie à l'Université Laval, et le révérend George Kilpatrick, doyen de l'United Theological College.

Les résultats des concours ne seront pas connus avant la fin de septembre.

## Le choix de M. Tucker comme chef libéral

Saskatoon, Sask., 7 (C. P.) — M. Walter A. Tucker, 47 ans, député libéral de Rosthern aux Communes, a été élu, hier soir, chef du parti libéral de la Saskatchewan, lors d'une convention libérale tenue dans cette province.

Vétéran des deux guerres, M. Tucker a agi, pour quelque temps comme assistant parlementaire du ministre des anciens combattants, M. Mackenzie, et comme président du comité des anciens combattants aux Communes.

En acceptant le poste de chef de son parti dans la Saskatchewan, M. Tucker a fait remarquer qu'il continuerait à représenter sa circonscription aux Communes, ajoutant, cependant, qu'il abandonnerait son poste aux Communes le jour où il serait élu à la tête du gouvernement de sa province.

## Service cérien anglais Londres-Montréal

Londres, 7 (C.P. câble)—La corporation britannique de l'aviation se propose d'ouvrir un service entre la Grande-Bretagne et Montréal "au début de l'année prochaine". Lord Knollys, le président de cette corporation gouvernementale, a admis que ce service fonctionnerait à perte.

Les avions qui serviront à ce service seront les Tudor I, dont 16 modèles ont été commandés à l'Avro. Ils transporteront dans ces vols transatlantiques 12 passagers couchés ou de 16 à 18 passagers assis.

## Les fonctionnaires se feront entendre

Le ministère du Travail de la province de Québec a accueilli favorablement une requête de l'Association des fonctionnaires municipaux à l'effet de présenter devant le comité d'arbitrage qui tente actuellement de résoudre certaines difficultés entre la ville et les fonctionnaires, une série de griefs particuliers.

Le comité d'arbitrage, dont font partie Me Philippe Lamarre, Me André Montpetit et M. Gérard Picard, doit reprendre ses séances le 15 août prochain.

Parmi les griefs particuliers qui seront soumis aux arbitres mentionnons spécialement le cas de la nomination de deux propagandistes pour la ville de Montréal, qui ne seront pas obligés de demeurer à Montréal, alors que l'on exige la carte d'identité de tous les autres fonctionnaires.

## Le fort Sainte-Hélène nous sera remis

Les autorités militaires canadiennes, apprend-on de source digne de foi, songent à remettre à la ville de Montréal la propriété et la possession du fort de l'île Sainte-Hélène, qui a été utilisé depuis cinq ans à diverses fins militaires.

C'est en janvier 1940 que Concordia a loué ce site historique aux autorités de la défense nationale pour $1.00 par année. Le fort devint par la suite un camp militaire, puis un camp d'internement pour Italiens et Allemands, puis, finalement, une prison militaire.

On a formé récemment un comité militaire pour faire l'inventaire du camp et remettre le tout aux autorités du district militaire No 4, qui les remettront elles-mêmes à la ville de Montréal.

## Le boni de guerre des facteurs ruraux

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Le ministre des Postes, M. Ernest Bertrand, a révélé aux Communes, hier, que les facteurs ruraux continueront probablement de recevoir leur boni de guerre après l'expiration de la loi des pouvoirs transitoires en 1947, grâce à de nouveaux contrats que le gouvernement leur offrira et qui assimileront le boni à leur rémunération normale. M. Bertrand, qui répondait à une question de M. H.-O. White, conservateur de Middlesex-Est, a ajouté que certains facteurs ruraux avaient été avisés que leur boni serait suspendu après le 15 février, mais qu'ils ne devaient pas tenir compte de cet avis.

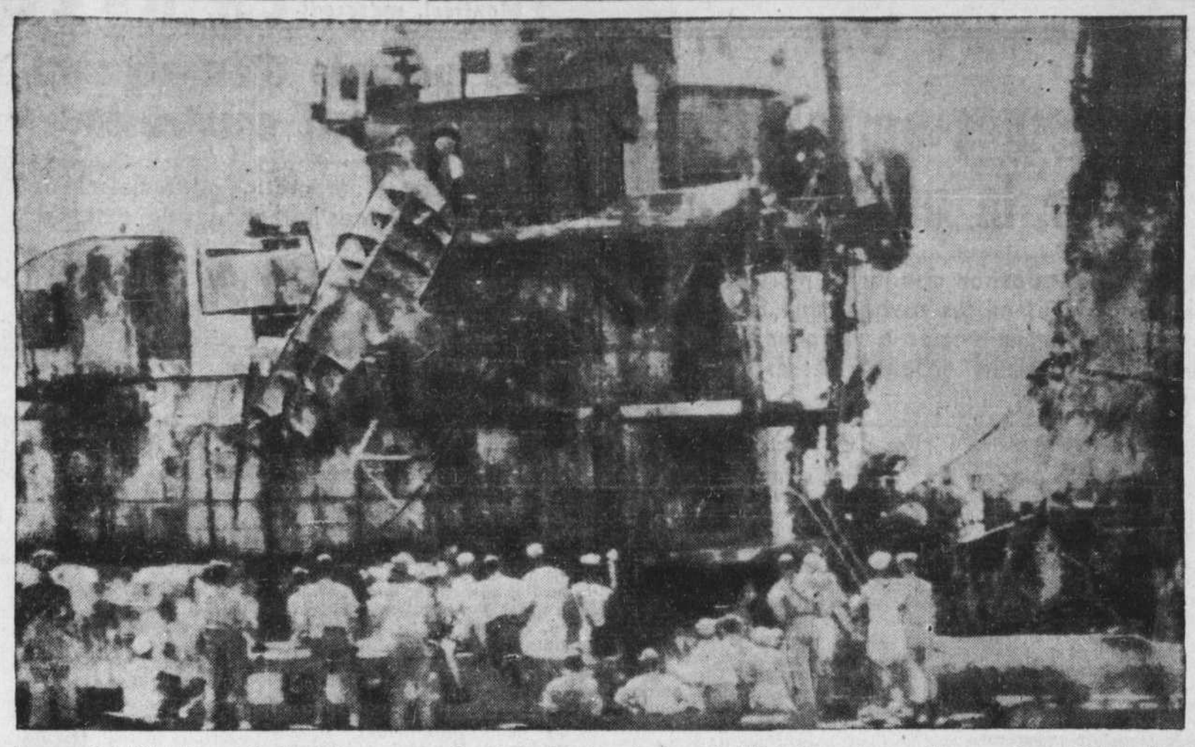

Remorqué à l'île Enyu après l'explosion sous-marine de la bombe atomique à Bikini, le contre-torpilleur américain "Hughes" est inspecté par les journalistes à bord de la petite unité que l'on voit à droite. A cause de l'intense radio-activité qui affecte encore le navire, il n'a pas été permis d'y embarquer.

# Concordia pourra refinancer sa dette

## Tous les conseillers, moins six, ont voté en faveur du projet de refinancement

Vers sept heures hier soir le Conseil municipal a voté en très grande majorité en faveur de la ratification du nouveau plan de refinancement d'une partie de la dette de Montréal, plan désormais connu sous le nom de "règlement No 1808". Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation de la Commission municipale de Québec avant d'entrer en pourparlers avec les financiers qui pourraient être intéressés à transiger avec la ville de Montréal.

Après avoir adopté le projet de refinancement, le Conseil a disposé en un tournemain des deux derniers item de l'ordre du jour, puis il a ajourné sa séance *sine die*.

Six conseillers seulement ont enregistré leur dissidence au projet de refinancement. Ce sont MM. Pierre DesMarais, Edouard Jeannotte, Ratelle, Guévremont, Brien et Achille Dubeau. Leur principale objection au projet du Comité exécutif c'est que le plan soumis n'est pas assez mûri et qu'il n'est pas avantageux pour la ville de Montréal.

Certains conseillers ont remarqué avec surprise que le Comité exécutif lui-même a été obligé d'amender son projet deux fois pendant la durée de la séance, ce qui a rendu l'étude du rapport bien plus difficile, les conseillers devant se débrouiller dans un véritable amas de documents de toutes sortes.

Au cours de la séance d'hier le président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a laissé entendre que la ville de Montréal pourrait bien refinancer avant la fin de la présente année cette partie de la dette que l'on n'a pas jugé à propos de reconvertir cette fois-ci. Rappelons que le projet adopté hier par le Conseil affecte une somme de $107,809,000, dont $47,835,000 en fonds américains et $59,974,000 en argent canadien.

Hier le Conseil a siégé pendant plus de trois heures en comité général pour poser des dizaines de questions à M. Lactance Roberge, directeur des finances, et à Me Louis-A. Lapointe, directeur des services.

On est finalement revenu en séance régulière du Conseil et le vote a été pris sur le projet de refinancement.

Cela terminé, les conseillers ont voté presque sans discussion un projet d'utilisation des sommes économisées par le refinancement et ils ont également permis l'envoi aux archives du rapport des deux vérificateurs de la ville.

## Montgomery et la jeunesse anglaise

Londres, 7. (C.P.) — L'avenir de l'Empire Britannique réside dans la jeunesse d'aujourd'hui, à laquelle toutes les chances doivent être données de développer ses talents, a dit aujourd'hui, le feld-maréchal vicomte Montgomery, chef de l'état major général de l'Empire.

Cette préoccupation de la jeunesse apparaît dans presque tous les discours du grand chef d'armée, aujourd'hui, chargé de diriger la stratégie militaire britannique. Ses fonctions l'amèneront au Canada et aux Etats-Unis au cours du mois d'août.

"Quand l'Etat n'aura plus besoin de mes services, a-t-il dit récemment, je vais consacrer les dernières années de ma vie à la formation des jeunes, de façon à ce qu'ils deviennent de dignes citoyens de notre grand et glorieux empire.

"Le but auquel nous devons tendre est celui-ci: habituer nos garçons à prendre leurs responsabilités propres dans la communauté selon les capacités de chacun, de façon à ce qu'ils soient aptes à nous succéder, à nous les plus vieux, et qu'ils puissent diriger notre pays, dans la paix.

"J'entends par là qu'à chaque garçon l'on doit donner l'occasion de développer ses talents propres. On devra lui apprendre à demeurer maître de lui-même, "captain of his soul"... Chaque jeune individu doit constituer un apport pour la nation. Nous ne pouvons, de nos jours, admettre les poids morts."

## Farine canadienne en Equateur

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Le ministre du commerce, M. J. A. MacKinnon, a reconnu hier, aux Communes, que le Canada expédie actuellement de la farine en Equateur en dépit du fait qu'il y a pénurie de farine et de blé en Grande-Bretagne et en Europe. M. MacKinnon a expliqué qu'il s'agit de conserver un ancien client et que, de toute façon, si le Canada refuse de fournir de la farine au peuple équatorien, celui-ci s'en trouvera ailleurs, en sorte que les stocks mondiaux diminueront aussi vite.

## Les procédures contre les criminels de guerre

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Un bill donnant forme de loi au décret passé par le gouvernement pour déterminer les procédures à suivre contre les criminels de guerre, a subi sa troisième lecture hier aux Communes. Malgré le sombre tableau que présentent parfois les affaires internationales, a dit le premier ministre suppléant, M. Louis St-Laurent, le gouvernement n'envisage pas la nécessité de garder en permanence une loi semblable, et elle pourra être abrogée sur proclamation. Le député conservateur de Lake Centre, M. John Diefenbaker, s'est réjoui de l'adoption de ce bill, car la loi des mesures de guerre, sur laquelle s'appuyait le décret antérieur, ne permet pas d'imposer une sentence de plus de cinq ans. L'Allemand condamné à la prison pour la vie pour le meurtre de soldats canadiens, Kurt Meyer, aurait pu faire déclarer sa sentence illégale, au dire de M. Diefenbaker.

# La jeune Chambre à l'Institut Drouin

## M. Gabriel Drouin reçoit le Conseil de la Chambre de commerce des jeunes

Lundi dernier le Conseil de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal a tenu sa réunion régulière dans les bureaux de l'Institut Généalogique Drouin, propriété de M. Gabriel Drouin, membre de la jeune Chambre.... et hôte parfait.

Les conseillers, ayant à leur tête leur président, M. Jules Trudeau, ont travaillé pendant deux heures dans une atmosphère on ne peut plus agréable, grâce à la courtoisie de leur hôte, qui avait organisé à leur intention la plus belle des réceptions.

Oubliant, à la suggestion de leur président, le luxe qui les entourait, les conseillers ont continué à préparer le programme de l'année qui débutera en septembre, et qui marquera le 15e anniversaire de fondation du mouvement. Tous les présidents de comités ont fait rapport de leur travail d'organisation et le président de la Chambre les a félicités, tout en leur rappelant qu'ils ont été élus pour servir et que c'est à cette condition seulement qu'ils pourront garder leur poste jusqu'à la fin du présent terme.

La séance s'est tenue en présence de quelques invités d'honneur. On remarquait, outre M. Gabriel Drouin: M. Jean Berthiaume, de la *Presse*; M. Gérard Boudrias, conseiller technique de la jeune Chambre; Mes Paul-Galt Michaud et Daniel Johnson et M. Roger Paquette.

M. Paul Dupuis, jeune Canadien français qui s'est fait une belle réputation en Angleterre et que l'on a admiré dans le film "Johnny Frenchmen", était également au nombre des invités. "Le monde nous appartient, dit-il, pourvu que l'on sache le conquérir et surtout garder sa personnalité".

M. Drouin a souhaité la bienvenue à ses hôtes. Il s'est déclaré heureux d'appartenir à une association qui compte des oeuvres comme celles dont peut s'enorgueillir la Chambre de commerce des jeunes.

La réunion du Conseil finie, tout le monde a dégusté un diner servi sur place. On a ensuite visité les divers départements de l'Institut, qui ont plongé dans l'admiration tous les visiteurs.

## Trusts tenus responsables de l'élévation des loyers

New-York, 7. (A.P.) — Le gouvernement americain a signé, aujourd'hui, une requête des citoyens contre certains grands trusts, soit précisément, 37 compagnies d'assurance, de banques d'économie et de banques commerciales, cherchant par là à enjoindre à ces compagnies de ne plus se donner la main pour tenir les loyers élevés et empêcher la construction en plusieurs régions.

La requête demande la dissolution de la Mortgage Conference, de New-York, une firme de Wall Street qui, dit-on, a été formée lors de la crise économique pour "placer à New-York le prêt hypothécaire sur une base plus scientifique, pour l'avantage aussi bien du vendeur que de l'acheteur." Les 37 compagnies mentionées séparément font partie de cette Mortgage Conference. La "Savings Bank Trust Company de New-York apparaît aussi sur la liste des compagnies tenues responsables. Selon le *New-York Times*, l'u ne des compagnies concernées dans cette requête est la Canada Life Assurance Society.


**Le sacrement de l'unité**

Méditations sur la Sainte Messe, par le R. P. F. CHARMOT, S.J.

Ce livre a pour but de montrer comment le sang précieux du Christ a scellé l'union entre les hommes. Il aidera à ranimer la dévotion à la Sainte Messe qui est un principe vivant de charité. Il convaincra les lecteurs que la Sainte Messe est le moyen le plus efficace pour établir entre les hommes et les peuples divisés la paix et l'union profondes.

Volume de 324 pages.

Au comptoir : $1.50
Par la poste : $1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



**Voici une offre aux porteurs de fausses dents**

Ne laissez pas votre dentier supérieur ou inférieur vous rendre malheureux et embarrassé. Permettez-nous de vous expédier GRATUITEMENT un gros tube de STAZE, cette pâte adhésive agréable et facile à employer, garantie pour tenir en place confortablement les dentiers qui ont du jeu . . . non pas pour quelques heures, mais TOUTE LA JOURNEE.

STAZE Inc., Dpt. RD, Laurentian Agencies, 429, rue St-Jean-Baptiste, Montréal. Gratis

Envoyez-moi gratuitement un tube de STAZE :

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....


# Me Fernand Dufresne n'a pas démissionné

## Il a manifesté le désir de s'en aller — Son rapport préliminaire sur l'affaire Taché

Au cours de la séance d'hier, au conseil municipal, M. J.-O. Asselin a déclaré que le directeur du service de la police, Me Fernand Dufresne, n'a jamais offert sa démission, ni demandé d'être relevé de ses fonctions. Il a tout simplement manifesté à plusieurs reprises le désir de s'en aller.

M. Asselin a ajouté que Me Dufresne a semblé être satisfait d'apprendre que les autorités municipales demanderaient la tenue d'une enquête royale sur le jeu et le vice à Montréal.

Voici par ailleurs, le texte du rapport préliminaire que Me Dufresne a fait parvenir au comité exécutif au sujet de l'affaire Taché:

"Pour faire suite à notre entrevue, je désire vous soumettre au sujet de la suspension du capitaine Taché le rapport préliminaire suivant:

"Vendredi, le 12 juillet, avant son départ pour vacances, j'ai fait venir à mon bureau le capitaine Taché et le lieutenant Maillé. Lors de cette entrevue, j'ai nommé le lieutenant Maillé en charge de l'escouade de la moralité en l'absence du capitaine Taché, avec instruction de se montrer très effectif et de ne pas prendre d'ordre d'autres personnes que de moi-même.

"A la suite d'une enquête que nous avons faite le 26 juillet, nous avons découvert que, le 16 juillet, le capitaine Taché avait remis au lieutenant Maillé une liste de maisons de jeu et de pari, avec ordre d'arrêter ces maisons à certaines dates fixées d'avance et mentionnées à cette lise.

"Cette façon de procéder est irrégulière et contraire aux ordres donnés par le directeur de la police, à plusieurs reprises, au capitaine Taché.

"Plusieurs de ces maisons mentionnées sur cette liste ont été effectivement raidées par le lieutenant Maillé à des dates fixées par le capitaine Taché, et nous sommes convaincus que les tenanciers connaissaient d'avance la date de ces raids et se préparaient en conséquence.

"A la suite de cette enquête, le capitaine Taché a été suspendu de ses fonctions et une accusation a été portée contre lui.

"Après avoir pris connaissance de l'accusation portée contre lui, le capitaine Taché nous a envoyé sa résignation le 29 juillet. Cette résignation a été soumise au bureau de discipline qui l'a refusée et le capitaine Taché devra répondre à l'accusation portée contre lui ou être condamné par défaut.

"Le lieutenant Maillé a aussi été suspendu et une accusation a été portée contre lui. A cette accusation, le lieutenant Maillé a plaidé coupable devant le bureau de discipline qui doit rendre sentence le 16 août prochain.

"Lundi 29 juillet, le lieutenant Piché a été nommé en charge de la moralité. Cet officier a un excellent dossier dans la police et nous espérons qu'il saura faire face à la tâche difficile que nous lui avons confiée.

"J'ai cru bon de vous soumettre ce rapport préliminaire pour vous expliquer les raisons de la suspension du capitaine Taché et dissiper les rumeurs exagérées qui se sont répandues à travers la ville à cette occasion", termine Me Fernand Dufresne, directeur du service de la police.


**"Relations"**

SOMMAIRE D'AOUT 1946

Editorial : L'Enquête royale sur l'espionnage.
Articles : Innovation inquiétante à l'assurance-chômage ..... Emile Bouvier
Les révélations du rapport Abadie ..... Honoré Bettez
La spoliation du bas de Québec ..... Alexandre Dugré
Montréal, symbole de contradiction ..... Julia Richer
Externes ou pensionnaires ..... Rodolphe et Germaine Laplante
Correspondance : Livres français pour des gens de métier ..... Jean Delorme
Commentaires : Notre enseignement primaire — Nos orphelinats — Taxes, gaspillages et amnistie — Fonctionnarisme fédéral français — Apostolat d'un contemplatif.
Au fil des mois : Defunctus adhuc loquitur — Biens de guerre — Heureux départ — Bilinguisme officiel — Le néant qui meurt.
Chroniques : Sir Charles G. D. Roberts, poète de l'unité ..... E. M. Pomeroy
La circulation urbaine ..... Charles-Edouard Campeau
Russie vs O.N.U. ..... Robert Bernier
"Jéricho" ..... Max du Roure
Rétrospective musicale ..... René Girard
Lettre l'Italie.
Livres récents : The Wool Merchant of Segovia, Gilbert Desrochers; Présence mariale, Jules Lefort; No Dreamers Weak, La Conquête morale de l'Allemagne, Vincent Monty; Histoire du Canada, René Girard; Histoire des sciences et de leurs applications, Henri Gauthier; L'Homme aux trois femmes, René Girard; Je vous ai tant aimée, Robert Massé; Les Lettres canadiennes d'autrefois, Maurice Ruest; Avant le chaos; Martine Juillet, Jules Emery; Dark was the wilderness, Georges-Emile Giguère.
En trois mots.

Au comptoir : $0.25, par la poste : $0.28.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



**Cartes professionnelles**

MEDECIN

Electricité médicale — Rayons X
**Dr Maxime Brisebois**
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales endocriniennes urinaires, digestives circulatoires
Rontenac 5252 — 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. — Guy Vanier, C.R.
**VANIER & VANIER**
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 6544
**J.-A. MESSIER, O.D.**
OPTOMETRISTE
Spécialité : Examen de la vue — Ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal
**Léo-Paul TROTTIER, o.d.**
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est, av. Mont-Royal - FR. 1658



**Mélanges**

par Jules-S. LESAGE

Recueil de notes artistiques et de propos littéraires qui sont un hommage aux lettres canadiennes-françaises si pleines d'avenir.

Volume de 230 pages.

Au comptoir : $1.25
Par la poste : $1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



**TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"**

Téléphone : BElair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant
Annonce facturée 1½c le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDMESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, $1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F.-André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLateau 9107 — j.n.o

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1886. j.n.o.

DEBOSSEURS ET MECANICIENS AUTOMOBILE EXPERIMENTES

position permanente. Outillage moderne. Atelier propre et bien éclairé. Aération parfaite, assurance-groupe, cantine dans bâtisse.
Jarry Automobile Ltée, M. Beauvais
4384 St-Denis — PL. 8221

VENDEUSES ET SERVEUSES A LA FONTAINE

demandées immédiatement. Se présenter au Bureau d'emploi : 3791 ouest, Notre-Dame.



**SÉCURITÉ BIEN CONCERTÉE**

**. . . la manière moderne de protéger votre famille**

PROJETEZ votre assurance-vie suivant vos propres besoins de protection. C'est le moyen de vous assurer que ceux qui sont à votre charge auront la protection que vous désirez leur donner.

Grâce à la "sécurité bien concertée" de la New York Life, vous fournirez des fonds pour des besoins déterminés et que vous pouvez prévoir tels que les derniers frais, l'adaptation graduelle de la famille à son nouveau genre de vie, l'éducation des enfants et autres nécessités. C'est le moyen pratique et moderne de répondre aux responsabilités de la famille.

*Pour renseignements complets sur la "sécurité bien concertée", veuillez vous adresser, par lettre ou par téléphone, à la plus proche succursale de la New York Life.*

Succursale de Montréal: Edifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
Succursale de Québec : 81 rue St-Pierre, Québec, P.Q.
Succursale de Winnipeg : 233 Portage Ave., Winnipeg, Man.
Succursale de la Colombie-Britannique : 736 Granville St., Vancouver, B.C.
Succursale de Toronto : 320 Bay St., Toronto, Ont.

BUREAU CHEF CANADIEN
320 BAY STREET, TORONTO

Notre SECOND SIÈCLE
NEW YORK LIFE
Insurance Company
UNE COMPAGNIE MUTUELLE • AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1868

Faits divers

# 30 personnes empoisonnées par la ptomaïne

## L'une d'entre elles est en danger de mort — La paralysie infantile étend ses ravages aux Etats-Unis — On suggère le pénitencier à vie pour la deuxième offense — Plusieurs enfants blessés — Affaires de Cour

St-Jean, 7. — Une trentaine de personnes ont été empoisonnées, dont l'une très gravement, par la ptomaïne, hier, à Ste-Brigide, municipalité située à environ 20 milles de St-Jean.

Un groupe fort gai était réuni à une noce, celle de Mlle Gabrielle Galipeault avec M. Raymond Guillet. Il y avait environ soixante-quinze convives qui se mirent à table vers deux heures de l'après-midi. Environ deux heures plus tard quelques-uns se sentirent soudainement indisposés. On manda un médecin de l'endroit mais, comme le nombre des malades s'accroissait sans cesse, l'on dut faire demander trois autres de ses confrères qui prodiguèrent les premiers soins aux personnes atteintes.

Une quinzaine de convives durent être transportés à l'hôpital de St-Jean. De ce nombre, cinq sont encore hospitalisés et l'un d'entre eux, Mme Dubuc, de Ste-Brigide, a reçu les derniers sacrements.

Des policiers provinciaux enquêtent.

### La paralysie infantile

Chicago, 7 (A.P.) — La paralysie infantile a atteint aujourd'hui des proportions épidémiques dans certaines sections des Etats-Unis et les autorités de ce pays ont pris de nouvelles mesures en vue de combattre cette maladie.

L'on rapporte des épidémies à Minneapolis, Pulaski, Arkansas et dans les comtés de Jones, Forrest et Lowndes, dans l'Etat du Mississipi.

Dans l'Ohio, le directeur de la Santé, a prédit une année épidémique à moins qu'il n'y ait une diminution d'ici dix jours.

### Le pénitencier à vie

Me J. Alex. Edmison, c.r., secrétaire de la Prisoners' Rehabilitation Society, de Toronto, au cours d'une causerie prononcée hier, a préconisé le traitement mental pour les criminels sexuels et, lors d'une deuxième offense, l'emprisonnement à vie.

L'augmentation du nombre de ces crimes au Canada, a dit M. Edmison, a été la cause de grands problèmes à la récente convention des chefs de police au Nouveau-Brunswick.

Le conférencier a aussi parlé des jeunes gens qui sont arrêtés sous des accusations de vagabondage. Souvent, ces jeunes gens, dit-il, sont loin de leur foyer et leur seul crime est de n'avoir point d'argent. Ils sont alors emprisonnés et au contact de criminels endurcis ils se perdent.

### Heureux résultats!

On a constaté que les mesures qui ont été adoptées, il y a environ un an par le département du procureur général ont donné d'heureux résultats, ont déclaré hier après-midi quelques employés du ministère public. A pareille date, l'an dernier, les rôles des cours étaient considérablement chargés. La première mesure adoptée par les substituts du procureur avait été de demander le refus de cautionnement à tout individu qui possédait un casier judiciaire. Or l'on constate donc que cette année beaucoup moins de causes sont au rôle.

Ces mesures ont également eu un heureux effet au cours de la période de crimes que nous avons traversée en décembre dernier.

### Plusieurs enfants blessés

Plusieurs enfants ont été blessés, hier, dans divers accidents survenus dans les terrains de jeux et parcs de la métropole.

Jacqueline Picard, 13 ans, 2350, rue Lalonde, s'est fracturé le poignet droit en faisant une chute, au parc Ste-Marie, alors qu'elle courait. Elle a été hospitalisée à St-Luc, vers 4 h., hier après-midi.

Réal Therrien, 12 ans, 1440, rue Poupart, s'est fracturé le bras gauche, au même parc, en tombant d'une balançoire, vers 2 h. 15. Il a été admis à l'hôpital Ste-Justine.

Vers 2 h., au terrain de jeux des garçons, au parc Lafontaine, Claude Ross, 7 ans, 3468, rue Dorion, a fait une chute de quatre pieds alors qu'il était suspendu à des anneaux. Le Dr Johnson, de l'hôpital Ste-Justine, l'a traité pour une fracture probable du poignet gauche et il est en observation pour quelque temps.

Une fillette de 5 ans, Carmelle Gagnon, 2284, rue Aylwin, s'est fracturé la cuisse gauche, au terrain de jeux municipal situé à 2315, rue Nicolet, angle de la rue Rouen. L'enfant a fait une chute d'une balançoire métallique en mouvement. Transportée à l'hôpital Ste-Justine par les agents Antonio Laframboise et Alcide Guérard, de l'auto-radio 37, elle a été traitée par le Dr Johnson pour fracture à la cuisse gauche.

### Une arme. . . pacifique ?

Le juge F.T. Enright devra se prononcer sur la question de savoir si un couteau à pain est un instrument uniquement pacifique ou bien s'il doit être classé dans la catégorie des armes de guerre. Hier, un accusé, Peter Adams, sans adresse connue, avait été trouvé en possession dudit couteau, par un agent de police, à 6 h. 30 du matin. Un témoin dans la cause, un camionneur, a déclaré que l'accusé avait brandi son couteau dans sa direction. Adams est donc accusé de possession illégale d'arme et le tribunal rendra sa décision dans quelques jours.

### Trois ans de détention

Alfred Côté, 21 ans, et Jean-Paul Roy, 17 ans, ont tous deux été condamnés à trois ans de pénitencier, hier, à Sorel, après qu'ils eurent admis leur culpabilité à l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction à Varennes, le 27 juillet dernier, dans l'épicerie de M. Léo Blain, ainsi que d'avoir tenté de commettre un autre vol du genre à Ste-Julie.

Les prévenus ont été appréhendés samedi après-midi par les détectives Dubuc et Arsenault, de la police provinciale, après une chasse à l'homme qui a duré environ deux heures.

### Enfants blessés par un tram

Deux enfants ont été heurtés et blessés par un tramway, hier après-midi, vers 4h. 30, alors qu'ils traversaient la rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Fullum. Il s'agit d'Antoinette Pouliot, 6 ans, et de son jeune frère Roger, 7 ans, qui ont tous deux été hospitalisés à Ste-Justine. Ils souffrent de traumatisme crânien.

### Ils l'échappent belle

Une vingtaine d'ouvriers ont échappé à des blessures graves, hier après-midi, lorsqu'un mur de briques qu'ils démolissaient s'est subitement écrasé, quelques minutes seulement après qu'ils eurent quitté leur travail. Il n'y eut cependant aucun blessé.

Il s'agissait d'un immeuble en démolition, rue de la Montagne, non loin de la rue Sainte-Catherine.

### Accusé accusateur

Conrad Sauras, accusé, devient accusateur. Il attend actuellement le jugement du juge Guérin dans une cause instruite en marge de la récente grève des marins des Grands Lacs. Sauras avait signé une plainte contre deux capitaines de navires, en sa qualité d'agent d'affaires de l'union.

Les deux accusés ont protesté de leur innocence et leur procès aura lieu le 9. Ils sont accusés d'avoir refusé d'embaucher un marin à la suite de la grève.

### 2 ans pour vol

Le juge Enright a condamné à 2 ans de pénitencier un nommé Peter Adams, 40 ans, sans domicile connu, qui s'était emparé d'une valise appartenant à un militaire malade, qui s'était évanoui à la place Dominion. Le tribunal a fait remarquer à l'accusé qu'il n'avait fait qu'entrer au pénitencier et en sortir depuis 1929.

### Il n'ira pas en prison

Le juge Charles-Edouard Guérin a imposé une amende de $10 ainsi que le paiement des frais ou, à défaut, 8 jours de prison, à un jeune homme qui avouait, pour la seconde fois, sa culpabilité à l'accusation d'avoir violé la propriété du Pacifique Canadien.

La poursuite, faisant remarquer que l'accusé avait un dossier, demanda qu'il fût condamné à la prison. "Croyez-vous que je vais envoyer l'accusé en prison pour avoir traversé la voie ferrée?" demanda le juge Guérin à l'avocat qui présentait son plaidoyer.

### Les feux de forêt

Toronto, 7 (C.P.) — Une douzaine de feux de forêt, hors de contrôle, faisaient rage hier soir dans les forêts du nord de l'Ontario pendant que les sapeurs luttaient désespérément.

M. C. R. Mills, chef du Service provincial de protection des forêts, a de plus déclaré que plus de 54 autres feux ont été maîtrisés à travers toute la province mais qu'ils ne sont cependant pas encore complètement éteints.

### Heirens aurait avoué

Chicago, 7 (A.P.) — William Heirens, étudiant américain de 17 ans, a expliqué comment il a étranglé la petite Suzanne Degnan avec ses doigts alors qu'elle était au lit. Il a aussi relaté comment il avait tué deux femmes.

Selon le procureur Tuohy, le jeune homme aurait avoué être l'auteur des crimes suivants: l'enlèvement et le meurtre de Suzanne Degnan, le 7 janvier dernier, le meurtre de Frances Brown et l'assassinat de Mme Josephine Ross.

### Noyé dans le Saint-Laurent

M. Moïse Leclerc, âgé de 55 ans, 3858, rue St-Denis, s'est noyé dans les eaux du St-Laurent, près du quai Victoria, hier après-midi. Le corps a été repêché peu après et c'est en vain que l'on pratiqua la respiration artificielle.

### Enfant blessé en jouant

Un pensionnaire de l'Ecole industrielle de Notre-Dame-de-Liesse, Jean-Paul Chicoine, 10 ans, s'est fracturé l'avant-bras gauche en jouant, hier après-midi, vers 5 heures. Il a fait une chute d'une balançoire dans la cour de cette institution.

### Aliéné évadé

Owen Sound, 7 (C.P.) — Les recherches pour retrouver Melville Wilkie, 36 ans, un dangereux interné de l'hôpital ontarien de Penetan-Guishene, évadé vendredi, ont de nouveau pris de l'intensité car Wilkie avait fréquemment déclaré que s'il réussissait jamais à s'évader il tuerait un homme à Owen Sound.

Patient de cet hôpital depuis 1933, Wilkie avait été jugé dément à la suite de son procès sous des accusations d'avoir frappé sa femme et son enfant.

### Retrouvé près d'une carabine

Renfrew, Ontario, 7 (C.P.) — Le cadavre de Wallace Piasetzki, cultivateur de 31 ans, a été retrouvé hier sur la ferme où il travaillait. A ses côtés, l'on a découvert une carabine de calibre .22. La police fait enquête car la victime avait la tête trouée d'une balle.

### Noyade dans le lac Ontario

Cobourg, Ont., 7 (C.P.) — Marie Keeler, 10 ans, enfant de M. et Mme Alfred Keeler, de Cobourg, s'est noyée hier dans le lac Ontario, à la plage du parc Victoria. On tenta en vain de ranimer la victime.

### Cadavre repêché

Point-du-Chêne, N.-B., 7 (C.P.) — Le corps de Raymond Babineau, 17 ans, de cette municipalité, a été retrouvé hier matin par des membres du détachement de la Gendarmerie de Shédiac. Cette noyade est la première de la saison dans cette région.

### Grâce à un crochet

Un plaignant a raconté la Cour, hier, qu'un simple crochet lui a sauvé la vie. Il s'agissait de la cause de Rosaire Lavoie, sans domicile connu, accusé de vol avec violence. Le plaignant rcaonta à la Cour que, le 27 juillet, il avait eu la vie sauve grâce à un crochet qui tenait fermée la porte d'un cabinet de toilette. Il déclara ensuite que l'accusé lui avait donné des coups et volé la somme de $12.

Le prévenu devra subir son examen volontaire le 14 août et son cautionnement a été fixé à $850.

Adoptez
Les CAFES, THES et CONFITURES de
J. A. DÉSY, (Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

# Les permis d'enseignement seront contrôlés

## Une décision de la corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province

Québec, 7. (D.N.C.) — La corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province est bel et bien déterminée à voir à ce que le surintendant de l'Instruction Publique n'accorde pas de permis d'enseigner à des personnes non qualifiées tant qu'il y aura dans la province une seule institutrice qualifiée prête à enseigner, mais sans emploi, par suite du refus de certaines commissions scolaires de leur donner une juste rémunération pour leurs services professionnels; de plus, la corporation va se charger de faire une enquête serrée dans chaque cas d'institutrice engagée par permis spécial du surintendant de l'Instruction Publique pour voir s'il n'y a pas ainsi d'intruses dans la profession, intruses qui feront le jeu des commissions scolaires, à l'encontre des droits des institutrices. Telle est la déclaration d'importance qu'a faite, hier après-midi, à l'issue d'une réunion qui groupait près de cinq cents institutrices, M. Léo Guindon, de Montréal, président de la corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province.

Cette réunion groupait exactement 487 institutrices, venant des huit districts suivants: Champlain, Laviolette, Portneuf, Québec-Portneuf, Québec-Montmorency, Charlevoix, Lotbinière et Lévis. Mlle Laure Gaudreault, présidente générale des Instituteurs ruraux, présidait l'assemblée au cours de laquelle les institutrices ont fait entendre leurs griefs et exposé leurs revendications.

Au cours de la discussion, on a appris que pour septembre qui vient, 51 corporations scolaires seulement, sur un total de 142, comprises dans ces huit districts, ont renouvelé leurs contrats de l'an dernier, dont les échelles de salaires variaient entre $600 et $1,000. L'an dernier, 115 l'avaient fait, d'où l'on peut constater le recul général pour cette année dans le nombre des commissions scolaires qui veulent débourser plus que le minimum de $600 prévu par la loi, salaire naturellement auquel les institutrices s'opposent avec raison vu la hausse du coût de la vie.

M. Guindon et Mlle Gaudreault, à l'issue des pourparlers, ont fait part aux journalistes, de la volonté bien déterminée, de toutes les institutrices de la province, de réclamer leurs droits à un salaire décent qui leur permettra d'être à la hauteur de la situation. "Elles ne cesseront leurs réclamations qu'on y ait fait droit", ont-ils déclaré, à la fin de l'entrevue.

# Le premier ministre prié de dénoncer les démons rouges

## Bestialités en pays occupés

Les Trois-Rivières, 7 (Spécial) — Les Syndicats O. N. C. des Trois-Rivières font parvenir au premier ministre ministre King en France, une requête en faveur des millions de femmes et jeunes filles qui vivent sous la terreur en pays occupé-s par les communistes russes.

Copie de la lettre envoyée au premier ministre:

"Trois-Rivières, 6 août 1946.

T. H. W. L. Mackenzie King,
Premier ministre du Canada,
conférence des Nations Unies,
Paris, France.

T. Hon. Premier,

Le conseil central des Syndicats ouvriers N. C. des Trois-Rivières vous prie de vous faire l'interprète de tous les Canadiens pour dénoncer les bestialités commises par les soldats communistes russes en pays occupés.

Vous savez, tout comme nous, que les viols de femmes et de jeunes filles sont perpétrés par millions par les soldats russes. Elles vivent toutes dans la terreur.

Le viol est l'un des pires crimes, moralement parlant, et la plus odieuse violation des droits de la personne humaine. La conduite des occupants russes ne tient pas seulement de la barbarie, mais de la bestialité.

Nous avons beaucoup de sympathies pour le peuple russe et nous lui souhaitons toute la prospérité, la paix et la liberté auxquelles il a droit, mais nous réprouvons les méthodes brutales des communistes et leurs exactions.

Nous vous prions instamment de protester auprès de Moscou et de demander à l'O.N.U. d'enquêter sur ces crimes et de flétrir les coupables.

Veuillez agréer, hon. premier, l'expression de nos salutations les meilleures et nous croire,

Bien vôtres,

Conseil central des Syndicats
O. N. C. 3-R P.Q.
par R.-J. Lemire,
secrétaire".

## La Fédération nationale du vêtement

Fondée à Québec le 10 mai 1936, la Fédération Nationale du Vêtement comprenait 6 syndicats et 800 membres; le président général actuel de la C.T.C.C., M. Alfred Charpentier, en présida les premières élections. Aujourd'hui, la Fédération compte 9 syndicats et 2,500 membres. *Elle est le corps le plus représentatif des ouvriers de l'industrie du vêtement.*

Il y a 10 ans, il n'y avait ni législation provinciale régissant l'industrie, ni échelle de salaires, ni zonage, ni classification des tâches, maintenant, la Fédération est co-signataire d'une convention collective à extension juridique qui régit les salaires, l'apprentissage et divise les tâches; 3 zones économiques protègent ouvriers et patrons ruraux.

Il y a 10 ans, les heures de travail étaient de 50 à 60 par semaine, il n'y avait ni congé payé ni compensation pour le temps supplémentaire et le taux moyen était de 38 heures. Maintenant, grâce à la Fédération Nationale du Vêtement, la semaine de travail est de 40-44 heures, le taux horaire moyen est de .60 l'heure soit 30% de plus, le temps et demi est payé de même qu'une semaine de vacances pour tous les ouvriers de la province de Québec.

Il est encore quantité d'autres réalisations qu'il serait trop long de signaler comparativement aux piètres conditions qui existaient il y a 10 ans. Disons seulement que les grands succès obtenus, la Fédération les doit au dévouement de ses chefs, oui, mais aussi à l'application de sa politique du juste milieu et de la doctrine sociale de l'Eglise qui lui ont attiré la sympathie des employeurs et des employés.

## Feu Mme J. Riopel

Le R. P. Riopel, C.S.V., et le major-abbé J. Riopel viennent de perdre leur mère, Mme Joseph Riopel, décédée à 77 ans. Elle était la femme de feu Joseph Riopel, de son vivant, épicier.

Mme Riopel, (Albina Chevalier), laisse dans le deuil quatre fils: Le R. R. Riopel, C.S.V.; le major-abbé Jules Riopel; MM. Paul et Lucien Riopel; deux filles, Mme Roger Lamoureux (Marie-Reine) et Mlle Marie-Anne Riopel, garde-malade.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à neuf heures, en l'église de Cartierville. L'inhumation s'est faite au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Le *Devoir* prie MM. les abbés Riopel d'accepter l'expression de ses condoléances.

## Dix maisons à vendre

Dix maisons qui furent construites pour loger des employés des Défence Industries Limited, à Valleyfield, (Qué.), sont présentement offertes en vente par la Wartime Housing Limited, agissant en qualité d'agent de la Corporation des biens de guerre. Toutes ces maisons sont occupées, et le ou les acheteurs devront garder les locataires actuels.

Il s'agit de maisons de six pièces chacune, isolées et munies de fournitures électriques et de poêles, avec service d'eau et d'égout. Elles se trouvent sur des terrains de quelque 50 pieds par 90 chacun.

## Nomination au Réseau national

M. A. J. Lomas, surintendant général du Canadien National, annonce la promotion de M. J. A. des Trois-Maisons, au poste d'ingénieur divisionnaire des termini de Montréal, et de la division de St-Jérôme. Il succède à M. W. E. Griffiths, nommé inspecteur général du service de l'entretien en remplacement de M. W. H. McGaan, du bureau de l'ingénieur en chef, à Montréal, qui a pris sa retraite.

Décédé dimanche

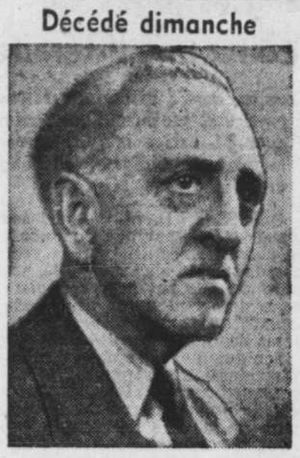

M. RAOUL PAQUET, *docteur en musique de l'Université de Montréal, organiste à l'église Saint-Jean-Baptiste, directeur de l'enseignement du solfège à la commission scolaire de Montréal et professeur à l'Ecole Supérieure de musique d'Outremont, qui est décédé dimanche soir, à la suite d'une crise cardiaque. On trouvera, en page 3, une nouvelle plus détaillée sur l'accident qui a coûté la vie à M. Paquet.*

## Les obsèques de M. P.-A. Lajoie, P.S.S.

### S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, préside à l'absoute

Hier en l'église Notre-Dame ont eu lieu les funérailles de M. P.-A. Lajoie, P.S.S. Le service fut chanté par le R. P. Robert Chatillon, O.M.I., demi-frère du défunt, assisté de MM. O. Roland et H. Boudreau, comme diacre et sous-diacre. L'absoute fut chantée par S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Au choeur on remarquait: M. J.-E. Moreau, supérieur des Sulpiciens; le T. R. P. Georges Albert, provincial des Franciscains; le R. P. L.-P. Fafard, provincial des Clercs de St-Viateur; Mgr Henri Jeannotte, P.S.S.; MM. Lucien Viau, A. Allard, Etienne Blanchard, Arthur Delorme, Jean Boileau, E. Fréchette, A. Précourt, Y. Charron, G. Perras, M. Charpentier, B. Gattet, I. Sauvé, J. Puau, R. Gagnon, M. Lacombe, S. Trudel, A. Ouimet, A. Pustienne, R. Lesieur, V. Rondeau, C. Locas, G. Yelle, R. Léonard, J. Boileau, tous Sulpiciens.

MM. les abbés J.-Th. Tessier, du séminaire de Nicolet; Wilfrid Caumartin, curé de St-Jean-Berchmans; E. Lafortune, curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs; Lucien Lefebvre, aumônier de Villa-Maria; le R. P. E. Ray, S.J., et le R. P. A.-M. Bissonnette, O.P.

Dans la nef avaient pris place: M. et Mme Omer Côté, neveux du défunt; M. le juge Eddy Lajoie, de Fall-River, Mass.; M. Antonin Lajoie, M. et Mme Roma Robillard, le sénateur Cyrille Vaillancourt, M. Augustin Bédard, M. René Chaloult, député de Québec-Comté au provincial; Mme Pierre Jodoin, M. Jacques St-Amant et M. Auguste Bédard, M. le notaire Gérald Robert, Me Damase Côté, c.r.; M. et Mme Joseph Lajoie, de Kamouraska; M. H.-O. Hébert, Soeur St-Yves, des Soeurs de l'Immaculée-Conception, nièce du défunt, ainsi que plusieurs délégations de communautés religieuses, du patronage Le-Prévost et autres institutions où le défunt exerça son ministère.

## On veut la démission de M. Mitchell

### Résolution du Conseil du travail

Une résolution, réclamant la démission de M. Humphey Mitchell, ministre fédéral du travail, a été envoyée à M. Louis St-Laurent, premier ministre intérimaire et ministre de la justice, par le Conseil du travail.

Le conseil du travail prétend, en outre, que les différends ouvriers survenus dans bien des endroits, ne sont que la conséquence de la politique du gouvernement fédéral, au sujet des salaires, et de son opposition aux augmentations de salaires.

Le Conseil du travail de Montréal a décidé de tendre la main au Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans ses démarches pour obtenir des salaires plus élevés. Le Conseil du travail de Montréal a autorisé son exécutif à s'aboucher avec le Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans le but de former un comité d'action conjointe sur les questions relatives aux salaires.

Le Conseil du travail prétend que M. Mitchell n'a pas agi comme il l'aurait dû, relativement aux discussions dans le différend de l'union des ouvriers du caoutchouc.

M. Mitchell a accepté la recommandation d'une hausse de salaire de l'officier conciliateur dans l'industrie du caoutchouc, bien que cette décision eût été rejetée par les chefs de l'union, comme étant jugée insuffisante.

Dans sa résolution, le Conseil du travail prétend que M. Mitchell ne revêt plus le cachet d'impartialité qu'il convient de trouver chez le ministre du travail, et "qu'il personnifie la pire espèce d'employeurs s'efforçant à briser une grève et à désunir les ouvriers syndiqués".

Le dilemme France-Etats-Unis
Une aventure diplomatique
par KENNETH PENDAR
Dans ces pages empreintes d'une profonde sympathie pour la France, l'auteur nous montre ce que fut le conflit de trois diplomates: ROOSEVELT - CHURCHILL - DE GAULLE.
Les détails des événements qui précédèrent les débarquements des Alliés en Afrique du Nord et la part prise par les Etats-Unis dans la délivrance de la France sont relatés par un consul américain alors posté au Maroc.
Volume de 544 pages.
Au comptoir: $2.50
Par la poste: $2.75
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PLateau 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
DU LUNDI AU VENDREDI
FERMES LE SAMEDI DURANT AOUT
DUPUIS
Pour hommes et jeunes gens
ROBES DE CHAMBRE
en finette édredon

Bientôt les froides soirées nous surprendront. Pour celui qui aime la douce chaleur, voici l'article qui lui sera très pratique, ainsi qu'à l'étudiant pour la rentrée des classes. Robes de chambre de bonne confection et de belle qualité de finette épaisse. Il aimera le collet châle et les jolis dessins sur fond rouge ou bleu.
Tailles petite, moyenne et grande. Prix selon la qualité du tissu.
4.50 et 5.75
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)
Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.-J DUGAL, v.-p. et gér. gén.

## M. E.-C. DesBaillets décédé

### Ancien gérant du Ritz-Carlton

M. Emile-Charles DesBaillets, bien connu dans l'industrie hôtelière du Québec et ancien gérant de l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal, est décédé hier à l'hôpital Général, à l'âge de 65 ans.

Né en Suisse, M. DesBaillets avait passé son enfance dans des affaires d'hôtels. Il commença sa carrière à l'hôtel Baur-le-lac, en Suisse, et fut ensuite employé au célèbre hôtel Conversationshaus, à Baden-Baden, où il travailla avec M. Cesar Ritz qui devait fonder la chaine des hôtels de luxe Ritz-Carlton.

Il vint à Montréal en 1919 et en 1922 il fut nommé gérant de l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal, poste qu'il a occupé jusqu'à 1940. Depuis la fin de la guerre, il était directeur de l'école d'hôtellerie pour vétérans, à St-Paul-l'Ermite.

Lui survivent: sa femme, (Hélène-Jenny Clavel); trois frères: Charles DesBaillets, de Montréal, le Dr Léon DesBaillets, de Genève, Suisse, et Ernest DesBaillets, de New-York.

Le seul fils de M. DesBaillets, le sergent Charles DesBaillets, a été tué en service avec les forces canadiennes, en 1941.

Un service funèbre sera chanté à la chapelle William Wray, 2075, rue University.

## Décès de M. P.-P. Demers

Actonvale, 7. — M. P.-P. Demers, industriel bien connu, fondateur et président de l'*Actonvale Silk Mills Ltd.*, est décédé hier, à sa demeure, à l'âge de 70 ans. Un service funèbre sera chanté à Actonvale, jeudi, à 10 heures.

Né à Saint-Norbert d'Arthabaska, M. Demers avait fait ses études à l'Université Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick où il obtint son baccalauréat en arts en 1897. En 1902, il était fait bachelier en lettres de l'Université de Boston. Pendant plusieurs années, M. Demers est demeuré aux Etats-Unis et en Amérique du Sud où il a occupé plusieurs postes commerciaux et diplomatiques.

En 1903, il fut élu membre de la Chambre des représentants du New-Hampshire; consul à Costa-Rica de 1903 à 1905; consul en Colombie de 1905 à 1908; consul au Brésil, 1908-09; il occupa aussi plusieurs autres postés importants. Il s'intéressa de près à la construction des chemins de fer en Amérique du Sud et fut attaché pendant plusieurs années à l'organisation de la Texaco Oil Co., en Afrique.

Revenu au Canada en 1931, il fonda les moulins d'Actonvale. En 1941, il fonda la Société Linière Limitée, qui construisit à Actonvale l'un des plus grands moulins de tiole de lin au Canada.

Lui survivent: sa femme; trois belles-soeurs: Mme J.-H. Demers, Mme F.-L. Demers et Mme Octave Demers, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le *Devoir* prie la famille en deuil d'accepter l'expression de sa sympathie.

Voyages Organisés
QUEBEC
Ste-Anne de Beaupré
Visite à la Plage d'Orléans
Paroisse St-Jean, Ile d'Orléans
10 et 17 août
Trajet: Rive Nord, Rive Sud
$10.00 et $12.00
Informations et réservations
Ass'n Voyages Historiques
5302 Ave du Parc — CA. 0795

Centre d'artisanat
AUBERGE DU FAUBOURG
St-Jean-Port-Joli;
40 chambres avec bain et douche;
15 chalets avec douche;
Endroit idéal pour séjour prolongé;
Près du fleuve.
Léonard BOURGAULT, propriétaire